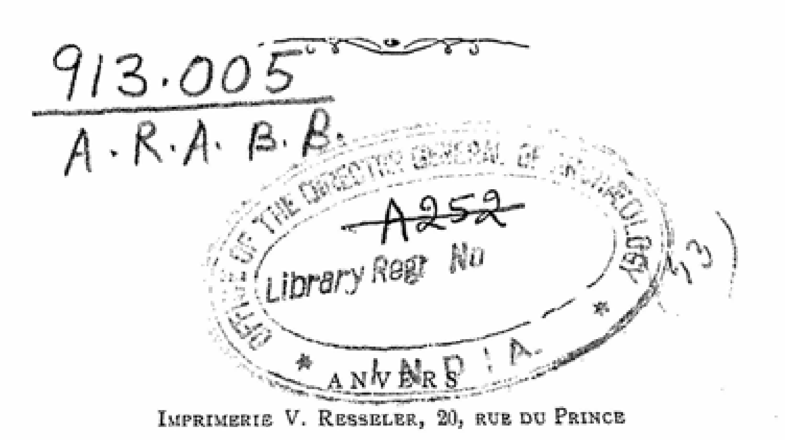
ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

1927

FASCICULE UNIQUE.



ANVERS
IMPRIMERIE V. RESSELER, 20, RUE DU PRINCE

1928

Académie royale d'Archéologie de Belgique

Composition du bureau et liste des membres de l'Académie au 1er avril 1928

PRESIDENT ANNUEL:

M. Alb. Visart de Bocarmé.

VICE-PRESIDENT:

M. le chevalier Lagasse de Locht.

SECRETAIRE:

M. Paul Rolland.

TRESORIER:

M. Em. H. Van Heurck.

CONSEIL.

CONSEILLERS SORTANT EN 1931:

Messieurs

A Visart de Bocarmé,
Hulin de Loo,
E. Van Heurck,
P. Bergmans,
Colonel de Witte,
Mgr. H. Lamy O. P.

CONSEILLERS SORTANT EN 1934:

Messieurs

J. Destrée,
L. Stroobant,
Ch. Terlinden,
Paul Saintenoy,
Dr Van Doorslaer,
G. Hasse.

CONSEILLERS SORTANT EN 1937 :

Messieurs

L. Pâris,
Eug. Soil de Moriamé,
Lagasse de Locht,
H. Pirenne,
Chanoine van den Gheyn.
De Ridder.

COMMISSION DES PUBLICATIONS:

Messieurs

L. Pâris,
P. Bergmans,
P. Saintenoy,
Paul Rolland,
Colonel De Witte.

COMMISSION DES FOUILLES:

Messieurs

G. Hasse,
H. Siret,
Dr Van Doorslaer,
Stroobant,
Paul Rolland.

COMMISSION DES FINANCES:

Messieurs

L. Kintsschots,
V. Tahon,
Em. Van Heurck,
Paul Rolland.

COMMISSION DE LA BIBLIOTHEQUE:

Messieurs

P. Bergmans,
Hulin de Loo,
L. Pâris,
Paul Rolland.

MEMBRES TITULAIRES:

Messieurs

1. **Soil de Moriamé, Eug.**, président honoraire du tribunal de 1e instance, Tournai, rue Royale, 45 1888*(1883)
2. **Destrée, Jos.**, conservateur honore aux Musées royaux du Cinquantenaire, Etterbeek-Bruxelles, chaussée St-Pierre, 123. 1891 (1889)
3. **Saintenoy, Paul**, architecte, Bruxelles, rue de l'Arbre Bénit, 123. 1896 (1891)
4. **de Behault de Dornon, Armand**, sous-directeur hre au Ministère des Affaires Etrangères, Bruxelles, rue des Drapiers, 10. 1896 (1893)
5. **van den Gheyn**, (chanoine), directeur général des Oeuvres Eucharistiques, Gand, rue du Miroir, 18. 1896 (1893)
6. **Bergmans, Paul**, bibliothécaire en chef et professeur à l'Université, Gand, rue de la Forge, 29. 1900 (1897)
7. **Stroobant, L.**, directeur hre des colonies agricoles de bienfaisance de Wortel et Merxplas, Président de la Société d'archéologie Taxandria, Malines, Chaussée de Battel, 255. 1903 (1890)
8. **Pirenne, H.**, professeur à l'Université, Gand, rue Neuve-Saint-Pierre, 126. 1906 (1903)
9. **Laenen** (chanoine), archiviste de l'Archevêché, Malines, rue de Stassart. 1906 (1900)
10. **Kintsschots L.**, Anvers, Avenue d'Italie, 74. 1906 (1901)
11. **Comhaire, Ch., J.**, Liége, rue des Houblonnières, 57 1908 (1894)
12. **Matthieu, E.**, avocat, Enghien. 1908 (1886)
13. **Van Doorslaer**, (docteur), vice-président du Cercle archéologique, Malines, rue des Tanneurs, 34. 1908 (1906)
14. **Hulin de Loo, G.**, professeur à l'Université, Gand, place de l'Evêché, 3. 1912 (1906)

(*) La première date est celle de l'élection comme membre titulaire. La date entre parenthèse est celle de la nomination comme membre correspondant régnicole.

15. **Coninckx, H.**, secrétaire du Cercle archéologique, Malines, rue du Ruisseau, 11. 1914 (1906)
16. **de Witte, Edg.**, colonel d'artillerie, Bruxelles, avenue Albert, 204. 1919 (1903)
17. **Heins, Armand**, artiste-peintre, Gand, rue de Brabant, 7. 1919 (1906)
18. **Van Heurck, Emile**, Anvers, avenue Hélène, 26. 1919 (1911)
19. **Jansen, O. P.**, (chanoine **J. E**), curé, Lovenjoul. 1919 (1909)
20. **Pâris, Louis**, conservateur en chef de la Bibliothèque royale, Bruxelles, rue d'Arlon, 39. 1919 (1908)
21. **Maere**, (chanoine **René**), professeur à l'Université, Louvain, rue des Récollets 29. 1919 (1904)
22. **Visart de Bocarmé, Albert**, Bruges, rue St-Jean, 18. 1920 (1913)
23. **Tahon, Victor**, ingénieur, Bruxelles, rue Breydel, 40a. 1921 (1894)
24. **Hasse, Georges**, médecin vétérinaire du Gouvernement, Berchem-Anvers, avenue du Cardinal Mercier, 28. 1922 (1910)
25. **Aerschot** (comte **d'**), ancien chef du Cabinet du Roi, Bruxelles, boulevard du Régent, 40. 1923 (1914)
26. **Sibenaler, J. B**, St-Josse-Buxelles, rue Potagère, 55 1923 (1907)
27. **Van Ortroy**, professeur émérite à l'Université, Gand, avenue Clémentine, 20. 1925 (1899)
28. **Capart, Jean**, conservateur en chef des Musées royaux du Cinquantenaire, Woluwe-Bruxelles, avenue Verte, 8. 1925 (1912)
29. **Rolland, Paul**, archiviste de l'Etat, Anvers, rue de Witte, 59. 1925 (1922)
30. **Brassine, Jos.**, bibliothécaire en chef et professeur à l'Université, Liége, rue Nysten, 30. 1926 (1920)
31. **Laurent, Marcel**, professeur à l'Université de Liége, Woluwe-Bruxelles, avenue Parmentier, 40. 1926 (1914)
32. **Terlinden (Vte Charles)**, professeur à l'Université de Louvain, Bruxelles, rue du Prince Royal. 1926 (1921)
33. **De Ridder, Alf.**, directeur général au ministère des Affaires étrangères, Bruxelles, avenue Michel-Ange, 5. 1926 (1923)
34. **Lamy (Mgr. Hugues)**, prélat de l'abbaye de Tongerloo 1926 (1914)

35. **Lagasse de Locht (chevalier)**, président de la Commission royale des monuments et des sites, Bruxelles, chaussée de Wavre, 167. 1926 (1914, 1925)

36. **Desmarez, Guill.**, archiviste de la ville et professeur à l'Université de Bruxelles, Bruxelles, avenue des Klauwaerts, 11. 1928 (1912)

37. **Van Puyvelde, Leo**, conservateur en chef des Musées Royaux des Beaux-Arts, Bruxelles, rue Vilain XIIII 7. 1928 (1923)

38. **Bautier, Pierre**, conservateur au Musée Royal des Beaux-Arts, Bruxelles, Avenue Louise, 549. 1928 (1914)

39. N...

40. N...

MEMBRES CORRESPONDANTS REGNICOLES.

1. **Siret, Louis**, ingénieur, Bruxelles, avenue Louis Lepoutre, 65. 1888

2. **La Haye, L.**, conservateur honoraire des Archives de l'Etat, Liége. 1890

3. **Le Grelle** (comte **Oscar**), Anvers, rue des Pinsons, 15. 1896

4. **Waltzing, J. P.**, professeur à l'Université, Liége, rue d'Artois, 11. 1902

5. **Dubois, Ernest**, directeur de l'Institut supérieur de commerce, Anvers, rue de Vrière, 36. 1904

6. **Zech** (abbé **Maurice**), curé de l'Eglise N. D. du Finistère, Bruxelles, rue du Pont-neuf, 45. 1904

7. **de Pierpont, Édouard**, château de Rivière, Namur. 1908

8. **Alvin, Fred.**, conservateur à la Bibliothèque royale, Uccle-Bruxelles, rue Ed. Cavell, 167. 1911

9. **Van Bastelaer, René**, conservateur à la Bibliothèque royale. Bruxelles, rue Darwin, 22. 1911

10. **de Marneffe, Edg.**, chef de section honoraire aux Archives générales du royaume, Tirlemont, chaussée de Louvain, 28. 1912

14. **Philippen** (abbé), archiviste des Hospices, Anvers, rue Rouge 14 1914

12. **De Bruyn, Edm.**, avocat, professeur à l'Institut supérieur des Beaux-Arts, Bruxelles, rue Jean d'Ardenne, 33. 1914
13. **Poupeye, Camille**, Laeken, rue Breesch, 27. 1914
14. **Raeymaekers**, (docteur), directeur de l'hôpital militaire Gand, boulevard des Martyrs, 74. 1914
15. **Verhaegen** (baron **Pierre**), Gand, Vieux quai au bois, 62. 1914
16. **Paquay** (abbé **Jean**), curé-doyen de Bilsen, (Limbourg). 1920
17. †**Brunin, Georges**, Place du Marais, Gand. 1920
18. **Hocquet A.**, archiviste de la ville, rue Rogier, Tournai. 1920
19. **Van den Borren, Ch.**, bibliothécaire du Conservatoire royal de Musique. Uccle-Bruxelles, rue Stanley, 55. 1920
20. **Gessler, Jean**, professeur à l'Athénée royal, Louvain, boulevard de Jodoigne, 84. 1921
21. **Tourneur, Victor**, conservateur à la Bibliothèque royale Bruxelles, chaussée de Boitsfort, 102. 1922
22. **Pierron, Sander**, secrétaire de l'Institut supérieur des Arts décoratifs, Ixelles-Bruxelles, 7, rue Jean-Baptiste Collijns. 1922
23. **Leuridant, Félicien**, secrétaire du Cercle Archéologique d'Ath Watermael, avenue de Visé, 118. 1922
24. **Nelis, Hubert**, chef de section aux Archives générales du royaume, Bruxelles, rue des Palais, 440. 1924
25. **Michel, Edouard**, Bruxelles, rue de Livourne, 49. 1925
26. **de Schaetzen (le chevalier Marcel)**, Bruxelles, rue de la Loi, 134. 1925
27. **Delen, A. J. J.**, conservateur adjoint du Musée Plantin-Moretus, Anvers, rue du Saint-Esprit. 1925
28. **Lefèvre O. P.**, (le chanoine), archiviste aux Archives Générales du Royaume. Bruxelles. 1925
29. **Duvivier, Paul**, avocat, Bruxelles, place de l'Industrie, 26 1925
30. **De Puydt, Marcel**, Anvers, avenue Isabelle, 27. 1925
31. **Van Schevensteen**, (D^r^), médecin en chef de l'Institut ophtalmique de la ville, Anvers, Avenue de Belgique, 46. 1926
32. **Courtoy, F**, conservateur du Musée d'antiquités, Namur, boulevard Frère-Orban ,2. 1926
33. **Puissant** (chan. **Edm.**), Mons, rue Terre du prince, 3. 1926

34. **de Moreau S. J.** (le R. P.), professeur au Collège théolog. et philosophique de la Compagnie de Jésus, Louvain, rue des Récollets, 11. 1926

35. **van de Walle, Baudouin,** Bruxelles, Avenue de la Brabançonne, 20. 1926

36. **Hoc, Marcel,** bibliothécaire à la Bibliothèque royale, Ixelles-Bruxelles, rue Henri Maréchal, 19. 1926

37. **Velge, Henri,** professeur à l'Université de Louvain, Bruxelles rue de Turin, 27. 1927

38. **de Borchgrave d'Altena** (comte **Joseph**), attaché aux Musées Royaux du Cinquantenaire, Bruxelles, rue d'Arlon, 90 1927

39. **Le Fèbve de Vivy, Léon,** juge au tribunal de 1e instance, Dinant, avenue Franchet d'Esperey, 135. 1927

40. **Ganshof, F. L.,** professeur à l'Université de Gand, Bruxelles, rue Jacques Jordaens, 12. 1928

41. **Sabbe, Maurice,** conservateur du Musée Plantin Moretus, Anvers, Marché du Vendredi. 1928

42. **Van Zuylen van Nyevelt,** (baron **Albert**), conservateur des Archives de l'Etat, Bruges. 1928

43. **Vannerus. Jules,** conservateur des Archives de la Guerre, Bruxelles, Avenue Ernestine, 3 1928

44. **Van Cauwenberg** (abbé **E.**), bibliothécaire en chef de l'Université, Louvain, Place du Peuple. 1928

45. N...

46. N...

47. N...

48. N...

49. N...

50. N .

MEMBRES D'HONNEUR:

Ladeuze (Mgr.), recteur magnifique de l'Université, Louvain, rue de Namur. 1914

Destrée, Jules, ancien ministre des Sciences et des Arts, Bruxelles, rue des Minimes, 45. 1928

Houtart, (baron **Maurice**), ministre des Finances, Bruxelles, rue Jourdan, 49. 1928

MEMBRES HONORAIRES REGNICOLES:

Messieurs

1. **Cogels** (baron **Frédégand**), gouverneur honoraire de la province, Anvers, rue de la Justice. 1901
2. **Cumont, Franz,** Rome, Corso d'Italia, 19. 1902
3. **Holvoet** (baron **Georges**), gouverneur de la province d'Anvers, Anvers, longue rue de l'Hôpital. 1925
4. **Berlière O. S. B.,** (dom **Ursmer**), abbaye de Maredsous, 1926
5. **de Loë,** (baron **Alfred**), conservateur honoraire des Musées royaux du Cinquantenaire, Etterbeek, avenue d'Auderghem, 82. 1926
6. **Delehaye,** S. J. (le R. P.), président des Bollandistes, Bruxelles, boulevard Saint-Michel. 1927

MEMBRES HONORAIRES ETRANGERS.

Messieurs

1. **Blok, J. J.,** professeur à l'Université, Leyde, Oude Singel, 66 1908
2. **Maruchhi, Orazio,** archéologue, Rome. 1908
3. **Bulic** (Mgr. **Franz**), directeur du Musée archéologique, Spalato (Dalmatie). 1918

4. **Venturi Dr Alphonso**, professeur à l'Université, Rome, Via Tabio Massinio, 33. 1908
5. **Ricci, Corrado,** président de l'Institut d'archéologie et d'histoire de l'art, Rome, Piazza Venezia, 11. 1912
6. **Miquet, François,** président de l'Académie Florimontane, Annecy, Vouvray 1920
7. **de Margerie (E. Ex. P.),** ambassadeur de la République française, Berlin. 1922
8. **Leynaud** (S. G. Mgr.), archevêque d'Alger. 1924
9. **Van Kerkwijck, A. C.,** directeur du Cabinet des médailles, La Haye, Nassaulaan, 22. 1921

MEMBRES CORRESPONDANTS ETRANGERS.

Messieurs

1. **Beauvois,** Corberon (France). 1880
2. **Philips, J. Henry,** Philadelphie (Etats-Unis). 1884
3. **Wallis, Henry,** Londres, Upper Norwood, Angleterre, Beauchamp Road, 9. 1884
4. **Stein, Henry,** archiviste aux Archives nationales, Paris, (France). 1894
5. **Germain de Maidy, Léon,** Nancy (France), rue Heré, 26. 1894
6. **Bredius (Dr A.),** conservateur du Musée de peinture, La Haye (Pays-Bas), Prinsengracht, 6. 1896
7. **Montero, Bélisario,** consul-général de la République Argentine, Berne. 1896
8. **Santiago de van de Walle,** avocat, Madrid (Espagne). 1896
9. **Dr Lopes,** consul général. Lisbonne (Portugal). 1896
10. **Valentin du Cheylard, Roger,** ancien receveur des domaines, rue du Jeu de Paume, Montélimar, (Drôme), France 1897
11. **Rocchi, Enrico,** colonel du corps du génie italien, Rome (Italie) 1897
12. **Cust, Lionel,** directeur de la National Gallery, Datchethouse Windsor, Datchet (Angleterre). 1898

13. **Geloes d'Eysden** (comte **R. de**), chambellan de S. M. la reine des Pays-Bas, château d'Eysden (par Eysden), Limbourg-hollandais. 1901
14. **Serra y Larea (de)**, consul général d'Espagne, Paris. 1901
15. **Andrade (Philoteio Pereira d')**, San-Thomé de Salcete (Indes Portugaises). 1901
16. **Avout** (vicomte **A. d'**), Dijon, rue de Mirande. 1901
17. **Vasconsellos** (Dr **José Leite de**), Bibliotheca national, Lisbonne 1901
18. **Uhagon y Guardamino**, marquis de Laurencin (**Francisco de**), président de la Real Academia dela historia, Madrid, calle de Serrano, 24. 1902
19. **Calore (Pier Luigi)**, inspecteur royal des monuments et antiquités, Torre de Passeri, Teramo (Italie). 1902
20. **Pereira de Lima, J. M.**, Lisbonne, rue Douradores, 140. 1902
21. **Vasconcellos (Joaquim de)**, directeur du Musée industriel, Celcofeita Porto. 1903
22. †**Berthelé, Jos.**, archiviste départemental, Montpellier (France), rue des Patriotes, 36. 1905
23. **Fordham** (sir **Herbert George**), Odsey Ashwell, Baldoch, (Werts, Angleterre). 1905
24. **Braun S. J.** (R. P. **Joseph**), Luxembourg. 1908
25. **Mély (F. de)**, **Paris**, rue de la Trémouille. 1908
26. **Rodière, Roger**, Montreuil-sur-Mer, (France) 1908
27. **Leuridan** (chanoine **Th.**), archiviste du diocèse de Cambrai, Roubaix (Nord France), rue Dammartin, 14. 1908
28. **Baldwin Brown G.**, professeur d'histoire de l'art à l'Université, Edimbourg, George Square, 49. 1906
29. **Vitry, Paul**, conservateur des Musées nationaux, Paris, avenue des Sycomores, 15bis. 1908
30. **Juten, G. C. A.**, (l'abbé), directeur de Taxandria, Ginneken-lez-Bréda. 1908
31. **Holwerda** j^r^ (Dr **J. H.**), conservateur du Rijksmuseum van Oudheden, Leiden. 1908
32. **Lehman** (D^r^), directeur du Musée suisse, Zurich. 1908

33. **Fayolle** (marquis **de**), président de la Société archéologique de la Dordogne, château de Fayolle par Tocane (Dor dogne). 1908
34. **Riemsdyck (B. W. F. van)**, président de la Nederlandsch Oudheidkundig Genootschap, Amsterdam, 21, Hobbemastraat. 1908
35. **Plunkett (comte G.)**, directeur du Musée des sciences et des arts, Dublin, Upper Fitz Williamstreet. 1908
36. **Friger, Robert**, président de la Société archéologique du Maine aux Talvasières, près Le Mans. 1908
37. **Bauchesne** (marquis **de**), château de la Roche-Talbot par Sablé (Mayenne). 1908
38. **Arlot de Saint Saud** (comte **d'**), château de la Valouse, par la Roche-Calais (Dordogne). 1908
39. **Mâle, Emile**, Paris, rue de Navarre, 11. 1908
40. **Cadalfach, Puig**, architecte, Barcelone, Carrer de les Cortes Catalanes, 604. 1909
41. **Thompson, Henri Yates**, Londres, W., Sportman Square, 14. 1909
42. **Bilsen, J.**, Hull vice-président du Royal archaeological Institute, Hessle (Yorkshire). 1909
43. **Reber, B.**, Genève, Cour Saint-Pierre, 3. 1909
44. **Gargan** (baron **de**), château de Perch, (Lorraine-France). 1911
45. **Dubois, Pierre**, Amiens, rue Pierre l'Ermite, 24. 1912
46. **Smits** (Dr **Xav.**), secrétaire de la Commission des Monuments du Brabant septentrional, Goirle par Tilburg. 1912
47. **Saint-Léger (Alex. de)**, professeur à l'Université, Lille, rue de Paris, 60. 1912
48. **Colenbrander (Herman Th.)**, secrétaire de la Commission royale d'histoire, La Haye, Frankenslag, 129.
49. **Van Riemsdyk**, archiviste général honoraire du royaume La Haye. 1912
50. **Montégut, (H. de)**, château des Ombrais, par la Rochefoucauld. 1912
51. **Ferreira Pinto Nineu**, secrétaire de l'Instituto historico et géographico Parahybano do Norte (Brésil). 1912

52. **Jan Kalf,** (Dr), secrétaire de la Rijkscommissie van monumenten, La Haye, Stationlaan, 82. 1912
53. **Esperandieu** (commandant), correspondant de l'Institut, conservateur des Musées archéologiques, Nîmes. 1913
54. **Serbat, Louis,** Valenciennes. 1913
55. **Theodore, Emile,** conservateur général des Musées du Palais des Beaux-Arts, Lille, rue Solférino, 197. 1920
56. **Welther, Thimothée,** notaire à Metz. 1920
57. **Lalance,** chef d'escadron, Nancy, rue de l'Atrie, 2. 1920
58. **Prud'homme, I. G.,** musicologue, Paris, rue Lauriston, 9. 1920
59. **Roosval** (Dr **Johann**), professeur à l'Université de Stockholm, Stockholm, Novi Melartstraed, 24. 1920
60. **Liano Roza de Ampudia (Aurelio de),** Oviedo. 1920
61. **Deshouillères, Fr.,** directeur adjoint de la Société française d'archéologie, Paris, rue de la Tour, 40. 1920
62. **Thiolier, Noël,** St-Etienne (Loire), rue du Général Foy, 10. 1920
63. **Urquhard, M. F. F.,** professeur d'histoire, Baliol College, St-Gilles, Oxford.
64. **Bauchond, Maurice,** avocat, Valenciennes. 1920
65. **Cagnat, H.,** professeur au Collège de France, Palais de l'Industrie. Paris, rue Mazarine, 3. 1920
66. **Prou, Maurice,** directeur de l'Ecole des Chartes, Paris, rue Madame, 75. 1920
67. **Reinach, Salomon,** conservateur du Musée de St-Germain-en-Laye, membre de l'Institut, Boulogne-sur-Seine (Paris), avenue Victor Hugo, 16. 1920
68. **Martha, Jules,** professeur à la Faculté des Lettres de l'Université, Paris (VI), rue de Bagneux, 16. 1920
69. **Rovere** (Dr **Lorenzo**), Turin, Corso Montevecchio, 52. 1920
70. **Banchereau, Jules, Orléans,** quai Barentin, 6. 1920
71. **Lazaro, José,** Madrid, Serrano, 114. 1921
72. **Pfister, Christian,** doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg 1921
73. **Rocheblave Samuel,** professeur d'histoire de l'art, à l'Université de Strasbourg. 1922

74. **Matthis, Charles,** correspondant du Ministère de l'instruction publique, Niederbronn-les-bains, rue de la Victoire. 1922

75. **Dornellas (Alfonso de),** Patentes-Lisbonne, Travessa de S. Sebastio, 11. 1922

76. **N. M. Balanos,** directeur du service de conservation des monuments antiques et historiques, Athènes, place St-Georges, 7. 1922

77. **Forrer (Dr R.),** conservateur du musée des antiquités préhistoriques gallo-romaines et mérovingiennes, Palais de Rohan, Strasbourg. 1922

78. **Aubert, Marcel,** directeur de la Société française d'archéologie. Paris (VII), cité Vanneau, 8. 1925

79. **Bréhier, L.,** professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, Chamalières (Puy de Dôme), avenue de Royat, 12. 1925

80. **Andrieu (colonel),** Dijon, boulevard Thiers, 27. 1925

81. **Hoynck van Papendrecht, A.,** conservateur du Musée d'antiquités, Rotterdam, Matthenesserlaan, 226. 1925

82. **Réau, Louis,** président de la Société de l'Histoire de l'Art français, Paris (XVI), rue de la Faisanderie, 54. 1925

83. **Vaes (Mgr),** secrétaire de l'Institut historique belge, Rome, Piazza Rusticucci. 1926

84. **Malcom Lets,** London N. W., 11, West Heath Drive, 27. Golders Green. 1927

85. **Schaeffer,** conservateur au Musée préhistorique et gallo-romain de Strasbourg. 1927

86. **Lacoste, Paul,** professeur à l'Institut des Sciences sociales de l'Université de Lille. 1927

87. **Dr Van Giffen,** professeur à l'Institut biologique et archéologique de l'Université de Groningue. 1928

PERSONNES MORALES CORRESPONDANTES (1).

(Echanges de publications, etc.)

BELGIQUE.

A. B. **Institut archéologique**, Arlon.
A. B. **Cercle archéologique**, rue des Hauts Degrés, Ath.
B. **Analecta Praemonstratensia**, Norbertyner Adbij, Averbode.
A.B. **Société d'émulation**, rue Neuve, 18, Bruges.
A.B. **Académie royale de Belgique**, Bruxelles.
A. B. **Commission royale des Monuments et des Sites**, Bruxelles
B. **Académie royale de Médecine**, Bruxelles.
B. **Société royale Belge de Géographie**, rue de la Limite, 46, Bruxelles.
A. B. **Société royale d'Archéologie de Bruxelles**, rue Ravenstein, 11, Bruxelles.
A. B. **Société royale de numismatique**, Palais des Académies, Bruxelles.
A. B. **RR. PP. Bollandistes**, Boulevard St-Michel, 24, Bruxelles.
A. B. **La Terre Wallonne**, Rue de Montignies, 72, Charleroi.
B. **Musée archéologique**, Boulevard Jacques Bertrand, Charleroi.
B. **Cercle archéologique**, Enghien
A. B. **Koninklijke Vlaamsche Akademie**, Gent.
A. B. **Ecole des Hautes Etudes**, Quai au Blé, 16, Gand.
B. **Cercle Historique et Archéologique**, Hal.
B. **Cercle Hutois des Sciences et Beaux-Arts**, rue Rioul, 11, Huy.
B. **Institut archéologique Liégeois**, Liége.
A. B. **Société d'art et d'histoire**, rue Bonne Fortune, 2, Liége.
A. B. **Bibliothèque de l'Université**, Place du Peuple, Louvain.
A. B. **Cercle archéologique littéraire et artistique de Malines**, rue du Ruisseau, 11, Malines.
B. **Mechlinia**, Malines.
A. B. **Abbaye de Maredsous** (par Maredret).

(1) **A** signifie: envoi des Annales — **B**, envoi du **Bulletin**.

B. **Société des Sciences, des Arts et des Lettres,** avenue d'Havré, 20, Mons.

A. B. **Société archéologique,** Musée Archéologique, Namur.

B. **Cercle archéologique du Pays de Waes,** St-Nicolas (Waes).

A. B. **Cercle archéologique,** Termonde.

A. B. **Société du Hagelant,** Tirlemont.

B. **Société scientifique et littéraire du Limbourg,** Tongres.

A. B. **Société royale historique et archéologique,** Tournai.

B. **Société d'Archéologie «Taxandria»,** Turnhout.

A. B. **Société Verviétoise d'archéologie et d'histoire,** rue Laoureux, 54, Verviers.

ALLEMAGNE.

B. **Historischer Verein für Schwaben und Neubourg,** Augsbourg (Bavière).

A. B. **Verein von Altertumsfreunden in Rheinland,** Bonn.

A. B. **Grossh. Hessische Universitätsbibl.,** Giessen.

A. B. **Redaktion der Neuen Heidelberger Jahrbucher,** Heidelberg.

A. B. **Königliche Sächsische Gesellschaft der Wissenschaften,** Leipzig.

B. Historischer Verein von Oberpffalz und Stadtamhof, Regenburg (Bavière).

A. B. **Gesellschaft für Nutzliche Forschungen,** Provincial Muzeum, Trier

B. **Verein für Nassauische Altertumskunde,** Wiesbaden.

ANGLETERRE.

B. **The Librarian Museum of Archaeology and Ethnology,** Dowingstreet, Cambridge.

A. B. **Royal Historical Society,** Russel Square, 22, London, C. 1.

A. B. **Victoria and Albert Museum,** South Kensington, London S. W. 7.

INDES ANGLAISES.

A. B. **Superintendant archeological Survey.** Burma.

A. B. **Office of the Director general of Archeology India,** Simla

AUTRICHE.

A. **Oberösterreischischer Musealverein,** Linz a. d. Donau.

A. B. **Akademie der Wissenschaften,** Wien.

AZERBAIDJAN.

B. ***Société d'exploration,** Bakou.

BRESIL.

B. ***Museu Nacional,** Rio de Janeiro.

CANADA.

A. B. ***Numismatic and antiquarian Society,** Chateau de Ramezay, Montreal.

DANEMARK.

B. **Société royale des Antiquaires du Nord,** Copenhague.

IRLANDE.

A. B. **Royal Irish Academy,** Dublin.

A. B. **Musée des Sciences et des Arts,** Dublin.

A. B. **Royal Society of Antiquaries of Ireland,** Herrion Square, 63, Dublin.

ESPAGNE.

B. ***Societad de estudios Almeriensis,** Almeria.

A. B. ***Institut d'estudis Catalans,** Bibliotheca de Catalunga, Palau de la Diputacio, Barcelona.

B. ***Real Academia des Sciencas,** Madrid.

A. B. ***Real Academia de la Historia,** Madrid.

A. B. ***Direction de la Revista de archivos, bibliothecas y museos,** Paseo de Recoletos, 20, Madrid

B. ***Sociedad arqueologica Luliana,** Palma de Mallorca (Ile Majorque)

B. ***Real Sociedad Archeologica Tarraconense,** Tarragona.

* L'astérisque signifie: par l'intermédiaire du Service des Echanges internationaux.

ETATS-UNIS.

A. B. ***New-York State Library**, Albany (New-York).

A. B. ***The University of California Library. Exchange department**, Berkeley, California.

B. ***American Academie of Arts and Sciences**, Newburystreet, 28, Boston.

B. ***Peabody Museum of American Archaeology and Ethnology**, Cambridge, Mass.

B. ***Field Museum of Natural History**, Chicago.

B. ***Cincinnati museum association**, Eden Park (Cincinnati-Ohio).

A. B. ***The State hstorical Society of Wisconsin**, Madison.

B. ***Connecticut Academy of arts and Sciences**, New-Haven (Connecticut).

A. ***Yale University Library**, New-Haven.

A. B. ***New-York Public Office of the Director**, Fifth Avenue, 476, New-York.

A. ***The American philosophical Society**, South Fifth Street 104, Philadelphie.

A. B. ***Bureau of Ethnology**, Washington.

A. B. ***Washington University**, St-Louis.

A. B. ***Smitshonian Institution**. Internation exchange, Washington D.C.U.S.

FINLANDE.

A. B. **Société finlandaise d'archéologie** (Suomen muinastoyhdistys), (Helsinki), Helsingfors

FRANCE.

A. B. ***Société d'Emulation**, Abbeville.

B. ***Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres**, Musée Arbaud, rue du 4 septembre 2a, Aix.

B. ***Bibliothèque de l'Université** à Aix en Provence.

A. B. ***Société des Antiquaires de Picardie**, rue Gloriette, 1, Amiens.

A. B. ***Société nationale d'agriculture, sciences et arts**, de et à Angers.

B. ***Académie des sciences, lettres et arts**, Arras.

A. B *Commission départementale des Monuments historiques du Pas de Calais, à la Préfecture, Arras.

A. B. *Société des Lettres, Sciences et Arts, Bar-le-Duc.

B. *Société d'histoire d'archéologie et de littérature, Beaune.

A B. *Société d'Emulation du Doubs, Besançon.

A. B. *Société archéologique, scientifique et littéraire, Beziers.

A. B. *Académie d'Hippone, Bone.

A. B. *Société archéologique, Bordeaux.

A. B. *Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres, Caen.

A B. *Société des antiquaires de Normandie, Caen.

A. B. *Société d'émulation pour les sciences, arts et belles-lettres, Cambrai.

A. B. *Société d'histoire et d'archéologie de la Savoie, Chambery.

A. B. *Société nationale académique de et à Cherbourg.

A. B. *Société historique, Compiègne.

B. Académie Arabe, Ministère de l'Instruction Publique, Damas (Syrie)

B. *Société archéologique du département de Constantine.

B. *Académie des sciences, arts et belles-lettres, Dijon.

B. *Société académique d'agriculture, sciences et arts, Douai.

B. *Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, Dunkerque.

B. *Société libre d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres, Evreux.

B. *Académie Delphinale, Grenoble.

B. *Société Havraise d'études diverses, Le Hâvre.

B. *Société des sciences, de l'agriculture et des arts, Lille.

A. B. *Bibliothèque Universitaire, rue Jean Bart, 1, Lille.

B. *Société archéologique et historique du Limousin, Limoges.

B. *Académie des sciences, belles-lettres et arts, au Palais des Arts, Lyon.

B. *Bulletin historique du diocèse de Lyon. Place de Fourvière, 11, Lyon.

B. *Académie des Sciences, Metz.

B. *Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine, Metz.

A. B. *Académie des Arts, sciences, etc., Hôtel Senécé, Macon.

B. ***Société Archéologique**, Tarn et Garonne, Montauban.
A. B. **Académie des sciences et lettres**, Montpellier.
B. ***Académie de Stanislas**, Nancy.
B. ***Société d'archéologie de Lorraine**, Nancy.
B. ***Académie des sciences du Gard**, Nimes
B. ***Société archéologique et historique de l'Orléanais**, Orléans.
A. B. ***Bibliothèque de l'Institut de France**, 110, rue de Grenelle, Paris (VIIe).
A B. ***Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts**, Paris.
A. B. ***Bulletin Monumental, Société Française d'Archéologie**, Pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris.
A. B. ***Société des antiquaires de France**, Paris.
A. B. ***Bibliothèque d'Art et d'Archéologie** (Université de Paris), rue Berryer, 11, Paris (VIIIe).
A. B. ***Bibliothèque de l'Institut catholique de France**, rue Vaugirard, 74 Paris.
A B. ***Gazette des Beaux-Arts**, Boulevard St-Germain, 106, Paris (6e)
A B. ***Administration du Musée Guimet**, avenue du Trocadéro, 30, Paris
A. B. ***Polybiblion**, revue bibliographique universelle, rue St-Simon, 5, Paris.
A. ***Notes d'Art et d'Archéologie**, rue de l'Abbaye, 13, Paris (VIe)
B. ***Société historique et archéologique de Périgord**, Périgueux.
B. ***Société des antiquaires de l'Ouest**, Poitiers.
A. B. ***Société d'études de la province de Cambrai**, rue des Arts, 14, Roubaix.
A B. ***Société d'Emulation**, rue des Arts, 14, Roubaix (Nord).
B. ***Académie des sciences, belles-lettres et arts**, Rouen.
A. B. ***Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis**, Saintes.
A. B. ***Société des antiquaires de la Morinie**, Saint-Omer.
A. B. ***Société des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-Alsace**, Strasbourg.
A. B. ***Société pour la conservation des monuments historiques**, Strasbourg
B. ***Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres**, Toulouse.
B. ***Société archéologique**, Toulouse.

A. B. ***Société archéologique de la Touraine,** Tours.

B. ***Société archéologique de la Drôme,** Valence.

GRECE.

A. **Bibliothèque de l'Académie d'Athenes.**

A. B. **Direction du Service de Conservation des Monuments historiques** Athènes.

HOLLANDE.

A. ***Koninklijk Oudheidkundig Genootschap,** Rijksmuseum, Amsterdam

A. B. ***Koninklijke Akademie van Wetenschappen,** Amsterdam.

A. B. ***Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen,** Koningsplein, West, 11, Batavia.

A. B. ***Genealogisch Heraldiek Genootschap «de Nederlandsche Leeuw»** Bleyenburg, 5, 's Gravenhage.

B. ***Tijdschrift voor Geschiedenis,** Groningen.

B. ***Provinciaal Genootschap van Kunsten en Wetenschappen in Noord-Brabant,** 's Hertogenbosch.

A. B. ***Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde,** Leiden.

B. ***Museum van Oudheden,** Leiden.

B. ***Société Historique et Archéologique,** Maastricht.

B. ***Zeeuwsch Genootschap der Wetenschappen,** Middelburg.

A. B. ***Universiteitsbibliotheek (Historisch Genootschap),** Utrecht.

ITALIE.

A. ***Société di storia patria per la Sicilia Orientale,** Catania.

A. B. ***R. Instituto Lombardo di scienze e lettere,** Milan.

A. B. ***Academia d'Archeologia,** Naples.

A. B. ***Direzione degli annali delli Univers. Toscane presso la R. Universita de Pisa.**

B. ***Societa Calabra di Storia Patria,** Reggio.

A. B. ***Institut Historique Belge de Rome,** Piazza rusticucci, 18, Rome(13)

A. B. ***Bibliothèque du Vatican,** Via Cola di Rienzi, 190, Rome.

A. B. ***R. Academia dei Lincei,** Via della Lungara, 10, Rome.
A. ***Societa piemontese di archeologia et belle arti,** Via Napione, 2, Torino.

JAPON.

B. ***The Tokio Imperial University,** Tokio.

LETTONIE.

B. ***Administration des Monuments** (Ministère de l'Instruction publique), Voldémara réla 36a, Riga.

LUXEMBOURG.

B. ***Institut royal Grand Ducal Luxembourgeois,** Luxembourg.
A. B. ***Verein für Luxemburger Geschichte «Ons Hemecht»,** Gesellenhaus, rue du Casino, Luxembourg.

NORVEGE.

B. ***Université royale de Norwège,** Oslo.

POLOGNE.

A. B. ***Polska Academja Umiejetnosci,** Cracovie.

PORTUGAL.

A. B. ***Musée Ethnologique Portugais,** Belem.
B. ***Academia Real dos Sciencias,** Lisbonne.
A. B. ***Associaça dos arquaeologos portugueses. Edificio historici de Carmo,** Lisbonne.

SUEDE.

A. B. ***Société archéologique et historique de Gothembourg et Bohuslän** Gothembourg.
A. B. ***Université de Lund,** Lund.
A. B. *** Académie royale d'histoire et des antiquités,** Stockholm.
A. B. ***Bibliothèque de l'Université royale pour : «Humanistiska Vetenskaps Samfundet»** (Société des lettres), Upsala.

SUISSE.

A. B. ***Musée d'art et d'Histoire,** Genève.

A. B. ***Société d'histoire et d'archéologie de Genève,** rue Calvin, 12, Genève.

B. ***Schweizerische Gesellschaft für Urgeschichte,** Solothurn.

URUGUAY.

B. ***Direction générale de statistique de l'Uruguay,** Montevideo.

YOUGOSLAVIE.

B. ***Revue «Narodna Starina»,** post. pret. 14, Zagreb VI.

B. ***Hrvatski Narodni,** Etnografski Musei, Mazuranicev tzf. 27, Zagreb

RAPPORT SUR L'EXERCICE 1926

—:—

MESSIEURS,

J'ai à vous faire rapport sur la situation de l'Académie durant l'année 1926 ou, plus exactement, puisque telle a été notre année sociale, de février 1926 à février 1927. Peut-être, tout au moins en ce qui me concerne personnellement, devrais-je encore préciser ou plutôt rapprocher ces termes chronologiques puisque je ne suis réellement qualifié pour parler de notre activité que depuis six mois. C'est à la date du 1r août en effet que celui que vous aviez accoutumé d'entendre à cette place depuis 30 ans, j'ai cité M. Fernand Donnet, dans un geste sponta-' de renoncement que nous ne parvenons pas encore à comprendre mais qu'il ne nous est pas moins permis de déplorer profondément, donnait sa démission comme secrétaire et que vos tr-- confiants suffrages m'appelaient à lui succéder. Et ce geste de M. Donnet peut être considéré comme l'événement capital de notre vie collective durant l'année écoulée. Que dis-je, cet événement sort du cadre annuel que le souci d'ordre impose à nos actes, il se dresse au dessus des années, au dessus même de bien des vies consacrées au travail: il clôt une véritable période de la vie de l'Académie même. Car il n'y a pas à s'y méprendre, les 30 années que vient de passer l'Académie s'identifient, s- confondent absolument avec celles que passa son secrétaire, si bien que le jalon que celui-ci a posé récemment dans sa propre existence est aussi un jalon pour l'institution qui vivait

de ses soins. Combien parfaite, en effet, fut cette identité. M. Donnet fut l'Académie en ce sens qu'il lui fut ce que l'âme est au corps, c'est-à-dire le principe permanent d'activité. Je ne voudrais faire aucune peine aux remarquables présidents qui se sont succédé durant son secrétariat, mais tous conviendront de ce que les présidents passent... tandis que le secrétaire reste. C'est lui qui assure l'unité de vue, la continuité des efforts et la coordination des bonnes volontés; c'est lui qui, le cas échéant, prend toutes les initiatives et porte toutes les responsabilités. C'est à lui que tous s'adressent et c'est lui qui doit répondre à tous. Or, et ce temps est encore assez proche pour que je n'aie pas besoin de vous le rappeler, M. Donnet fut un secrétaire idéal, toujours sur la brèche, ne pensant qu'à «son» Académie, faisant d'elle «sa chose». Mais s'il a fait d'elle sa chose, elle le lui a rendu en faisant de lui «son homme», s'il est assimilé à elle, elle s'est assimilée à lui, et vous comme moi, loin d'être choqués, n'avons même jamais été étonnés d'entendre notre compagnie appelée dans les milieux scientifiques, l'«Académie Donnet», pour la distinguer de l'Académie officielle, tout comme chez nos voisins du sud l'Académie Goncourt est différenciée de l'Académie française. Tout indirect que soit cet hommage il n'en est pas moins le plus grand dont un secrétaire puisse être l'objet.

Ainsi donc, brusquement, à la date du 1r août, sans que nous soyons encore revenus de notre saisissement au point de n'avoir pas encore trouvé un moyen — car, toujours modeste, il les écarte tous — de le remercier de son long dévouement, M. Donnet a placé l'Académie à un tournant de son histoire.

Appelé à m'occuper ici de l'aspect nouveau qu'ont pris les choses, je ne puis faire cependant sans jeter une coup d'œil sur leur disposition durant les quelques mois qui précédèrent mon arrivée au secrétariat, afin que, tout extraordinaire qu'ait été pour nous cette année académique, la vision succincte qui doit vous en être donnée ne rompe pas trop cependant avec la forme habituelle.

Je viens de dire un mot des présidents. J'espère que le président de cette année, ne me reprochera pas de l'avoir fait en ces termes. Aussi bien, le manque de continuité de vues que je dénonçais comme un défaut inhérent à la forme de notre charge présidentielle, ne semble pas devoir être appliqué à M. Soil de Moriamé. N'est-ce pas la quatrième fois, en effet, qu'il a été unanimement désigné pour diriger notre institution? Ce qui, de votre part, était un hommage répété à sa science, à son autorité et son infinie courtoisie n'a fait que développer chez lui l'expérience qu'il avait déjà de nos affaires. Aussi souhaiterais-je, et à de multiples titres, d'avoir encore à être son modeste collaborateur au bureau de l'Académie.

Les élections statutaires du 7 février 1926 ont désigné pour la vice-présidence M. Louis Pâris, conservateur en chef de la Bibliothèque Royale de Belgique. Celles du 1r août ont, à l'unanimité, appelé M. E. Van Heurck à la trésorerie que la démission de M. Dillis rendait vacante.

En même temps que sa démission comme trésorier, M. Dillis donnait aussi sa démission comme membre. A côté de cette démission explicite il faut compter la démission tacite de M. E. Bernays, membre correspondant régnicole.

A la date du 7 février 1926 MM. le baron de Loë et dom Ursmer Berlière O. S. B., ont échangé leur titre de membre titulaire contre celui de membre honoraire régnicole.

Et puisque j'en suis aux membres qui se sont plus ou moins retirés de notre compagnie, je ne veux pas aller plus loin sans parler de ceux que nous ne reverrons plus jamais.

Notre confrère Van Overloop, conservateur en chef des Musées Royaux du Cinquantenaire est décédé le 12 mars 1926. Il était membre de l'Académie depuis 1889 et venait d'échanger son titre de membre titulaire, qu'il avait acquis en 1896, contre celui de membre honoraire régnicole. M. Van Overloop a surtout rendu d'inappréciables services à l'archéologie en organisant l'office de documentation du Musée du Cinquantenaire. Aussi

l'Académie a-t-elle tenu à être représentée dans le comité qui s'est formé pour lui ériger un mémorial en cet établissement.

M. L. Maeterlinck, conservateur honoraire du Musée des Beaux-Arts de Gand, est décédé le 2 juin 1926. Il était notre confrère à titre de correspondant régnicole depuis 1901. Son activité s'était surtout dépensée dans l'étude des primitifs flamands.

Continuant à faucher parmi les chefs de nos grands musées, la mort qui, peu avant les autres, avait abattu soudainement notre confrère P. Buschmann, conservateur du Musée des Beaux-Arts d'Anvers, a saisi d'une façon aussi subite, le 16 décembre, notre confrère Fierens-Gevaert, conservateur en chef du Musée Royal des Beaux-Arts à Bruxelles et professeur à l'Université de Liége. Fierens-Gevaert était membre correspondant régnicole de l'Académie depuis 1914. On lui doit de remarquables études d'histoire artistique relatives surtout aux primitifs. Le dimanche avant son décès nous l'avions encore félicité pour l'obtention du prix quinquennal de la critique et des essais que lui avait valu son ouvrage sur *Les belles heures du duc de Berry à Bruxelles.*

Parmi nos membres étrangers nous regrettons la perte (9 juillet 1926) du marquis de Villalobar, ambassadeur d'Espagne en Belgique que nous avions proclamé membre honoraire en 1922 en reconnaissance des services sans nombre qu'il avait rendus à notre pays pendant la guerre, et celle (12 mai 1926) de M. Jos. Berthelé, archiviste départemental à Montpellier, qui était notre correspondant depuis 1905.

Pour combler les vides causés par les décès, les démissions et les transferts de membres dans d'autres catégories, ont été élus membres titulaires, en séance du 7 février: MM. le Vte Ch. Terlinden, professeur à l'Université de Louvain, Marcel Laurent et Jos. Brassinne, professeurs à l'Université de Liége; en séance du 1r août Mgr. H. Lamy O. P., prélat de l'abbaye de Tongerloo, MM. le chevalier Lagasse de Locht, président de la Comission royale des monuments et des sites et De Ridder directeur général au Ministère des Affaires Etrangères.

Ont été élus membres correspondants régnicoles, en séance du 7 février: MM. le docteur Van Schevensteen, médecin en chef de l'Institut ophtalmique d'Anvers, Courtoy, conservateur du musée archéologique de Namur, le chanoine Puissant, archéologue à Mons; en séance du 1r août, le Rév. P. de Moreau S. J., professeur au collège théologique et philosophique de la Compagnie de Jésus à Louvain, MM. B. Van de Walle, docteur en histoire et littérature orientales et M. Hoc, attaché à la Bibliothèque Royale.

Mgr. Vaes, secrétaire de l'Institut Historique Belge de Rome a été proclamé membre correspondant étranger le 1r août.

Vous voyez que les membres titulaires n'ont pas chômé dans les séances électorales, qui leur sont réservées. Il en a été de même des membres de toutes catégories qui ont assisté à nos séances ordinaires, où ils se sont montrés nombreux et actifs. Ces séances se sont tenues tous les deux mois, alternativement à Anvers et à Bruxelles. Les communications qu'on y a faites — en moyenne trois par séance — ont porté sur l'histoire et l'archéologie proprement dites, l'histoire de l'art, l'histoire littéraire, l'histoire de la médecine, l'histoire du droit, l'héraldique et la sigillographie.

Plusieurs d'entre ces communications seront publiées dans nos Bulletins et nos Annales. Elles l'auraient été déjà si la déplorable situation financière de notre société en nous avait obligés de limiter nos éditions au complément des publications de 1925. En effet, le 2e bulletin de 1925 ainsi que les fascicules 3-4 du tome LXXIII des Annales ont paru au cours de l'année écoulée. On trouvera dans le premier un rapport de M. Saintenoy intitulé *En Ligérie* ainsi que des *Notes sur des vestiges de la seconde enceinte d'Anvers*, de M. Hasse; dans le second, les études suivantes: *A propos d'un tableau de Van Dyck du Musée d'Anvers*, par M. le baron Kervyn de Lettenhove; *Quelques dessins inédits de Mathieu van Brée*, par M. Edouard Michel ; *A propos de l'art à Gand avant les Van Eyck*, par M. Jos. Casier; *Les Béguines et l'hérésie Albigeoise*, par M. l'abbé Philip-

pen; *Les Monumenta Historiae Tornacensis saec. XII,* par M. Paul Rolland.

Ces publications ont absorbé nos dernières ressources. Et cependant nous devrions trouver un moyen de paraître afin de faire preuve d'activité scientifique et de tenir au moins par là les promesses d'échanges que nous avons faites à d'autres corps savants qui ne nous ménagent pas leurs envois. Car j'en viens maintenant à l'état de notre bibliothèque. Celle-ci s'est accrue encore davantage, cette année, de publications venues des quatre coins du monde. Les listes d'accroissements en ont été déposées sur le bureau à chacune de nos séances. Elles sont dues comme par le passé à M. Fernand Donnet qui a bien voulu continuer à s'astreindre à cette besogne qui n'est d'ailleurs qu'un corollaire de celles qu'il mène avec tant d'à-propos et d'originalité et dont il eût été grandement dommage qu'il se dessaisît, à savoir la rédaction des comptes rendus analytiques. J'ai hâte d'ajouter que les accroissements de notre bibliothèque ont aussi d'autres sources que les échanges, ce sont les hommages d'auteurs et les dons. Tout en étant très reconnaissants des premiers nous pouvons cependant les considérer moralement et même statutairement comme nous étant dus ; quant aux seconds, — qu'ils soient constitués par des doubles, des ouvrages inutiles ou encombrants de vos bibliothèques privées — ils seront toujours reçus avec le plus grand plaisir. A ce propos je tiens à signaler le geste gracieux d'un de nos anciens présidents, M. le baron Holvoet, qui a fait don à l'Académie de toute une série de publications dont il nous avait laissé le choix.

S'il faut une conclusion à ce rapport, elle sera telle : notre activité, en soi, ne laisse pas à désirer, loin de là, mais elle est gênée par des contingences d'ordre financier. Je laisse à notre trésorier le soin de développer la seconde partie de cette proposition.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND.

RAPPORT SUR L'EXERCICE 1927

—:—

MESSIEURS,

Un douloureux événement auquel nous ne nous attendions pas, certes, de sitôt, amène le présent rapport sur notre année académique février 1928—février 1928 à répéter en bien des points le rapport sur l'exercice précédent. Il y a un an M. Fernand Donnet venait de quitter notre secrétariat qu'il occupait depuis trente ans. Cette retraite constituait le fait capital de notre année sociale. Mon rapport vous le présentait comme tel et s'efforçait — car il était condamné d'avance à rester en deça de la vérité — de mettre en lumière toute l'activité et tout le dévoûment de celui qui désirait un peu de repos. Cette fois, ce n'est plus seulement l'absence de notre confrère d'élite au bureau de l'Académie que nous avons à déplorer comme événement essentiel, c'est sa perte définitive. M. Fernand Donnet n'a pas joui longtemps de la tranquillité — toute relative d'ailleurs — qu'il croyait s'être assurée. Il nous a été enlevé le 30 décembre 1927 à l'âge de soixante et onze ans. L'exposé détaillé du rôle qu'il joua dans notre institution sera mieux à sa place dans la notice biographique que mon devoir, en qualité de successeur, est de lui consacrer. En donner ici un bref aperçu ne constituerait, d'autre part, que des redites au rapport précédent qui résonne encore dans nos oreilles, tellement les années passent vite. Je dois cependant y ajouter que jusqu'au dernier moment notre ancien

secrétaire a tenu à confirmer davantage encore — si c'était possible — la certitude que nous avions de sa propre abnégation au profit de l'Académie. Quoique souffrant déjà, mais ne voulant à aucun prix le laisser paraître, il a encore pris part à la dernière séance que nous avons tenue en cette salle et le défaut complet de forces l'a surpris alors qu'il rédigeait encore des comptes rendus à notre intention. Aussi l'Académie d'archéologie assista-t-elle officiellement aux funérailles immédiatement derrière la famille, aux côtés du représentant du ministre. Son bureau était au complet, des membres — dont certains venaient de l'autre bout du pays — avaient eu à cœur de se joindre à lui. Le service religieux du mercredi 4 janvier 1928 prit ainsi figure de séance supplémentaire de notre compagnie. On nous eût bien cruellement surpris en nous disant, l'an dernier, que la réunion solennelle que nous proposions d'organiser en l'honneur du secrétaire démissionnaire n'aurait connu d'autre réalisation que celle-là!

Mais les morts vont aussi vite que les années, et puisque j'en suis à ce chapitre funèbre je dois vous signaler aussi les autres décès qui ont jeté le deuil parmi nous.

Le 29 août 1927 est mort, à l'âge de quatre-vingt-un ans, le baron Paul Holvoet, président honoraire à la Cour de Cassation, membre du Conseil héraldique, membre de la Commission royale des Monuments et des Sites. Une extrême courtoisie, jointe à une haute distinction l'avait rapidement élevé aux honneurs de notre Académie. Nommé membre correspondant régnicole en 1914, il en était devenu membre titulaire en 1921 et vice-président en 1925. En 1926, il avait rempli les fonctions de président et avait eu ainsi l'occasion de nous faire apprécier mieux encore ses rares qualités natives et l'objectivité de ses préoccupations d'historien et de juriste.

Le 22 décembre 1927 est décédé, dans sa soixante quatorzième année le comte Théodore de Renesse, gouverneur du Limbourg, membre honoraire régnicole de notre Académie

depuis 1914. Le défunt, qui nous fit naguère une conférence fort documentée sur le rôle des armoiries dans les vitraux — conférence dont il a eu juste le temps, avant de mourir, de corriger les épreuves, destinées à nos prochaines Annales — citait parmi ses aïeux Jean de Renesse ,qui combattit lors des «Eperons d'or». Tourné, par ses souvenirs familiaux, vers les études généalogiques et nobiliaires il s'était révélé comme auteur érudit dans son «Dictionnaire des figures héraldiques» qui compte sept volumes. Cette érudition lui avait valu l'honneur d'être nommé, en 1923, président du Conseil héraldique.

Au cours de l'année 1927 disparut également M. H. de Radiguès de Chennevière, membre correspondant régnicole, que son éloignement tenait écarté de nos réunions.

Janvier 1928 nous priva subitement d'un membre plus fidèle et plus actif. M. Georges Macoir, mort à l'âge de cinquante ans. Georges Macoir était conservateur du Musée d'armes et d'armures de la Porte de Hal. Il avait complètement transformé ce Musée et en avait doublé l'importance. Parmi les entrées auxquelles il prit une part prépondérante il faut assurément citer les pièces de notre vieux patrimoine national dont la récupération nous fut assurée par le traité de Saint-Germain. G. Macoir était, depuis de nombreuses années, secrétaire général de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles, et notre confrère, comme membre correspondant régnicole, depuis 1914.

Parmi les membres honoraires étrangers, nommés en 1908, nous avons à regretter la perte de M. Camille Enlart, décédé le 14 février 1927 à l'âge de 64 ans. A vrai dire M. Enlart était autant belge que français, car s'il avait comme arrière grands-parents le conventionnel Enlart et Sophie Gay, et comme grande tante Delphine Gay, sa propre mère était belge, une Buffin. Lui-même avait été élevé à Tournai et cette circonstance avait eu une grande répercussion sur sa carrière consacrée de préférence à l'étude de l'architecture et de la sculpture médiévales du Nord de la France. Là s'était répandu surtout l'art tournaisien, comme il aimait à le répéter, avec toute son autorité. Car. C.

Enlart fut archiviste paléographe, membre de l'Ecole française de Rome, conservateur-adjoint de l'Ecole des Beaux-Arts, chargé de cours à l'Ecole des Chartes et à l'Ecole de Louvre, professeur à l'Ecole spéciale d'Architecture, directeur du Musée de sculture comparée du Trocadéro, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres) etc. Il laisse, ouvrage monumental, un «Manuel d'Archéologie française».

Terminons cette liste funèbre en signalant le décès survenu le 24 mars 1928 de Sir Charles Walston — un descendant de Wallenstein — âgé de 70 ans, ancien directeur de l'Ecole américaine d'Athènes (1900-1906), professeur à l'Université de Cambridge et directeur du Fitz William Museum. Il était notre confrère à titre de membre honoraire étranger depuis 1923. Et passons aux vivants.

Les fonctions de président de l'Académie furent remplies cette année par M. Louis Pâris. M. Pâris a apporté à la direction de notre institution tout le soin, toute la précision et toute la complaisance qu'il apporte à la direction de la Bibliothèque royale. Aucune question ne l'a laissé indifférent et il s'est intéressé à toutes avec un égal souci de la renommée de l'Académie d'Archéologie et de la bonne marche de son administration interne.

Les élections statutaires du 6 février 1927 ont élevé M. A. Visart de Bocarmé à la vice-présidence.

M. E. Van Heurck a continué d'être notre trésorier vigilant et désintéressé.

Pour remplir les vides causés par les disparitions ont été élus, en séance du 12 juin 1927, en qualité de membres correspondants régnicoles: MM. H. Velge, professeur à l'Université de Louvain, le comte Jos. de Borchgrave d'Altena, attaché aux Musées royaux du Cinquantenaire et L. Le Febve de Vivy, juge au tribunal de Dinant.

Le R. P. H. Delehaye, S. J., président des Bollandistes, a été proclamé membre honoraire régnicole en séance du 6 février 1927.

Ont été nommés membres correspondants étrangers: MM. Malcom Letts, de Londres (3 avril 1927), Schaeffer, Conservateur du Musée préhistorique et gallo-romain de Strasbourg (2 octobre 1927) et Paul Lacoste, ancien élève diplômé de l'Ecole du Louvre et professeur à l'Institut des Sciences Sociales de l'Université de Lille (id.).

Les séances des membres titulaires, toutes réservées à des présentations de candidats et à des élections, ont eu lieu les 6 février, 3 avril, 12 juin et 4 décembre.

Les séances générales ont eu lieu, comme d'habitude, tous les deux mois, soit les 6 février, 4 avril, 12 juin, 7 août, 2 octobre et 4 décembre. Elles ont été tenues tour à tour au Palais des Académies à Bruxelles et à l'Académie royale des Beaux-Arts à Anvers.

De plus, le 7 août, l'Académie d'Archéologie a visité les locaux de la Fondation Egyptologique Reine Elisabeth aux Musées royaux du Cinquantenaire à Bruxelles, sous la conduite du directeur, notre savant confrère, M. Jean Capart, conservateur en chef des dits Musées.

Au cours des séances l'Académie a entendu les 15 communications suivantes:

Histoire et archéologie belges, par M. Louis Pâris (6 février)

La nouvelle découverte de listes exécratoires du Moyen-Empire égyptien, par M. B. van de Walle (6 février);

Les loteries d'objets d'art à Namur à la fin du XVIe s., par M. F. Courtoy (3 avril);

Une plaque de l'abbaye d'Aywières, par M. M. Hoc (3 avril)

A propos de l'identification du jubé de Tessenderloo, par M. le chanoine Pl. Lefèvre O. P. (3 avril);

Quelques notes sur les rois d'armes, par M. A. De Ridder (12 juin);

Etude sur deux documents de «Chronicon Epternacense auctore Theodorico monacho», par M. l'abbé L. Philippen (12 juin);

Deux fontaines de table du XIVe s., par M. Jos. Destrée (7 août);

Fouilles d'Egypte, par M. J. Capart (7 août);

Rapport sur le Congrès archéologique de Périgueux, par M. P. Saintenoy (2 octobre);

Les digues dans les polders du nord d'Anvers avant le XIe s., par M. G. Hasse (2 octobre);

Les monastères mixtes de l'ancienne Belgique à l'époque mérovingienne, par le R. P. E. de Moreau S. J. (4 décembre),

Une terre neutre en Ardenne: Bertrix, par M. L. Le Febve de Vivy (4 décembre);

Une œuvre inédite de Guillaume Van den Broecke, dit Paladanus, par M. le Comte Jos. de Borchgrave d'Altena(4 décembre)

Les auteurs de ces communications ont bien voulu, pour la plupart, en réserver la primeur à nos publications. Nous nous efforcerons de répondre le plus tôt possible à cette marque de confiance. La question des publications, en effet, sans être complètement réglée, a fait un grand pas en ce qui concerne la régularité de leur distribution. Les motifs en sont, d'une part, la constitution d'un *Fonds spécial des publications* décidée en séance du 6 février 1927, qui nous a permis de liquider l'arriéré, et, d'autre part, l'introduction du système des économies dans cette manifestation de notre activité. Pour ce qui regarde ce dernier point, notamment, tout d'abord nous avons changé d'imprimeur, et en second lieu, nous publierons dorénavant, au commencement de chaque année un *Bulletin unique* consacré aux matières administratives — procès-verbaux, comptes rendus, rapports — de l'année écoulée, et à des notices peu étendues ; puis, vers le milieu de l'année, un volume d'*Annales* où entreront de véritables mémoires. De cette façon seulement nous comptons pouvoir arriver à satisfaire le désir qu'ont tous les membres, les uns d'être lus, les autres de savoir ce que nous faisons et de tirer profit de ce que nous entendons.

C'est dans ce dessein d'ailleurs, qu'a paru en 1927 un bulletin consacré à l'année 1926 et comprenant outre les pièces administratives courantes une *Notice sur Joseph Casier,* par M. P. Bergmans, une *Notice sur Victor Fris,* par M. le chanoine Van den Gheyn, le *Rapport sur le Congrès archéologique de Rouen (En Normandie),* par M. Paul Saintenoy, l'allocution présidentielle de M. Soil de Moriamé sur *La Société des Anciens Frères d'armes du premier Empire à Tournai,* des *Observations sur le sceau du couvent du Besloten Hof à Herenthals,* par M. Germain de Maidy et la réponse à ces observations sous le titre *«Le sceau du Couvent du Besloten Hof à Herenthals»,* par M. Fernand Donnet.

Un volume des Annales (1927), dont la distribution a été retardée du fait de l'imprimeur vous sera adressé dans quelques jours.

Telle a été, Messieurs, la marche de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique durant l'année 1927-1928.

Anvers, le 5 février 1928.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND.

PROCÉS-VERBAUX

—:—

SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 6 FEVRIER 1927.

La séance s'ouvre à 2 heures à Anvers, dans les locaux de l'Académie Royale des Beaux-Arts, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, président. Sont présents MM. Pâris, vice-président; Donnet, secrétaire général honoraire; Rolland, secrétaire; Van Heurck, trésorier; Van Doorslaer, De Ridder, baron P. Holvoet, Mgr. Lamy O. P., Visart de Bocarmé, de Behault de Dornon. Sont excusés : MM. Hasse, chevalier Lagasse de Locht, Saintenoy.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 1r août 1926 qui est adopté.

On procède à l'élection du vice-président pour l'année 1927. M. Visart de Bocarmé emportant la majorité au premier tour est élu.

Des candidats sont ensuite proposés pour deux sièges de membre correspondant régnicole.

Sur proposition de M. Fernand Donnet, le R. P. Delehaye. S. J., président des Bollandistes, est nommé membre honoraire régnicole par acclamation.

La séance est levée à 2 1/2 heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND

Le Président,
E. J. SOIL DE MORIAMÉ

SEANCE DU 6 FEVRIER 1927.

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures à Anvers, dans les locaux de l'Académie Royale des Beaux-Arts, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, président. Sont présents: MM. Pâris, vice-président; Donnet, secrétaire général honoraire; Rolland, secrétaire; Van Heurck, trésorier; Mgr. Lamy O. P., MM. Behault de Dornon, De Ridder, baron P. Holvoet, Van Doorslaer, Visart de Bocarmé, membres titulaires.

MM. Delen, De Puydt, E. Michel, Philippen, van de Walle, Van Schevensteen, membres correspondants régnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion : MM. Hasse, chevalier Lagasse de Locht, Saintenoy, Van den Borren, P. de Moreau S. J., Cte d'Aerschot, Hoc, Kintsschots. et chevalier de Schaetzen.

Le président donne connaissance des résultats du vote auquel on vient de procéder et qui porte M. Visart de Bocarmé à la vice-présidence pour l'année 1927. Il fait part du décès de M. Fierens-Gevaert, conservateur en chef des Musées Royaux des Beaux-Arts à Bruxelles, membre correspondant régnicole depuis 1914. Il félicite M. le baron Kervyn de Lettenhove, promu commandeur de l'Ordre de la couronne, M. le chanoine Puissant, nommé officier du même ordre et M. J. Capart, nommé officier de l'Ordre de Léopold. Il adresse également ses félicitations à M. Van Puyvelde à qui échoit la succession de M. Fierens-Gevaert aux Musées Royaux des Beaux-Arts à Bruxelles.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 5 décembre 1926, qui est adopté sans observations.

La dite séance ayant laissé au bureau le soin de résoudre deux questions, le secrétaire fait rapport sur ce sujet. La première question avait trait aux relations à renouer avec les anciennes nations ennemies. Le bureau propose la solution suivante: reprendre les échanges de publications par raison d'intérêt scientifique, mais ne pas réintégrer personnellement dans nos

rangs les ressortissants des pays en cause, par raison de dignité. Cette solution est adoptée à l'unanimité.

La seconde question concernait les remèdes à apporter à la situation financière de l'Académie: fallait-il, oui ou non, constituer une Société des Amis de l'A. R. A. B. qui serait chargée de lui procurer des fonds? Le bureau ayant pris toutes les informations nécessaires estime que pareille innovation serait préjudiciable à la compagnie et propose de la remplacer par la création d'un *Fonds spécial des publications*, qui serait alimenté par les confrères de bonne volonté, et aussi par des étrangers, sans qu' aucun droit, cependant, puisse en résulter pour ces derniers. Cette proposition est accueillie avec enthousiasme et de premiers dons sont reçus immédiatement par le bureau.

La correspondance reçue par l'Académie comprend des lettres de remerciement du R. P. de Moreau S. J., nommé membre correspondant régnicole; de la Sté Royale Belge de Géographie sensible aux marques d'estime et de sympathie que lui a témoignées de la compagnie à l'occasion de son anniversaire récent; de l'Académie Royale d'Histoire et d'Antiquités de Suède touchée des sentiments de confraternité exprimés à l'occasion du mariage du duc de Brabant. Lecture est également donnée d'une lettre, de Mr. l'abbé Philippen, faisant part de la constitution de la Société anversoise pour l'étude de l'histoire locale, dont il est président — lettre à laquelle le président de l'Académie répond en félicitant directement M. Philippen et en souhaitant longue vie au nouveau groupement — ainsi que d'une lettre de Mr. J. Capart, conservateur en chef des Musées Royaux du Cinquantenaire, transmettant à l'Académie, en la priant de l'examiner aux fins de publications, un manuscrit de son prédecesseur M. Van Overloop. On décide à ce sujet de s'en rapporter à l'avis de la commission des publications.

Le secrétaire et le trésorier font ensuite rapport sur la situation de l'Académie durant l'année 1926. Ces rapports sont adoptés sans observations.

M. Soil de Moriamé adresse alors quelques mots émus de remerciement à la compagnie et quitte le fauteuil présidentiel qu'il laisse à M. Louis Pâris en le félicitant.

M. Pâris remercie et inaugure sa présidence par un discours sur l'*Histoire et l'Archéologie nationales*. L'orateur oppose la conception ancienne de l'histoire — le plus souvent histoire-biographie ou « histoire-bataille » — usant sans aucun sens critique des témoignages les plus suspects ,à la conception moderne basée sur le contrôle des sources. Parmi ces sources il choisit surtout la documentation non écrite constituée par les vestiges matériels de tout genre abandonnés par les siècles révolus. C'est là le domaine propre de l'archéologie qui devient ainsi une science auxiliaire de l'histoire, non seulement en aidant à connaître les événements particuliers, mais encore en reconstituant le milieu matériel des faits passagers ou durables. Les sociétés archéologiques locales ont, à ce sujet, rendu les plus grands services, bien qu'elles aient le plus souvent confondu les disciplines historique et archéologique. Mais des historiens de métier ont fait mieux tels Wauters, Kurth, Poullet, Kervyn de Lettenhove, Van de Kindere, Piot, Duvivier, Mœller, Frédéric, etc. Actuellement l'archéologie a, pour ainsi dire, reconstitué à elle seule le premier chapitre de l'histoire de la Belgique — la Belgique préhistorique — à la suite des travaux des De Puydt, de Loë et autres. Le chapitre de la Belgique franque est en voie de refonte complète sous l'impulsion de l'archiviste-archéologue G. Des Marez. Et il en est même pour les autres périodes de notre histoire sur lesquelles M. Pâris n'insiste pas car chacune d'elles demanderait une étude particulière. Il termine en disant un mot de l'utilité sociale des études historiques et archéologiques, et en souhaitant de les voir se poursuivre dans l'esprit scientifique de critique et d'entr'aide.

M. Baudouin van de Walle fait alors une communication sur *Les listes exécratoires du Moyen Empire égyptien*. Ces listes sont celles qui figurent, de façon presque identique, sur une centaine de vases brisés que deux égyptologues allemands, Sethe

et Schäfer, ont rachetés à Thèbes en 1925 et qu'ils ont reconstitués. Le texte contient d'une part une liste des peuples étrangers et ,d'autre part, une énumération des personnages qui étaient voués à l'exécration publique en Egypte. Il est probable que lors des funérailles royales, on inscrivait des listes sur des vases que l'on mettait ensuite systématiquement en pièces; cette cérémonie magique avait pour but de détruire l'influence néfaste des groupes ou individus visés. Les listes en question présentent le plus haut intérêt, elles doivent être contemporaines des Mentouhep de la XIe dynastie (XXIIe et XXIe siècle avant J. C.) dont le pouvoir allait être battu en brèche par la dynastie des Amenemhat et des Sesostris de Thèbes. On connaissait déjà un Amenemhat, vizir sous Mentouhotep IV Nebtaoui. Les listes exécratoires individuelles de Thèbes profèrent explicitement la malédiction contre des Ameni et des Senousert (c.-à-d. des Amenemhat et des Sesostris); pères nourriciers et maires du palais de princesse diverses, appartenant sans doute à la famille des Mentouhotep. Ils rendent donc absolument compte de l'ascension de la nouvelle dynastie dont les ancêtres se seront élevés du rang de simples hommes de confiance des Mentouhotep à celui de successeurs de ceux-ci.

Quant aux listes de peuples, elles ne sont pas moins intéressantes. Elles traitent des peuples du Sud, de l'Est et de l'Ouest. Parmi les populations de l'Est, notamment, il est question de Byblos, de Palaityros (vieux-Tyr) et probablement des Enacites et d'Ascalon. Il se peut même qu'on y rencontre pour la première fois le nom de Jérusalem. Elles constituent en tout cas le plus ancien document de ce genre que nous possédions au complet et permettraient, le jour où toutes les identifications de lieux pourront être faites, de montrer très exactement la carte du Monde ég ptien. On concevra toute leur valeur, si l'on songe qu'elles sont d'un millier d'années, à peu près, antérieures à la table ethnographique de la Genèse.

Le président félicite M. van de Walle de sa communication et après que M. Soil de Moriamé a fait remarqué qu'elle constitue une reprise des traditions anciennes de l'Académie, qui s'est déjà occupée d'égyptologie, la séance est levée à 4 1/2 h.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND.

Le Président,
LOUIS PARIS

* * *

SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES
DU 3 AVRIL 1927.

La séance s'ouvre à 10 1/2 h. au Palais des Académies à Bruxelles, sous la présidence de M. Louis Pâris, président.

Sont présents: MM. Visart de Bocarmé, vice-président; Donnet, secrétaire général honoraire; Rolland, secrétaire; Van Heurck, trésorier, baron P. Holvoet, De Ridder, Saintenoy, de Behault de Dornon, Soil de Moriamé et Hasse, membres.

Sont excusés: MM. le Chevalier Lagasse de Locht, Van Doorslaer, Kintsschots.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 6 février qui est approuvé sans observations.

Après discussion, la liste des candidats pour deux sièges de membre correspondant régnicole est arrêtée.

Sur proposition de M. Rolland, M. Malcom Letts de Londres est nommé membre correspondant étranger.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND.

Le Président,
LOUIS PARIS

* * *

SEANCE DU 3 AVRIL 1927.

La séance s'ouvre à 11 heures au Palais des Académies à Bruxelles, sous la présidence de M. Louis Pâris, président.

Sont présents: MM. Visart de Bocarmé, vice-président ; Donnet, secrétaire général honoraire; Rolland, secrétaire ; Van Heurck, trésorier; baron P. Holvoet, De Ridder, Saintenoy, de Behault de Dornon, Soil de Moriamé, Hasse, membres titulaires.

MM. Van den Borren, Nélis, P. de Moreau, E. Michel, chanoine Lefèvre O. P., Courtoy et Hoc, membres correspondants régnicoles.

Sont excusés: MM. Van Doorslaer, chevalier Lagasse de Locht, Kintsschots, Van Schevensteen, van de Walle et Delen.

M. Visart de Bocarmé, vice-président, félicite immédiatement M. Louis Pâris, président, de sa récente promotion au grade de commandeur de nombre de l'Ordre d'Isabelle la Catholique. M. Pâris remercie et associe à l'honneur qui lui est échu les noms de MM. Tourneur et Tahon nommés également commandeurs du même ordre et de M. P. Bautier, décoré de la Croix du Mérite de Hongrie. La compagnie applaudit à ces félicitations. Elle se rallie unanimement à la proposition de M. De Ridder d'adresser des témoignages de respectueuse smpathie à dom. Berlière O. S. B. et à Mgr. Vaes ,promus respectivement commandeur et officier de l'Ordre de la Couronne, à l'occasion du 25e anniversaire de la Fondation de l'Institut historique belge de Rome.

M. le Président déplore la perte de deux membres honoraires étrangers: M. Camille Enlart, directeur du Musée de sculpture comparée du Trocadéro, membre de l'Ecole française de Rome etc., membre honoraire étranger de notre Académie depuis 1908, et de Sir Charles Walston, ancien professeur à l'Université de Cambridge, qui figurait sur nos listes depuis 1923. MM. Soil de Moriamé et Donnet précisent quelques points de la biographie de ces défunts.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance; la rédaction en est approuvée.

Il fait part de lettres reçues: du R. P. Delehaye S. J., président des Bollandistes, remerciant d'avoir été nommé membre honoraire régnicole ; de l'Etat libre d'Irlande, annonçant la vacance d'une place de conservateur des Antiquités Irlandaises au musée de Dublin; de la Society of Friends of Roerich Museum de New-York organisant un concours littéraire.

Il dépose sur le bureau la liste des publications reçues en février-mars.

La parole est donnée à M. F. COURTOY, qui entretient la compagnie des *Loteries d'objets d'art à Namur à la fin du XVIe siècle*. Il fait voir la grande vogue des loteries à cette époque. Toutes les institutions, jusqu'au gouvernement même, en organisaient. Quelquefois ces loteries étaient concédées à de simples marchands qui travaillaient soit pour le compte des pouvoirs publics, soit pous eux-mêmes, moyennant une redevance. Les lots consistaient alors le plus souvent en objets d'art et il est très intéressant d'en retrouver les listes. M. Courtoy a eu cette chance pour les loteries organisées à Namur en 1595 et années suivantes. Il signale des peintures — dont un donne parfois le sujet et le nom de l'auteur — des tableaux d'albâtre, des vaisselles d'argent, des verreries, des bibelots divers. Fait curieux: ces loteries étaient laissées aux mains d'Anversois et l'on comprend dès lors comment a pu s'opérer la diffusion jusque dans les plus petits villages de la Wallonie, de tant d'œuvres d'albâtre, d'argenteries, de cristaux à la façon de Venise, de tableaux pieux et autres que la Métropole produisait alors en séries.

Cette communication est suivie d'un échange de vues entre MM. Saintenoy, Donnet et l'auteur.

M. M. HOC soumet aux assistants une *Plaque de l'abbaye d'Aywières*, en bronze doré du Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale. Cette plaque, que l'on apposait sans doute comme signe de propriété sur les meubles du monastère, présente une figuration de la Vierge, assise sur une châsse, les cheveux dénoués, portant un sceptre de la main droite et soutenant

l'Enfant Jésus de la main gauche. Cette représentation, directement empruntée au sceau de l'abbaye dont elle reproduit d'ailleurs la légende, est du type commun à la plupart des abbayes cisterciennes. Il ne peut être ici question d'église comme support de la Vierge, mais bien de châsse. Pourtant, le problème relatif à l'identité de cette châsse n'est pas résolu.

MM. De Ridder, Donnet et le P. de Moreau S. J. prennent part à la discussion qui s'engage autour de cette communication.

M. le chanoine PL. LEFEVRE O. P., lit ensuite une note *A propos de l'identification du jubé de Tessenderloo.* Prenant occasion de la publication récente d'une brochure traitant de ce jubé, qui ne le cède en rien à ceux de Louvain, de Walcourt, d'Aerschot et de Dixmude, il s'élève contre l'opinion, admise jusqu'à ce jour, prétendant que ce monument proviendrait de l'église abbatiale d'Averbode et serait dû à un religieux de cette abbaye nommé Van Poppel. Traitant la question à nouveaux frais, l'auteur démontre que le jubé commandé pour Averbode à un nommé Conrad de Nuremberg au commencement du XVI[e] siècle et cédé, en 1517, à l'église de Baelen, fut démoli à Baelen même en 1744. D'autre part le jubé de Tessenderloo affirme bien une certaine parenté avec le retable en bois sculpté conservé aujourd'hui au Musée du Steen à Anvers, mais ce dernier retable n'est pas de la main de Van Poppel. Il fut acheté en 1511 à Anvers même par l'abbaye d'Averbode. Le quiproquo provient de ce que la somme nécessaire à son acquisition avait été procurée par un religieux du nom de Van Poppel qui avait réalisé certains bénéfices dans l'élevage des abeilles conventuelles. En conséquence on ne sait rien de l'origine du jubé de Tessenderloo.

Cet exposé est suivi de quelques réflexions de MM. Saintenoy Courtoy et Donnet.

La séance est levée à 12 1/2 h.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND

Le Président,
LOUIS PARIS

SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 12 JUIN 1927.

La séance s'ouvre à 2 h. à l'Académie des Beaux-Arts à Anvers, sous la présidence de M. Louis Pâris, président.

Sont présent : MM. Visart de Bocarmé, vice-président ; Donnet, secrétaire général honoraire; Rolland, secrétaire ; De Ridder et Kintsschots.

Sont excusés: MM. Van Heurck, chevalier Lagasse de Locht, Soil de Moriamé, de Behault de Dornon, Hasse, baron P. Holvoet, Tahon et Destrée.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 3 avril qui est approuvé.

Par suite du décès de M. de Radigès de Chennevière, le nombre de sièges vacants de membre correspondant régnicole est porté à trois. On procède par vote à l'attribution de ces sièges. MM. Velge, professeur à l'Université de Louvain, comte J. de Borchgrave d'Altena, attaché aux Musées royaux du Cinquantenaire, le Febve de Vivy, juge au tribunal de première instance à Dinant, sont élus.

La séance est levée à 2h.20.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND.

Le Président,
LOUIS PARIS

* * *

SEANCE DU 12 JUIN 1927.

La séance s'ouvre à 2h.30 dans les locaux de l'Académie des Beaux-Arts à Anvers, sous la présidence de M. Louis Pâris, président.

Sont présents : MM. Visart de Bocarmé, vice-président Donnet, secrétaire général honoraire; Rolland, secrétaire ; De Ridder, Kintsschots, chanoine R. Maere, membres titulaires.

MM. P. de Moreau S. J., abbé Philippen, Van Schevensteen, van de Walle et chevalier de Schaetzen, membres correspondants régnicoles.

Sont excusés: MM. Van Heurck, chevalier Lagasse de Locht Soil de Moriamé, baron P. Holvoet, de Behault de Dornon, Hasse, Tahon, Destrée, membres titulaires; E. Michel, Delen, Van den Borren et Hoc, membres correspondants régnicoles.

Le président adresse les félicitations de la compagnie à MM. Brassinne, Terlinden, Van der Essen et Bautier, promus officiers de l'ordre de la Couronne, à M. Leuridant nommé chevalier de l'Ordre de Léopold. Il félicite aussi M. De Ridder à qui l'Académie Royale de Belgique a décerné le prix Ernest Discailles pour son ouvrage «Le Mariage de Léopold II», ainsi que M. Fernand Donnet, qui vient de produire un travail magistral intitulé «Coup d'œil sur l'histoire financière d'Anvers».

MM. De Ridder et Donnet remercient immédiatement.

Le président fait part du résultat de la séance des membres titulaires en ce qui concerne l'élection de trois nouveaux membres correspondants régnicoles: MM. Velge, de Borchgrave d'Altena et Le Febve de Vivy.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Connaissance est donnée de la correspondance: une lettre de l'Université de Louvain invitant le président à représenter l'Académie aux fêtes du cinquième centenaire de cette Université qui se célèbreront les 17 et 18 juin; une lettre de la Fondation Universitaire annonçant l'octroi d'une subvention de 3.000 fr.; une lettre de la Société française d'Archéologie invitant la compagnie à participer au Congrès archéologique de Périgueux — on délègue comme d'habitude M. Paul Saintenoy; une lettre de l'Association pour la défense de l'Ourthe demandant à l'Académie de s'associer pécuniairement à la commémoration Aug. Donnay; une lettre de M. Malcom Letts de Londres remerciant d'avoir été nommé membres correspondant étranger.

Le secrétaire dépose sur le bureau la liste des publications parvenues à la bibliothèque durant les mois d'avril et de mai.

La parole est donnée à M. A. De Ridder, qui fait lecture de *Quelques notes sur les rois d'armes*. Limitant chronologiquement son sujet aux XVIIe et XVIIIe siècles, M. De Ridder envisage certains aspects de la question et, tout particulièrement, les conditions mises à la nomination des dits rois. Il montre les titulaires de l'office s'opposant au recrutement de nouveaux collègues parmi les non-nobles et s'efforçant, d'autre part, de rendre leurs charges héréditaires. Prétentions injustifiables et auxquelles d'ailleurs les Gouverneurs-généraux ne se faisaient pas faute de passer outre soit qu'ils ne tinssent aucun compte des avis défavorables de la Chambre héraldique, soit qu'ils négligeassent tout simplement de la consulter. Les rois d'armes se vengeaient alors en faisant subir à leur collaborateur roturier toutes sortes d'avanies. L'orateur cite des cas curieux d'opposition, lit des textes révélateurs parmi lesquels il s'en trouve du célèbre faussaire de Launay et d'où il ressort que ceux qui étaient appelés à juger les prétentions d'autrui à la noblesse n'étaient souvent eux-mêmes que de piètres personnages pour le moins vaniteux et intéressés.

M. le président félicite et remercie M. De Ridder et cède la parole à M. l'abbé L. Philippen qui expose les résultats d'une *Etude sur deux documents du «Chronicon Epternacense auctore Theoderico monacho»*. Cette chronique, écrite à la fin du XIIe siècle par le moine Thierry d'Echternach reproduit deux diplômes d'un certain Rohingus, datés de 726 et relatifs à la donation d'une église du château d'Anvers à saint Willibrord. En examinant les quatre mentions de la donation de Rohingus faites dans les «Monumenta Epternacensia» (publiés dans les M. G. H. S.) l'on s'aperçoit, dit M. Philippen, que certains procédés de l'auteur du «Chronicon Epternacense» peuvent faire douter de l'authenticité de ces deux documents. De ces quatre mentions d'ailleurs, la première seule, un texte de la «Vita B. Willibrordi, auctore Theofrido abbate», écrite au commencement du XIIe

siècle, peut être considérée comme apsolument digne de foi. Les trois autres mentions ne font que reprendre ce texte. Les deux diplômes de Rohingus ne sont donc probablement que des actes récrits et, par là, deviennent suspects.

Après des félicitations du président et certaines remarques d'allure plus conservatrice du P. de Moreau S. J., la séance est levée à 4 1/2 h.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND

Le Président,
LOUIS PARIS

* * *

SEANCE DU 7 AOUT 1927.

La séance s'ouvre à 3 h. dans l'auditoire des Musées Royaux du Cinquantenaire ,à Bruxelles, sous la présidence de M. Louis Pâris, président.

Sont présents: MM. Visart de Bocarmé, vice-président ; Donnet, secrétaire général honoraire; Rolland, secrétaire; Van Heurck, trésorier; Capart, De Ridder, Hasse, chevalier Lagasse de Locht, Soil de Moriamé, Tahon, membres titulaires.

MM. Alvin, comte J. de Borchgrave d'Altena, Leuridant, Sander Pieron, van de Walle, Van Schevensteen, membres correspondants régnicoles.

Sont excusés: MM. Bergmans ,de Behault de Dornon, Van Ortroy, Kintsschots, Saintenoy, Brassinne, membres titulaires ; Le Febve de Vivy, Michel, Van den Borren et chevalier de Schaetzen, membres correspondants régnicoles.

M. le Président associe la compagnie aux félicitations adressées à Mgr. Ladeuze, recteur magnifique de l'Université de Louvain et membre d'honneur de l'Académie, à l'occasion de sa promotion dans l'ordre de Léopold dont il a été nommé grand officier.

Lecture est faite, par le secrétaire, du procès-verbal de la séance précédente qui est approuvé, et de la correspondance.

Celle-ci consiste en des lettres de remerciements de MM. Velge, comte de Borchgrave d'Altena et Le Febve de Vivy, nommés membres correspondants régnicoles ; en une invitation à participer au VI[e] Congrès international des Sciences historiques qui se réunira à Oslo en août 1928; en une autre invitation à prendre part au 3[e] Congrès International de la Presse Technique qui aura lieu à Berlin en septembre 1927; en une demande du comité C. Enlart de s'intéresser matériellement aux manifestations d'ordres divers qui seront organisées en mémoire du regretté archéologue. On décide pour ces trois dernières sollicitations de laisser libre cours à l'initiative des membres.

Le secrétaire donne communication de son compte rendu du récent ouvrage de M. Fernand Donnet intitulé «Coup d'œil sur l'Histoire financière d'Anvers au cours des âges».

M. Donnet remercie de la surprise qui lui a été réservée

La parole est ensuite donnée à M. Jos. Destrée qui entretient l'assemblée de *Deux fontaines de table du XIV[e] siècle*. Ces fontaines doivent être considérées comme des objets de luxe qui figurèrent dans les banquets princiers du Moyen Age et qui n'étaient guère connus jusqu'ici que par des descriptions anciennes, surtout des inventaires des XIV[e] et XV[e] siècles. Une découverte faite à Constantinople durant la dernière guerre en procura un spécimen qui repose aujourd'hui au Musée de Cleveland, dans l'Etat de l'Ohio, aux Etats-Unis. Il est intéressant par son ordonnance architecturale, ses émaux et surtout par l'existence de petits grelots rotatifs mus par l'émission des jets de liquide. M. Destrée rapproche cette fontaine d'une pièce conservée au Musée Mayer-Van den Bergh à Anvers et qui fut trouvée à Gand sur l'emplacement du Prinsenhof. Il attribue cette dernière au mobilier du comte Louis de Male et conclut à l'origine française, vraisemblablement parisienne, des deux fontaines.

M. Jean Capart qui, comme directeur de la Fondation Egyptologique Reine Elisabeth, vient de passer quelques mois

en Egypte, attire ensuite l'attention sur quelques types caractéristiques des fouilles, exécutées en ce pays. Projetant sur l'écran des diapositives prises par lui-même il s'arrête tout d'abord au travail curieux et colossal de la conservation de Karnak où l'enlèvement de la colonne célèbre de Taharga ,nécessité par le mauvais état du sous-sol miné par les inondations périodiques du Nil dont le thalweg monte au cours des siècles, fit découvrir que les fondations des monuments égyptiens étaient constituées de débris de monuments antérieurs. M. Capart montre l'application du principe de recherches tiré de cette constatation, dans l'exploration systématique faite par les Français du sous-sol du temple détruit de Médamout, au N. de Thèbes, sur la rive droite du Nil.

Prenant un autre type, il relate les fouilles de Tell Héou, l'ancienne Diospolis, les premières — entreprises récemment — de la Fondation Egyptologique, qui mirent au jour une nécropole d'animaux sacrés de l'époque romaine.

Puis c'est le tour des grandes fouilles dans les nécropoles memphites, par exemple à la pyramide du roi Djeser où l'on va de surprise en surprise, car on y retrouve, datant de 3.000, sinon de 4.000 ans avant notre ère, les prototypes nets des colonnes doriques.

M. Capart mène aussi ses auditeurs à Gizeh, chez la mère de Chéops, le pharaon de la grande pyramide, dont les bijoux font également conclure que plus on remonte vers le passé, plus l'art égyptien apparaît dans toute son élégance. Il termine en décrivant sommairement l'état actuel des fouilles de Tout-Ankh-Amon dont, malgré sa richesse inouïe, le trésor d'après la boutade d'un savant, ne serait que de la «camelote» à côté des trésors de beaucoup antérieurs.

Après un mot aimable de M. le Président, auquel répond M. Capart, la séance est levée à 5 h.

Sous la conduite de M. Capart, on procède alors à la visite de la Fondation Egyptologique dont la bibliothèque, la

plus riche du monde dans sa spécialité, intéresse tout particulièrement les confrères.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND

Le Président,
LOUIS PARIS

* * *

SEANCE DU 2 OCTOBRE 1928.

La séance s'ouvre à 3 h. dans les locaux de l'Académie royale des Beaux-Arts à Anvers, sous la présidence de M. Louis Pâris, président.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, secrétaire général honoraire; Rolland, secrétaire; De Ridder, Hasse, Kintsschots, Saintenoy, membres titulaires.

MM. Bautier, Van Schevensteen, membres correspondants régnicoles.

Sont excusés: MM. Visart de Bocarmé ,vice-président; Van Heurck, trésorier; de Behault de Dornon, chevalier Lagasse de Locht, Soil de Moriamé, Tahon, membres titulaires; Brunin, Delen, De Puydt, P. de Moreau S. J., chevalier de Schaetzen, Van den Borren, van de Walle, membres correspondants régnicoles.

Le président ouvre la séance en déplorant la perte du baron Holvoet, décédé le 29 août précédent. Il paie un tribut d'éloges à sa mémoire en rappelant les services que le défunt a rendus à l'Académie, dont il était membre correspondant régnicole depuis 1914, membre titulaire depuis 1921 et dont il fut président en 1925. Il célèbre avant tout sa haute distinction et sa délicate amabilité et réitère publiquement les profondes condoléances de l'Académie au baron G. Holvoet, Gouverneur de la Province d'Anvers, fils du regretté confrère et membre d'honneur de la compagnie.

Le président adresse ensuite les félicitations de l'Académie à M. P. Bautier, nommé commandeur de l'ordre de la Couronne d'Italie.

Sur proposition du secrétaire sont proclamés membres correspondants étrangers M. Schaeffer, conservateur au Musée préhistorique et gallo-romain de Strasbourg, et M. Paul Lacoste, ancien élève diplômé de l'Ecole du Louvre, prof. à l'Institut des Sciences sociales de l'Université de Lille et secrétaire du Comité départemental des Sites et Monuments du Nord de la France.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente qui est approuvé, d'une lettre du baron G. Holvoet, Gouverneur de la Province d'Anvers, remerciant des marques de sympathie adressées lors du décès de son père, ainsi que d'une invitation à participer au Premier Congrès international Etrusque qui se tiendra à Florence en avril 1928.

M. Paul Saintenoy fait rapport sur le *Congrès archéologique de Périgueux* où il représenta l'Académie. Ce rapport, qui paraîtra dans nos bulletins, étudie surtout la question de l'origine des coupoles périgourdines (St-Front, St-Etienne) et tend à prouver que ces coupoles n'ont pas été construites par des architectes originaires de l'Orient, mais bien par de architectes français, connaissant les coupoles orientales par l'intermédiaire de pèlerins ou de voyageurs plutôt que «de visu».

Le Président remercie M. Saintenoy et lui fournit un complément d'information relatif aux guides illustrés de pèlerins.

Il donne ensuite la parole à M. Hasse qui entretient l'assemblée des *Digues dans les Polders du nord d'Anvers avant le XIe siècle*. Cette communication, analysant des coupes récentes de digues et de routes permet à l'auteur de constater que les digues ont été relevées d'environ 2 m. depuis l'époque romaine. Il en induit l'affaissement lent du sol de notre pays.

M. Rolland observe que le relèvement des digues peut être dû à l'exhaussement, par alluvionnement, du lit du fleuve, M. Saintenoy émet la même hypothèse. M. Hasse répond que pareil alluvionnement n'est pas constaté.

On décide enfin de prendre des renseignements au sujet de l'Exposition d'Art rétrospectif flamand qui se tiendra à Anvers en 1930 et dans le comité de laquelle l'Académie doit être représentée.

Des informations seront également prises auprès du Comité du Congrès archéologique de Mons (1928) pour savoir si ce congrès a été régulièrement décidé suivant les statuts de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques et prendre éventuellement des mesures afin d'assurer la tenue d'un congrès archéologique à Anvers en 1930.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND

Le Président,
LOUIS PARIS.

* * *

SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 4 DECEMBRE 1927.

La séance s'ouvre à 10 1/2 heures au Palais des Académies à Bruxelles, sous la présidence de M. L. Pâris, président.

Sont présents: MM. Visart de Bocarmé, vice-président ; Rolland, secrétaire; Van Heurck, trésorier; Mgr. H. Lamy O. P., MM. de Behault de Dornon, De Ridder, Destrée, chevalier Lagasse de Locht, Saintenoy, Sibenaler, Soil de Moriamé, Tahon, vicomte Ch. Terlinden, Van Doorslaer.

Sont excusés: M.M. Donnet, secrétaire général honoraire ; Hasse et Kintsschots.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 12 juin 1927, qui est approuvé.

Huit candidats sont présentés pour 2 sièges de membre titulaire.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND

Le Président,
LOUIS PARIS

SEANCE DU 4 DECEMBRE 1927.

La séance s'ouvre à 11 heures, au Palais des Académies, à Bruxelles, sous la présidence de M. Louis Pâris, président.

Sont présents: MM. Visart de Bocarmé, vice-président ; Rolland, secrétaire; Van Heurck, trésorier; Mgr. H. Lamy O. P.; M.M. de Behault de Dornon, De Ridder, chevalier Lagasse de Locht, Saintenoy, Sibenaler, Soil de Moriamé, Tahon, vicomte Ch. Terlinden, Van Doorslaer, membres titulaires; MM. Bautier, comte de Borchgrave d'Altena, Le Febve de Vivy, chanoine Lefevre O. P., E. Michel, R. P. de Moreau S. J., Sander Pieron, Van de Walle.

Sont excusés: dom U. Berlière O. S. B., membre honoraire régnicole; MM. Donnet, Hasse et Kintsschots, membres titulaires; MM. Comhaire, Hoc, abbé Philippen, chevalier de Schaetzen, van den Borren, Van Schevensteen, Velge.

A l'occasion de la naissance de S. A. R. la princesse Joséphine-Charlotte, l'Académie d'Archéologie avait adressé au Roi et au Duc et à la Duchesse de Brabant les lettres suivantes :

Anvers, le 12 octobre 1927.

Sire,

L'Académie royale d'Archéologie de Belgique considère comme un devoir et un honneur de s'associer une fois de plus aux joies de la Famille Royale, qui sont celles du pays tout entier.

Elle prie donc respectueusement Votre Majesté de croire à ses vœux les plus vifs pour la Princesse qui vient de naître et d'agréer en même temps l'expression de son inaltérable dévoûment.

POUR L'ACADEMIE:

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND.

Le Président,
LOUIS PARIS.

Anvers, le 12 octobre 1927.

MONSEIGNEUR, MADAME,

L'événement qui sème la joie dans le pays procure une occasion nouvelle à l'Académie royale d'Archéologie de Belgique de témoigner à la Dynastie ses sentiments d'inaltérable attachement. Elle prie donc respectueusement Vos Altesses Royales d'agréer l'expression de son bonheur et de croire à ses vœux les plus profonds pour la Princesse qui vient de naître.

POUR L'ACADEMIE:

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND.

Le Président,
LOUIS PARIS.

L'Académie a reçu de S. M. et de LL. AA. RR. des lettres de remerciement dont le président donne immédiatement lecture:

Palais de Bruxelles, le 15 octobre 1927.

MONSIEUR LE PRESIDENT,

La chaleureuse adresse que vous Lui avez fait parvenir à l'occasion de l'heureuse naissance de la Princesse Joséphine-Charlotte de Belgique a beaucoup touché le Roi.

Sa Majesté m'a chargé d'avoir l'honneur de vous transmettre, ainsi qu'à tous les membres de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique dont vous avez traduit les sentiments d'attachement à la Dynastie, Ses cordiaux remerciements.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Secrétaire du Cabinet du Roi délégué,
Au nom du Chef du Cabinet du Roi,
(s) L. BARRE.

A Monsieur le Pré. ident
de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique.

Palais de Belle-Vue, le 25 octobre 1927.

Le Duc et la Duchesse de Brabant remercient vivement Mr le Président et les membres de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique pour les aimables félicitations ainsi que pous les marques de loyauté à la Dynastie, qui Leur ont été adressées à l'occasion de la naissance de la Princesse Joséphine-Charlotte.

Le président félicite M. Walzing, professeur émérite à l'Université de Liége et membre correspondant régnicole de l'Académie de sa récente promotion dans l'Ordre de Léopold dont il est nommé commandeur.

Après lecture, le procès-verbal de la séance du 2 octobre est approuvé.

Connaissance est donnée de la correspondance échangée à propos de la participation de l'Académie à l'Exposition d'Art rétrospectif flamand qui se tiendra à Anvers en 1930. On considère la réponse comme satisfaisante. Indépendamment des membres qui figurent dans les Comités à d'autres titres, l'Académie sera donc représentée par deux de ses anciens présidents. MM. Soil de Moriamé et Van Doorslaer et par son secrétaire, M. Paul Rolland, à qui a été offerte une place de secrétaire au sein du bureau du Comité Organisateur. Même satisfaction résulte de la lecture de la correspondance relative au prochain Congrès de la Fédération historique et archéologique de Belgique qui aura lieu à Mons en 1928.

On regrette de ne pouvoir donner de suite à une lettre de la Bibliothèque slave de Prague demandant l'échange de toutes publications concernant les questions slaves.

La parole est donnée au R. P. E. DE MOREAU S. J., qui parle des *Monastères de l'ancienne Belgique mérovingienne*. On

entend par monastères mixtes des monastères d'hommes et des monastères de femmes ayant entre eux un lien tout à la fois local et juridique. Le lien local s'entend d'une juxtaposition ou tout au monis d'une grande proximité. Le lien juridique signifie la subordination de l'un des monastères au supérieur de l'autre, cette subordination pouvant tout aussi bien être celle du monastère d'hommes envers la supérieure du monastère de femmes que la réciproque. Il y eut des ordres dont les monastères furent doubles en principe, tel celui de Fontevraux qui avait à sa tête une abbesse générale. Cette forme de la vie religieuse fut connue depuis les origines de la vie monastique jusqu'à la fin du moyen âge. On ne s'étonnera pas que l'Eglise lui ait été peu favorable. S'en tenant au territoire de l'ancienne Belgique le P. de Moreau passe en revue les quatre monastères certainement doubles fondés dans les couvents du VII[e] siècle. Ce sont ceux de Nivelles, de Mons, d'Hasnon et de Marchiennes. Il constate que la prédominance était à l'élément féminin.

M. le Febve de Vivy entretient ensuite l'assemblée d'*Une terre neutre en Ardenne: Bertrix*. Il décrit les institutions curieuses cette terre franche, divisée entre trois seigneurs et appuye surtout sur l'esprit indépendant de ses bourgeois dont le nombre n'atteignait pas la centaine et qui ne furent dépouillés de leur autonomie que vers la fin de l'Ancien Régime. Il cite en passant quelques épisodes plaisants de cette lutte pour la «souveraineté», notamment l'institution de l'Académie de Baudets qui parodiait l'Académie de Bruxelles.

M. le comte J. de Borchgrave d'Altena présente alors à la compagnie la photographie d'une statuette en albâtre représentant «Vénus éprise d'amour» datée de 1559 et signée Guilielmus Paludanus. Ce dernier n'est autre que Guillaume Van den Broecke, né à Malines et mort à Anvers en 1579 à l'âge de 50 ans, après avoir voyagé en Italie et en Espagne. On ne possède de lui que cette œuvre toute italianisante.

M. Saintenoy croit pouvoir signaler une œuvre de Paludanus se trouvant au Musée des Arts décoratifs à Vienne (Autriche)

qui possède toutes les caractéristiques de l'art du XVII[e] siècle, ce à quoi M. de Borchgrave répond qu'il convient de distinguer deux *Poludanus* de même prénom.

M. Tahon saisit l'occasion de cette réunion pour féliciter M. Pâris, président, pour la remarquable exposition organisée à la Bibliothèque royale en l'honneur de De Coster et souhaite de voir se poursuivre de pareilles démonstrations.

M. Pâris remercie et donne des explications sur le but de ces expositions.

On décide que dorénavant les séances de Bruxelles auront lieu l'après-midi comme celles d'Anvers.

La séance est levée à 12 1/2 heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND.

Le Président,
LOUIS PARIS.

BIBLIOTHEQUE

——:——

ACCROISSEMENTS DE L'ANNEE 1927.

A) *Hommages d'auteurs et dons.*

COMTE JOS. DE BORCHGRAVE D'ALTENA. Sculptures conservées au Pays Mosan.

» La Vierge de la Gleize. — Une statue de Saint-Laurent au Musée de Verviers.

» A propos des Colonnades du Palais des Princes-Evêques à Liége.

» Le triptyque reliquaire de la vraie Croix de Notre-Dame à Tongres.

» A propos de l'Exposition de l'Art ancien liégeois à Paris.

» La Vierge de Berselius, œuvre de Daniel Mauch.

» La Vierge de pèlerinage à Walcourt.

PIERRE BAUTIER. Théodore Boeyermans, peintre anversois.

CH. van den BORREN. Une messe Canzonetta et un Magnificat-Chanson d'Orlando di Lasso.

» Le manuscrit musical M. 222 C. 22, de la bibliothèque de Strasbourg.

SIR GEORGE FORDHAM. Une carte routière de France du XVII[e] siècle.

» Les guides routiers itinéraires et cartes routières de l'Europe 1500—1850.

A. HOYNCK VAN PAPENDRECHT. Het Egyptologisch Instituut te Brussel.

» Gids voor de tentoonstelling van Egyptische Kunst.

PAUL BERGMANS. Un nouveau manuscrit de la chronique de Flandre abrégée.

» De l'histoire de la musique.

» Commission des Monuments. Ville de Gand: Rapport de l'exercice 1923. Id. 1924.

PLAC. ET JOS. LEFEBVRE. Inventaire des archives du Conseil du gouvernement général.

F. VAN ORTROY. Contribution à l'histoire des imprimeurs et des librairies belges établis à l'étranger.

» Les sources scientifiques de la cartographie mercatorienne

FERDINAND COURTOY. Deux verres arabes du trésor d'Oignies à Namur.

» La Vierge de la trésorerie de Walcourt.

M. HOC. L'ordonnance monétaire du 19 sept. 1749 et le commerce des Pays-Bas.

» Le Monnayage de Philippe II en Flandre (2 articles).

STAD MECHELEN. Verslag over de Stadsbibliotheek.

V. STEURS EN J. UYTTERHOEVEN. De toponymie van Mechelen.

DUPRIEZ. Médailles et monnaies du VIIe siècle avant J. C. jusqu'à nos jours.

FELICIEN LEURIDANT. Histoire d'une principauté d'empire: Fagnolle. Ligne-Edelstetten.

A. PASTURE. La restauration religieuse aux Pays-Bas catholiques sous les archiducs Albert et Isabelle (Univ. Louvain).

Baron FRANCIS DELBEKE. L'action politique et sociale des avocats au XVIIIe siècle (Univ. Louvain).

THOMAS E. GORMAN. America and Belgium (1790) (Univ. Louvain).

FREDERICK J. ZWIERLEIN. The life and letters of bishop McQuaid (2 vol.) (Univ. Louvain).

J. P. B. DE JOSSELIN DE JONG. Het huidige negerhollandsch.

COMTE D'ARSCHOT. Une particularité de l'iconographie liégeoise.

C. G. 'T HOOFT. Gysbrecht's Amstelstad.

Dr J. BUITENRUST HETTEMA. Oude glossen en hun beteekenis.

A. HOYNCK VAN PAPENDRECHT. E. Suys. Vie de Petosiris.

Dr A. F. V. VAN SCHEVENSTEEN. De Leprozen in de Stadsrekeningen van Antwerpen tot het einde van het Oud Regiem.

» De Reglementeering der Leproosdij te Antwerpen.

» De hygienische maatregelen van het magistraat van Antwerpen in de 15e eeuw.

» Une consultation de la Faculté de médecine de Louvain au sujet de la lèpre à Anvers au début du XVIIIe s.

» Les prescriptions hygiéniques médicales à Anvers entre 1439 et 1496.

KAN. Dr J. LAENEN. Geschiedenis van Mechelen.

JOS. BRASSINNE. Pendant l'émigration. Lettres de Liégeois (1794-1801).

BRABANTSCHE FOLKLORE. Astrid.

LE FOLKLORE BRABANCON. Astrid.

MANNE OTTEMA. De opkomst van het Majolica Bedrijf in de Noordelijke Nederlanden.

D. VAN DE WALLE. Les listes exécratoire du Moyen Empire Egyptien.

Cte TH. de RENESSE. Du rôle des Armoiries dans les vitraux.

PAUL BERGMANS. Notice sur la vie et les travaux de Joseph Casier (1852-1925).

CHANOINE VAN DEN GHEYN. Notice sur Victor Fris.

E. J. SOIL DE MORIAME. La Société des Anciens Frères d'Armes du premier Empire à Tournai.

PAUL SAINTENOY. En Normandie.
FERD. DONNET. Le Sceau du Couvent du Besloten Hof.
» Coup d'œil sur l'histoire financière d'Anvers au cours des siècles.
» Compte Rendu Analytique N° 122.
FERNAND DONNET et HENRI HYMANS. Anvers (2e édit.)
L. GERMAIN DE MAIDY. Observations sur le Sceau du Couvent «Het Besloten Hof» à Herenthals.
PAUL ROLLAND. Compte rendus analytiques.
» Peintres et sculptures tournaisiens au XVe siècle.
» A quels baillis ont ressorti Tournai et le Tournaisis durant le XIIIe siècle.
Dr G. HASSE. Le Castor en Belgique.
» Station paléolithique à Hoevenen.
» Compte rendu de l'excursion du 12 juillet 1925 de la Forêt de Soignies.
» L'âge du fer en Campine «Les épées».
EUG. BOCKX. Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles, 1928.
A. de BEHAULT de DORNON. Le canon historique du «Parc de la Cour. 1926.
VICTOR TAHON. Les devises héraldiques. 1926.
J. ERNALSTEEN. De humanist Joannes Custos Brechtanus 1925
» Joannes Stadius Leonnouthresius. 1927.
H. LAMY O. P. Une alerte nocturne à l'abbaye de Tongerloo. (16 août 1702) 1919.
A. ERENS O. P. De Turfuitbating der abdij Tongerloo.
» L'œuvre des Bollandistes à l'abbaye de Tongerloo. 1927.
» Tongerloo en 's Hertogenbosch. De dotatie der nieuwe bisdommen in Brabant (1559-1596). 1925.
» Les sœurs recluses à Diest. 1919.
» De Herwording van St-Catharinadal (1625-1635) 1927
» Poging tot vereeniging van Huybergen met Tongerloo. (1700).
» Thierry van Tuldel et la Commende en Brabant (1470-1490) 1925.

FORRER. Fouilles de Glozel. Rapport de la Commission internationale. 1927.

b) *Echanges.*

BRUXELLES. *Académie Royale de Belgique:*

Annuaire 1927.

Classe des Lettres. Bulletin 1926, n° 10 à 12; 1927, n°s 1 à 10.

Mémoires in-8°, T. XX, fasc. 3, 19, 27; T. XXIII, fasc. 1. 1926.

Classe des Beaux-Arts. Bulletin 1926, n°s 1 à 3 ; 1927, n°s 1 à 12.

Commission royale d'Histoire: Bulletin, T. XC., fasc. 1, 1926; T. XCI, fasc. 1, 1927.

Commissions royales d'Art et d'Archéologie: Bulletin, LXVe année, 1926, I. II; LXVIe année, 1927, I.

Commission royale des anciennes lois et ordonnances: Bulletin XII, fasc. 3, 1926.

Biographie nationale: T. LXXX, 1926-1927.

Académie Royale de Médecine:

Mémoires couronnés in-8e T. XXIII, fasc. 3, 4.

Bulletin Ve série, T. VI, 1926, n° 11; T. VII, 1927, n°s 1 à 10.

Société royale belge de Géographie: Bulletin, 50e annéée, 1926, fasc. 3-4; 51e année, 1927, fasc. 1.

Société royale de Numismatique: Revue belge de numismatique et de sigillographie, 1926, n°s 3-4.

Société royale d'archéologie: Annales T. XXXII, 1926

Société des Bollandistes: Analecta Bollandiana, Tom. XLV, fasc. 1-IV.

Paginae bibliographicae I, n° 1.

Société belge de Folklore: Bulletin, n° 1, 1927.

CHARLEROI. *Société royale paléontologique et archéologique.* Documents et rapports. T. XXXVII.
La Terre Wallonne, XV, 1987-88 XVI, 93-96 1917.

GAND. *Koninklijke Vlaamsche Academie.* Verslagen en Mededeelingen. Dec. 1926 tot Aug. 1927.
Jaarboek 1927.
Hettema: Oude Glossen en hun beteekenis, 1914.
de Flou: Woordenboek der Toponymie 6e en 7e deel. 1926, 1927.
Société d'histoire et d'archéologie. Bulletin, 33e année

HAL. *Cercle historique et archéologique.* Mémoires, n° 3, 1926.

HUY. *Cercle hutois des sciences et des beaux-arts.* Annales, T. XX, n° 2.

LIEGE. *Institut archéologique liégeois.* Bulletin, T. XLIX, 1925, n° 1.
Chronique archéologique, 18e ann., nos 2 à 4, 1927.

MALINES. *Cercle archéologique, littéraire et artistique.* Annales T. XXX.
Mechlinia, chronique mensuelle d'archéologie, etc., 5e ann., 1926, nos 5 à 12; 6e ann., 1927, nos 1 à 3

MONS. *Cercle archéologique.* Annales. T. XLVII, 1924.

NAMUR. *Société archéologique.* Annales, T. XXXVI, nos 1, 2.
Namurcum, 4e ann., 1927, nos 1 à 4.

St-NICOLAS. *Cercle archéologique du Pays de Waes.* Annales, T. XXXVIII.
I, III, IV.

TONGERLOO. *Analecta Praemonstratensia,* T. III, 1927, fasc.

TONGRES. Annales du XXIVe Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique (1921) 1927.
Société scientifique et littéraire du Limbourg.
Bulletin, XIIe vol., 1927.

VERVIERS. *Société verviétoise d'archéologie et d'histoire.*
Bulletin, vol. XV-XVII, 1921-1924; XIX, 1926.

LUXEMBOURG. *Institut grand-ducal du Luxembourg.* Publications de la section historique. Vol. LXI, 1926.

PARIS. *La renaissance de l'art français et des industries de luxe.* 10e ann., nos 1 à 12.

L'amour de l'art, 7e ann. 1926, n° 12; 8e ann., 1927, nos 1 à 12.

Polybiblion. Partie littéraire. T. CLXIX, 1 à 6; 1927; XLXX, 1 à 6, 1927.

Partie technique. T. CLXXI, 1 à 12, 1927.

Société française d'Archéologie. Bulletin monumental. 86e vol., 1927.

Congrès archéologique de France. LXXXVIIIe session. Blois, 1925.

Société nationale des Antiquaires de France. Bulletin, 3e et 4e trim. 1926; 1e trim. 1927.

Mémoires. Mettensia VIII.

Société de Saint-Jean. Notes d'Art et d'Archéologie. 31e année, 1927, nos 1 à 4.

Institut de France.

Académie des Beaux-Arts. Bulletin n° 4, 1926 ; n° 5, 1927.

Académie des Inscriptions et Belles lettres, Comptes rendus des séances, 1926, janv.-sept. 1927.

Journal des Savants 1927, nos 1 à 10

Université de Paris. Bibliothèque d'Art. Répertoire d'art et d'archéologie. 1925. Fasc. 30.

Comité des travaux historiques et scientifiques.

Bulletin archéologique, 1924, 1; 1925.

Bulletin philologique et historique, 1924, 1925.

Bulletin de la section des sciences économiques et sociales. 1926.

Gazette des Beaux-Arts, 5e période, XIV, déc. 1926 ; XV, janvier, février, mai 1927.

Beaux-Arts. Revue d'information artistique. 1927, nos 2, 6, 7, 10 à 20.

ABBEVILLE. *Société d'émulation.* Bulletin trimestriel, 1923 ; 1 à 4; 1924; 1 à 4.

AIX-EN-PROVINCE. *Université :*

Annuaire 1926-1927.

Faculté des lettres. Annales. T. XIII, n° 1, 1921-1922

Faculté de droit. Annales. Nouvelle série, n° 15, 1926

Académie des Sciences agricult., arts et belles lettres. Séance publique 1926.

Rapport sur le Musée Arbaud 1925-1926.

ANGERS. *Société d'agriculture, sciences et arts.* Mémoires, 6e série, I, 1926.

AMIENS. *Société des Antiquaires de Picardie.* Bulletin trimestriel 1926, Nos 1, 2, 3, 4; 1927, n° 1.

Mémoires T. XLI.

La Picardie historique et monumentale, T. VI, n° 2.

BAR-LE-DUC. *Société des lettres, sciences et arts.* Bulletin, 1927, 1-2.

BESANÇON. *Société d'émulation du Doubs.* Mémoires, 9e série. Vol. IV ,1925; V, 1926.

BEZIERS. *Société archéologique scientifique et littéraire.* Bulletin, XLV, 1925-1926.

BORDEAUX. *Société archéologique.* Bulletin et mémoires T. XXXVIII, 1918-19; T. XXXIX, 1920-21, 1e partie ; T. XL, 1922-23, 1e partie. Cinquantenaire, 1873-1923.

CAEN. *Académie nationale des sciences, arts et belles lettres.* Mémoires, nouvelle série. T. II, 1926.

Société des Antiquaires de Normandie. T. XXXVI, 1924-1925.

CAMBRAI. *Société d'émulation.* Mémoires. T. LXXIV, 1927.

CHAMBERY. *Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.* Mémoires et documents. I. LXIII, 1926.

CHERBOURG. *Société nationale académique.* Mémoires. V. XXI.

COMPIEGNE. *Société historique.* Bulletin, XVIII, 1926.
Procès-Verbaux, XXVIII, 1925.

DIJON. *Académie des sciences, arts et belles lettres.* Mémoires,
Commission des antiquités du département de la Côte d'Or. Mémoires. T. XIII, 1 à 4; T. XV, 2; T. XVII

DUNKERQUE. *Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.* Mémoires, 62e vol., 1926.

GRENOBLE. *Académie Delphinale.* Bulletin, 5 série. T. VII, 1913; T. VIII, 1914; T. IX, 1914-1917; T. XV, 1924.

LE HAVRE. *Société havraise d'études diverses.* Publications 92e année, 1925.
Séances solennelles du 19 nov. 1924.

LILLE. *Société des sciences de l'agriculture et des arts.* Mémoires IVe série. T. XXVIII, 1926.
Bulletin des séances, 1925-1926.
Société d'Etudes de la Province de Cambrai.
Bulletin T. XII à XXVI, 1922-1926.
Annales T. IV et V, 1911.
Mémoires T. XXI, XXII, n° 2, 1926, 1927.
Recueil T. I à VI, 1914-1922; X à XVI, 1924-25; XX à XXII, 1926-1927.

LIMOGES. *Société archéologique et historique du Limousin.*
Bulletin LXXII, 1r livr. ,1927.

LYON. *Bulletin historique et archéologique du diocèse de Lyon.*
Nouvelle série, 1927, nos 2, 3, 4.

MACON. *Académie de Mâcon.* Annales, 3e série, T. XXIII.

METZ. *Académie Nationale.* Mémoires. CXe année, 1924; XVIe année 1925; XVIIe année, 1926.
Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine.
Annuaire XXXIII, 1924; XXXIV, 1925 ; XXXV, 1926.

MONTPELLIER. *Académie des sciences et lettres.* Bulletin. Année 1925. Janv. 1926.

NANCY. *Société d'archéologie lorraine.* Mémoires T. LXVI.

Académie Stanislas. 6[e] série. T. XXII à XXIV, 1925-1926.

ORLEANS. *Société archéologique et historique de l'Orléannais.* Mémoires T. XXVI, n° 1.

Bulletin T. XX, n° 225.

PERIGUEUX. *Société historique et archéologique du Périgord.* Bulletin, T. LIII, 1926, 6[e] livr. et T. LIV, 1927, 1-4 livr.

POITIERS. *Société des antiquaires de l'Ouest. Bulletin,* 3[e] sér., T. VII, 2[e] à 4[e] trim. 1926.

ROUEN. *Académie des sciences, belles lettres et arts de Rouen.* Précis analytique, 1925.

SAINTES. *Société des archives historiques.* Revue de Saintonge et d'Aunis. XLII[e] vol., 4-8[e] livr. 1926-1927.

SAINT-OMER. *Société des antiquaires de la Morinie.* Bulletin historique, livr. 271 à 274, 1926-1927.

Mémoires, T. XXXIII, 1921-1924; XXXIV, 1925-1926.

STRASBOURG. *Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.* Bulletin, II[e] sér., XXVI[e] vol.

Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin. Bulletin, T. LIV et VI, 1925-1926.

TOULOUSE. *Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres* Mémoires, 2[e] sér. T. IV, 1926.

TOURS. *Société archéologique de Touraine.* Bulletin trimestriel T. XXIII, 1926-1927, 3-4 1926.

VALENCE. *Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.* Bulletin, 233 à 236[e] livr., 1927.

CONSTANTINE. *Société d'archéologie, historique et géographique du département de Constantine.*

Recueil des notices et mémoires. 5[e] sér., Vol. XII.

DAMAS. *Académie arabe.* La Revue, 7e ann., 1927, nos 1 à 12.

GOREE. *Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française.* Bulletin, T. IX, 1926, nos 2, 3 et 4; T. X, 1927, nos 1, 2.

CATANE. *Societa di storia patria per la Sicilia orientale.* Archivio storico. Secunda serie. Anno II, 1926, fasc. I, II, III.

MILAN. *Reale Instituto lombardo di scienze e lettere.*
Rendiconti. Serie II. Vol. LIX, fasc. I-XX, 1926.

NAPLES. *Reale Accademia di archeologia, lettere e belle arti.*
Atti, nuova ser. Vol. VIII-IX.
Rendiconto delle jornato e dei lavori. Nuova serie. Anno 27-29.

PISE. *Universita Toscane.* Annali. Nuova serie Vol. IX, 1924-1926; Vol. X, 1926.

ROME. *Reale Accademia nazionale dei Lincei.* Atti. Serie sesta. Notizie degli scavi di antichita. Vol. II, 1926, fasc. 10 à 12; Vol. III, 1927, fasc. 1 à 9.
Institut historique belge de Rome. Bulletin, 6e fasc., 1926, 7e fasc., 1927.

TURIN. *Reale instituto lombardo di sienze e lettere.* Rendiconti Serie II, Vol. LVIII, Fasc. 1 à 20.
Societa Piemontese di archologia e belle arti.
Bollentino. Anno X, 1926, n° 3-4.
Atti, X, 3.

BARCELONE. *Institut d'Estudio Catalans.* Memories, Vol. I, fasc. 1 et 2, 1927.

MADRID. *Revista de archivos, bibliotecas y museos.* Tercera epoca. Ano XXX, 1926. Ano XXXI, Jan.-déc. 1927.
Bibliografia general espanola e hispano americana. 1927, n° 9, 10.

PALMA. *Socetat arqueologica Luliana.* Bolleti, Gener.-dec. 1927

TARRAGONE. *Real sociedad arqueologica Tarraconense.*
Boletin arqueologico, 1926, n° 31, 32.

LISBONNE. *Associacao dos archeologos Portugeses.* Boletim. Quarta serie, T. X, n° 5-7. T. XII, n° 1-10.

Museu ethnologico Portugues.

O archeologo portugues. Vol. XXIV.

Academia das sciencias.

Secunda classe. Boletim. Vol. XVI, 1921-1922.

Classe de letras. Boletim. Vol. XV, fasc. 1-4, 1921. - 1922.

Journal de sciencias matematicas, fisicas e naturais: Tomo III, n° 10, 11, 12; tomo IV et tomo V, n° 93

AMSTERDAM. *Koninklijke Akademie van Wetenschappen* : Afdeeling letterkunde. Verhandelingen, XXV, n° 3, 1925; XXVI, n° 1, 1926.

Mededeelingen, Deel 58 B, n° 2-3; Deel 59A. n° 1 à 9; Deel 60 B, n° 1-3.

Jaarboek 1925-1926.

J. C. O. Commissie. Medical research in the Dutch East Indies.

Oudheidkundig Genootschap

Jaarverslag 1927.

GRONINGEN. *Tijdschrift voor geschiedenis.* 42° Jaargang, 1927 Afl. 1-4; 43° Jaarg, 1928, Afl. 1.

'S HERTOGENBOSCH. *Provinciaal genootschap van Kunsten en Wetenschappen in Noord-Brabant,* 1916-1917. Publication: *J. H. P. Deckers,* De Waterstouttoestand, 1927.

UTRECHT. *Historisch genootschap.* Werken 3° serie, N°° 46, 1. Publications, 3° sér., n° 47.

LEIDEN. *Rijksmuseum van Oudheden.* Oudheidkundige mededeelingen, VIII, 1, 1927.

Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde : Tijdschrift, LXV deel, afl. 1-4, 1926.

Levensberichten, 1925-1926.

LA HAYE. *Genealogisch heraldisch genootschap «De Nederlandsche Leeuw»*. Maandblad. XLIVe Jaarg., 1926, nº 11-12; XLV Jaarg., 1927, nº 1-12.

MAESTRICHT. *Société historique et archéologique dans le Limbourg*. Publications, LX, 1924, LXII, 1926, LXIII, 1927.

MIDDELBURG. *Zeeuwsch genootschap der wetenschappen*. Archief, 1926, 1927.

ROTTERDAM. *Museum van Oudheden*. Verslag 1926.

BATAVIA. *Koninkl. Bataviaasch genootschap van Kunsten en Wetenschappen*. Tijdschrift voor Indische taal, land- en volkenkunde, Deel LXVI, 1926, 3-4.
Oudheidkundig verslag, 1926, 3-4; 1927, 1-4.
Lijst der aanwinsten der Bibliotheek van het Museum, 1927.

CAMBRIDGE. *Cambridge antiquarian society*. Octavo publication, nº L. Proceedings. Vol. XXVIII, 1927.

LONDRES. *Royal historical society*. Transactions, 4th series. Vol. VIII, IX.

DUBLIN. *Royal Irish Academy*. *Proceedings*. Vol. XXXVII C, Part 7-12, 1926-1927.
Royal Society of antiquaries of Ireland. The Journal. Vol. LVI, Part II, 1926.

CALCUTTA. *Archaeological survey of India*. Memoirs, Nº 30.
Annual Report, 1924-25.
Antiquities. Indian and Tibet, Part II.
Annual report of South-Indian epigraphy, 1926.

AUGSBOURG. *Historische Verein fur Schwaben und Neuburg*. Zeitschrift, 46 Band.
Familiengeschichtlichte Beilage.

BONN. *Verein von Altertumsfreunden im Rheinland*.
Bonner Jahrbücher. Heft 131, 1926; 132, 1927.

GIESSEN. *Hessischen Landes Universität*. Philosophischen acultät. Dissertations.

HEIDELBERG. *Neue Heidelberger Jahrbücher*. Jahrbuch 1927.

LEIPZIG. *Sachsische Academie der Wissenschaften:*
Philologisch- historische Klasse. Berichte über die Verhandlungen: 78 Band, 3-4; 79B, 1927, 1 heft; Abhandelungen. Band XXXVIII, n° III, 1927.

TREVES. *Gesellschaft für nützliche Forschungen.*
Trierer Zeitschrift. Jahr, I, 1926.

LINZ. *Oberstöerreichischen Musealverein. Jahrbuch.* Band 81.

VIENNE. *Akademie der Wissenschaften:*
Philosophische historische Klasse. Sitzungsberichte 203 B, 4-11, Abh. 204 B1, 5; Abh. 205 B, 3, 4, 5 Abh.
Archiv für Osterreichische Geschichte. Band, 110.

AARAU. *Schweiz Gesellschaft für Urgeschichte.* 18e Jahresbericht, 1926.

GENEVE. *Société d'histoire et d'archéologie :*
Bulletin, T. V., Livr. 1.
Mémoires et documents. T. XXXIV.
Musée d'art et d'histoire. Bulletin. Genava, III, 1925 1926.

COPENHAGEN. *Kongelige Nordiske Oldskrift Selskab.*
Aarborger for Nordisk Oldkhyndighed og Historik 1926, III, 16.
Société royale des Antiquaires du Nord.
Mémoires. Nouvelle série 1925, 1926-1927.

LUND. *Lunds Universiteits Arsskrift.*
Medecin samt matematiska och naturvetenskapliga amnen, XXI, 1925; XXII, 1926.
Theologoi, juridik och humanistiska amnen, XXI, 1925; XXII, 1926.

STOCKHOLM. *Kungl. Vitterhets historie och antiqvitets Akademiens.* Handlingar. Delen XXXV, XXXVI, 2, 3., 1926-1927. Forvannen 1926, 1 à 6.
Arsbok 1926.
Sveriges offentliga Bibliotek. Accessions Katalog 40.

UPSALA. *Université.* Skriften utgivara av Kungl. Humanistiska Vetenskaps - sam fundet i Upsala. B. 22 et 23. Dissertations académiques, 1926-1927.

GOTENBOURG. *Goteborgs och Bohuslans fornminnesforenings* Tidskrift, 1926.

HELSINGFORS. *Suomen Muinasmuistoydhisty sen Aikakauskirja Finska fornminnesforeningen.*
Tidskrift XXXVI, n° 1, 1926.
Suomen Museo. Minske Museum, XXXIII, 1926.

RIGA. *Administration des Monuments.* Collection des Matériaux, 1926.

VORONEGE. *Acta Universitatis Voroneglensis.* T. II et III.

LEMBERG. *Ukranische sevcenko Gesellschaft der Wissenschaften.* Sitzungsberichte der Mathematische Naturwissenschaftliche Artzlichen Sektion. Heft II.
Sammelschrift der physiographischen Kommission. Heft I.

CRACOVIE. *Académie polonaise des sciences et des lettres :* Bulletin international Classe de philol., hist. et philos., 1924, 1925, 2° partie; 1927, 1-3, I-II.
Prace komisji etnograficzncj, 1927, n°° 1, 2, 4, 5.
Prace komisji historijsztuki, IV, 1, 1927.

ATHENES. *Académie d'Athènes.* Practica T, II, 1927.

ZAGREB. *Hrvatski narodini etnografski muzej.* Svezak cbezak I

BERKELEY. *University of California.* Publications in American Archaeology. Vol. 19, 1926, n° 2; vol. 23, 1926, n° 3

BOSTON. *American Academy of Arts and Sciences.* Proceedings Vol. LXI, 1926, n° 12; vol. LXII, 1927, n°° 1 à 4.

CAMBRIDGE. *Museum of American Archaeology and Ethnoloky* Papers. Vol. XI, n° 2.
Report of the Peabody Museum, n° 59.
Chicago Academy of Sciences. Natural history survey Bulletin VIII.

CINCINNATI. *Museum Association.* Annual report, n° 46, 1926.

NEW-HAVEN. *The Connecticut Academy of Arts and Sciences.*
Transactions. Vol. 28, 1927, pages 295-354.

NEW-YORK. *The Metropolitan Museum of Art.*
Bulletin. Vol. XII, 1927, n°s 1 à 9. 75th Report, 1926
The University of the State. Sir William Johnson papers. Vol. X, 1927.
Minutes of the Albany committee of correspondance II, 1925.
The American revolution. 1926.
Roerisch Museum. Report of the directors. 1923-1926

PHILADELPHIE. *American Philosophical Society.* Proceedings Vol. LXV, 1926, n° 4, 5.

SAINT-LOUIS. *Washington University.* Studies. Vol. XIII n° 2, 1926.
University Bibliography, 1925-1926.

WASHINGTON. *Smithsonian Institution.*
Bureau of American Ethnology. Bulletin, n° 82-83.
Publications, 2859, 2860, 2790.
The U. S. National Museum Report 1926.

MONTEVIDEO. *Instituto historico y geografico de l'Uruguay.*
Commemoracion del II Centenario de Montevideo. 1726-1926.
Escritos de don Damas o Antonio Larrananga.

RIO-DE-JANEIRO. *Museu nacional.* Archivos. Vol. XXVI, XXVII, XXVIII, 1926.
Boletim. Vol. II, 1926, n° 3-6; III, 1927, n° 1-2.

PERNAMBOUC, *Institut archéologique, historique et géographique de Pernambouc.* Revista, XXVII, 1925-1926 n°s 127 à 130.

COMPTES RENDUS ANALYTIQUES

N° 123.

Dans le tome III zesnyt I. de la Wydawnichvo Polskiej Akademji Umiejetnosci de Cracovie sont reproduites les illustrations de nombreuses tapisseries flamandes conservées en Pologne. C'est d'abord la série en nombreuses pièces de l'histoire de Noé, Leur riche ordonnance, leurs bordures historiées, indiquent clairement qu'elles sont l'œuvre de quelque hautelisseur bruxellois du XVIᵉ siècle. Malheureusement aucune traduction n'accompagnant l'article, il n'est pas possible de pouvoir comprendre les renseignements qui sont fournis au sujet de ces œuvres en caractères d'écriture et en langue polonaise.

* * *

Trois courtes notices relatives à des tapisseries ont trouvé place dans le tome XVII des Annales de la Société royale d'histoire et d'archéologie de Tournai. La première est consacrée par M. Soil de Moriamé à *Une Tapisserie tournaisienne en Anjou.* Il s'agit de cette tenture qui figura à l'exposition d'Art ancien dans les Flandres et qui représentait des navires débarquant des animaux venant des Indes. Elle fait partie d'une série de trois pièces que Jean Grimer, tapissier tournaisien vendit en 1504 à Philippe le Beau. M. de Farcy les a fait connaître en

publiant à leur sujet des détails intéressants ; il a en même temps renseigné d'autres ventes de tapisseries conclues par le même hautelisseur.

M. le chanoine Warichez fait connaître des détails inédits au sujet du *tapissor Jean Hosemant à la Cour d'Avignon*. On connaissait une pièce d'archives qui faisait savoir que Jean Hosemant qualifié de *tapicerius diocesis Tornacensis pro nunc habitator Avenione* avait vendu en 1430 une tapisserie au pape Martin V. Ce Hosemant, qui en réalité se serait appelé Huysman ou Huismans, appartenait à une famille tournaisienne. Le contrat par lequel il s'engagea à exécuter ce travail est plein d'intérêt et prouve entre autres que cette œuvre d'art fut commandée en vue d'être placée au domicile particulier de l'archevêque de Narbonne. Enfin la troisième note qui a pour auteur M. Barbarin signale des *Tapisseries de Tournai au Musée de Bourges*. Ce sont quatre pièces comprenant chacune deux tableaux et qui portent les armoiries des donateurs qui appartenaient aux familles du Breiné à Chambellan. Un document que possède la Bibliothèque nationale prouve que le chanoine Guillaume du Breiné et son frère Pierre commandèrent cette tapisserie à la fin du XV[e] siècle à un hantelisseur tournaisien.

* * *

Il nous semble doublement naturel — parce que les tapisseries peuvent y trouver leur compte et qu'il s'agit encore de Tournai — de parler ici du travail très important que notre infatigable secrétaire consacre dans la « Revue d'Art » aux *Peintres et sculpteurs tournaisiens au XV[e] siècle*. M. Paul Rolland, sans beaucoup de bruit y fait sa petite révolution. Il y démontre lumineusement que le caractère sculptural des œuvres des primitifs de l'Ecole de Tournai — Roger van der Weyden par exemple — est dû non pas à l'influence directe des sculpteurs sur les peintres mais en quelque sorte à la réciproque, c'est-à-dire au rôle que les peintres eux-mêmes ont joué dans la

sculpture. Pour le comprendre il faut savoir que, sans nullement prétendre que Roger de le Pasture et ses collègues ont manié l'ébauchoir, les textes prouvent qu'ils exerçaient une sorte d'hégémonie sur tous les autres ouvriers d'art et, en particulier, que la direction générale des œuvres importantes de sculpture — spécialement de nombreux ex-voto funéraires sortis des ateliers de Tournai — leur était réservée. On savait jusqu'ici qu'ils étaient des «estoffeurs» mais on ignorait qu'ils fussent des «entrepreneurs», c'est-à-dire qu'ils intervinssent dès la conception même des projets dont ils confiaient ensuite la réalisation à des sculpteurs de profession. L'influence des peintres sur les sculpteurs est par là expliquée. Mais du fait que les peintres — dont c'était là le travail le plus courant — devaient se plier dès le projet, aux nécessités de l'ébauchoir et que, de plus, ils épousaient nécessairement le tracé net de cet outil à l'occasion de la polychromie, ils subirent une sorte de déformation professionnelle. Cette théorie, nouvelle, est définitive. Il nous revient que des professeurs d'histoire de l'Art dans nos Universités, s'y rallient complètement et ont modifié leurs cours en conséquence. M. Rolland — et par lui l'Académie d'Archéologie — peut être fier du redressement qu'il vient d'opérer...

Pendent opera interrupta...

FERNAND DONNET.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Nous commençons à saisir les raisons qui ont poussé notre secrétaire général honoraire à se démettre de ses fonctions actives. C'est, entre autres, que M. Fernand Donnet entendait réserver tout son temps à l'élaboration d'un travail de grande envergure qu'il considérait un peu comme son chef-d'œuvre technique. Et, à vrai dire, aujourd'hui que cet ouvrage a paru, on demeure réellement confondu de la somme de travail qu'il représente. Il est si lourd de documentation inédite, si riche d'idées originales, écrit dans un style si attachant! L'auteur y a d'ailleurs mis en œuvre les notes de toute une vie; et l'on sait ce qu'à été — et ce qui sera longtemps encore je l'espère — cette vie toute d'opiniâtreté dans la recherche curieuse du document saillant. Mais j'oublie d'en donner le titre. Il s'intitule modestement «*Coup d'œil sur l'Histoire financière d'Anvers au cours des siècles*» alors qu'il constitue, avec ses 300 pages grand in-4°, un véritable monument, à la fois un et varié, édifié à la gloire du travail et de l'esprit d'entreprise des Anversois anciens et modernes. Prétendre le résumer ici en quelques lignes serait bien fat. Je ne puis cependant me dispenser d'en donner une idée générale, ne fût-ce que pour signaler la méthode qui s'y révèle. Aussi bien, peu de personnes en ont-elle pris connaissance, ce livre étant hors-commerce.

Ce qui frappe dès d'abord, c'est de quelle main de maître a été menée la terrible difficulté de conduire, tel un quadrige emporté par des chevaux contrariés, les exposés conjugés sur

les institutions financières générales, les institutions financières communales, les opérations financières privées et les opérations commerciales. Les « premières manifestations financières » à Anvers, embrassent déjà ces différents points de vue, souvent emmêlés. On y parle du fameux tonlieu de l'Escaut — où il ne serait pas téméraire de rapprocher la légende du géant Druon Antigon du testament de Rohingus (vers 725) et autres actes relatifs à la perception d'une taxe maritime dans le château du Bourg —, du monnayage, des mérovingiens au XII[e] siècle; du rôle précoce des Juifs et des prêts faits par la ville à ses princes. Période difficile à traiter vu la rareté de la documentation. Non moins rébarbatifs à composer durent être les deux chapitres suivants, où l'auteur possédant vraiment à fond la matière financière — il le montrera encore davantage plus tard — se voit obligé, pour la compréhension du récit, d'expliquer le fonctionnement de diverses institutions de l'époque communale: les tables de prêt (les premières banques, à Anvers en 1306) l'intérêt, le change, les lettres de change, les foires, les lettres de foire, les chirographes, les recettes urbaines avec leurs receveurs et leurs trésoriers.

Avec le chapitre VI le sujet prend son véritable essor. Il s'agit là des finances anversoises au XIV[e] siècle, durant une période particulièrement peu connue: l'occupation flamande, dont M. Donnet abrège à regret l'exposé.

Mais ce qu'il ne sacrifie pas, c'est ce qui lui procure tout à la fois avantage direct et plaisir personnel: la mise en vedette de personnages représentatifs d'une classe ou d'une époque. Méthode qu'il inaugure à propos des Lombards, notamment des Asinari et de Falcon de Lampagne, et qui lui sera bien chère par la suite. Au demeurant, véritable trouvaille qui se rattache au procédé scientifique de l'échantillonnage et qui élève la biographie à la hauteur même de l'histoire sociale.

En possession de cette aide précieuse, dont il connaît admirablement les ressorts, il entreprend la montée à travers l'ère bourguignonne et le commencement de l'ère impériale, non sans

dire le nécessaire sur les institutions financières centrales, les subsides, le régime monétaire et la monnaie d'Anvers.

Il arrive ainsi à l'époque où «les Pays-Bas ne constituent pour ainsi dire que la banlieue de cette merveilleuse cité qui les soumet à son ascendant», et où les étrangers — Italiens, puis Allemands et Anglais, enfin Espagnols —, font d'elle un des plus grands centres bancaires de l'Europe. Au milieu du XVI[e] siècle, en effet, on évaluait le mouvement des capitaux à Anvers, à 40 millions de ducats. Epoque de choix, évidemment, pour la spéculation qui — fut-ce seulement alors? — débordant du cercle financier s'empara du public lui-même. Epoque de prédilection, on le comprend aussi, pour l'auteur qui y trouve de quoi camper des types suggestifs. C'est, se spécialisant dans des spéculations imombilières, Gilbert van Schoonbeke qui achète, dépèce, construit et, pour construire, abat ses chênes à Buggenhout, extrait sa tourbe à Zevenberghe, calcine sa chaux près de Namur et cuit ses briques à Callebeke — le tout dans ses propriétés — bâtit des brasseries qu'il loue, en même temps qu'il détient l'entreprise des fournitures militaires et qu'il prend à ferme de nombreux impôts; c'est Henri van Berchem, bourgmestre d'Anvers; c'est Michel Van der Heyden, autre bourgmestre, héros d'un procès dont toutes les pièces ont été passées du crible en vue du présent travail et d'où une impression tout autre que celle d'autrefois se dégage. Ce sont, plutôt commerçants mais financiers quand même, ces étrangers qui s'installent dans une place aussi favorable : ces Hochstetter qui, un jour, font fructifier un prêt de 500 florins et remboursent 24.500 florins d'or; les Welzer qui équipèrent une flotte dont on rapporte qu'elle découvrit le Venezuela et qui, en tout cas, tirèrent des expéditions lointaines une opulente fortune à laquelle Charles-Quint eut souvent recours (2.000 à 3.000 florins en 1552); les Fugger, la plus importante maison, peut-être, de toute l'Europe auxquels la cour espagnole, après les règnes de Charles-Quint et de Philippe II, devait près de 5.000.000 de florins; Thomas Gresham, agent d'affaires, mais

aussi agent politique du gouvernement anglais, qui travaillait ment enlevés que complète, rangé parmi les habitués plus discrets entretemps pour son propre compte. Autant de portraits preste- de la Bourse, celui du fameux Gaspard Ducci, banquier, homme de confiance de la cour et criminel à ses heures. Même vie dans les chapitres réservés à Philippe II grâce à l'illustration des institutions telles que les factoreries royales et le commissariat général des finances par les biographies de Gaspard Schetz, du malheureux bourgmestre Antoine van Straelen, des Van Urssele etc. Existences, naturellement, qui ne doivent pas toujours être prises en exemple, vu le manque absolu de moralité en affaires qui les caractérise comme, d'ailleurs, il caractérise — et c'est là leur excuse — leur ambiance. Ce qui, à son tour, excuse peut-être l'un et l'autre à un degré supérieur, c'est qu'à ce moment la crise commençait pour Anvers et que les circonstances, sinon la fin, semblaient justifier les moyens. Et à propos de cette crise même je tiens à relever une appréciation fort neuve de l'auteur qui consiste à envisager la période de prospérité antérieure, malgré tout, comme «un peu factice» (p. 91) De fait, que signifient ces 1.000, voire même ces 1.500 maisons à louer que je trouve signalées dans deux documents officie'- de 1531 (p. 142) ?

Plus sympathique est la physionomie de l'anversois Wenceslas Cobergher qui domine le règne assez réparateur des archiducs dans sa multiple personnalité, toute renaissante, de peintre, d'architecte, d'ingénieur, de lettré, de philanthrope et, comme tel — l'inverse est rarement vrai — de financier. Le « grand siècle» français qui pénétra chez nous d'une façon malheureusement assez militaire fait décrire un Colbert en la personne du comte de Bergeyck, un Anversois, et un adepte du Colbertisme en la personne de Jacques Cloots, un des promoteurs principaux de la Compagnie d'Ostende. Le XVIIIe siècle où, au milieu des réformes nationales de Marie-Thérèse, l'auteur redresse encore un erreur courante en affirmant que l'activité anversoise n'était pas morte mais que ce qui la distinguait «c'était

les transactions de détail multiples et embrassant les domaines les plus disparates» lui fournit l'occasion d'illustrer sa thèse par la présentation d'un type: James Dormer. Fils d'un lord anglais, obligé comme puîné de faire sa situation avec 500 livres sterl., James Dormer s'en va en Chine, puis vient à Anvers, où deux riches mariages lui permettent de fonder une maison de commerce et de banque. Il s'occupe de tout, mais surtout de joyaux, de pierres précieuses — qu'il va jusqu'à vouloir acheter à des généraux vainqueurs (La Bourdonnaye) — d'œuvres d'art et de tableaux. Comme banquier il fonde la «Société royale d'assurance» (1754). Pour reconstituer sa physionomie M. Donnet a dépouillé un fonds merveilleux — mais fatigant — formé, aux Archives de la Ville d'Anvers, de tous les papiers, même les plus intimes, emportés lors d'une saisie judiciaire opérée vers 1770, à la demeure de Dormer. Les admirateurs du comte de Nény qui voudraient le consulter y apprendront telles histoires de pots-de-vin qui feront s'envoler leurs illusions — avec les «ortolans» décrits par M. Donnet.

Et c'est ainsi qu'après l'étude du Régime français — où le rôle d'Anvers fut avant tout d'ordre stratégique — et qu'au cours de celles du Régime hollandais — où la remise des bassins militaires à la ville en 1816 fut «le point de départ de la fortune commerciale d'Anvers» l'auteur en arrive à la fondation de la grande banque belge, la «Société générale pour favoriser l'Industrie Nationale» (1822) et plus spécialement à celle de son agence anversoise, fondée en 1823 et devenue succursale autonome en 1827, c'est-à-dire, il y a cent ans, événement que le présent ouvrage avait précisément pour but de comémmorer et où un chapitre spécial lui est consacré à cet effet.

Il n'entre pas dans mes vues de faire à mon tour l'éloge de la Banque d'Anvers ni le démontrer sa prospérité. La plus belle preuve en est d'ailleurs la magnificence avec laquelle, à l'exemple des financiers lettrés et artistes d'autrefois, elle a édité son volume jubilaire chez Buschmann. Papier à la cuve d'Arches ou parcheminé français de Ville-sur-Saulx, caractères emprun-

tés avec licence des autorités, au Musée Plantin; illustration abondante et délicieusement soignée — il y a des reproductions hors-texte d'originaux où l'aspect du papier et des encres diverses fait qu'on s'y méprendrait.

Mais s'il faut applaudir à ce geste médicéen et envier celui qu'un tel mécénat a favorisé, on ne peut cependant manquer de songer à la rançon. Le luxe même de la publication fait tort à l'auteur pour un triple motif. Tout d'abord il porte à considérer le volume plus en raison de sa forme extérieure que de son *substratum* scientifique: il pousse le lecteur à le voir plus en artiste ou en bibliophile qu'en érudit; ensuite, puisqu'il y a une limite à tout — si elle n'est pas qualitative elle doit être quantitative — il restreint, à 1050, le nombre des heureux bénéficiaires de l'ouvrage, et lorsqu'on saura que la majeure partie de ceux-ci sont de banquiers et des hommes d'affaires on pourra craindre — soyons sincères — qu'il n'ait été répandu avec un pourcentage énorme de perte; enfin, et c'est aussi grave à notre point de vue, le même souci de la présentation harmonieuse, s'il a admis une abondante bibliographie finale, a fait bannir toutes notes et références.

J'ai hâte d'ajouter que ce revers de la médaille n'a pas échappé à M. Donnet. Avec la peine d'avoir dû élaguer bien des passages intéressants qui ne cadraient malheureusement pas avec le but privé de la publication, il se dresse même encore devant lui de façon hallucinante. Qu'il ne s'exagère pas l'importance de ces défectuosités inévitables. S'il veut, cependant, avec le souci qu'il a de la pertinence en toutes choses, voir le résultat capital de ses recherches diffusé et apprécié, comme il le mérite, qu'il cède aux sollicitations dont il est l'objet et réédite son important travail en le dépouillant de son caractère particulier et en l'enrichissant — moralement cette fois — des considérations qu'il voulait publier et de tout l'appareil critique indispensable. Avec la premère édition comme réclame ce serait là d'ailleurs une bonne «affaire» que, cette fois dans le meilleur de leur âme, n'auraient pas dédaignée les Schetz et les Dormer!

* * *

M. le comte Jos. de Borchgrave d'Altena a, comme don de joyeuse entrée, offert à l'Académie une suite de travaux dont on trouvera les titres dans la listes des accroissements de la bibliothèque. J'y relève une étude sur *La Vierge de pèlerinage à Walcourt,* qui est une Vierge assise, du XI[e] siècle, revêtue de plaques d'argent, comme la Sainte-Foy du Conques à laquelle elle fait penser, et dont le revers est décoré d'une plaque de cuivre gravé, datant des débuts de notre adoption du style gothique ; un article sur *Le triptyque reliquaire de la Vraie Croix de N.-D. de Tongres,* qui a surtout pour but de démontrer que cette œuvre d'art, que l'on croyait du XIII[e] siècle, n'a pas été exécutée après 1181; un important recueil intitulé: *Sculptures conservées au pays mosan.* Ce dernier ouvrage mérite plus qu'une simple mention. Il constitue la première série des notes et documents pour servir à l'histoire de l'art et de l'iconographie en Belgique qu'ont entrepris de réunir par voie photographique les Musées Royaux du Cinquantenaire. Sa majeure partie consiste donc en un inventaire critique d'œuvres dont presque toutes seraient à signaler. Mais à côté de cette analyse il y a une synthèse sous forme d'Introduction. Là gît surtout l'intérêt. L'auteur nous montre, dans cet ancien évêché de Liége ouvert aux influences les plus diverses, la formation d'une personnalité artistique régionale dont les ivoiriers du X[e] siècle sont les premiers témoins. Ils marquent la voie à Renier de Huy et à Godefroid de Claire — qui s'imposeront, l'un surtout par sa plastique étonnante, l'autre principalement par son souci du décor. De ces deux-ci procèderont à leur tour les auteurs de la célèbre Madone de dom Rupert et des sculptures de Maestricht et de Nivelles. Mais leur enseignement à tous deviendra bientôt stéréotypé. Nicolas de Verdun aura le génie de saisir à temps le corps anémié de l'art liégeois et de lui insuffler de nouveaux principes de vie. Ses prophètes font déjà penser à Sluter. Après lui ce seront les épousailles de la tradition locale et de l'art gothique français, épousailles cependant trop tardives pour être vraiment fécon-

des. Il n'en résultera qu'un maniérisme français outrancier (XIVe siècle). Aux XVe et XVIe siècles l'importation de sculptures brabançonnes et anversoises sera, de son côté, préjudiciable à l'originalité locale renée sous Evrard de la Marck.

J. M. de Borchgrave se propose d'étudier plus longuement ces dernières époques dans un prochain travail. Nous lirons ses conclusions avec intérêt.

* * *

Mgr. H. Lamy O. P. poursuivant ses études sur le monastère qu'il dirige avec tant de compétence trouve l'occasion de revenir sur *L'œuvre des Bollandistes à l'abbaye de Tongerloo* dont a déjà traité sommairement le R. P. Delehaye. Pour ce faire, il s'aide de documents d'archives, la plupart inédits, conservés à Tongerloo même. Il montre fort clairement comment la Compagnie de Jésus ayant été supprimée le 21 juillet 1773, les Bollandistes furent d'abord l'objet d'égards particuliers de la part du gouvernement autrichien et autorisés à continuer leurs travaux à l'abbaye des Augustins de Caudenberg. Mais cette abbaye ayant cessé elle-même d'exister par décret impérial du 23 mai 1786, la publication des Acta Sanctorum fut officiellement arrêtée et la vente de la bibliothèque décidée. De crainte de voir l'œuvre poursuivie par l'étranger l'évêque d'Anvers de Nélis suggéra à l'abbé de Tongerloo de faire des propositions d'achat. Les démarches n'aboutirent qu'en 1789, après bien des complications, et, comme au moyen âge, les hôtes suivaient la terre qu'ils cultivaient, les Bollandistes suivirent leurs livres, heureux qu'on voulût bien les prendre avec eux. Les prémontrés s'intéressèrent à leurs travaux et une nouvelle compagnie hagiographique se forma qui fut vraiment «le trait d'union entre la société des savants jésuites, dissoute, et la nouvelle pléiade d'érudits qui président aujourd'hui aux destinées de l'œuvre».

* * *

Il serait à souhaiter que les membres du clergé paroissial suivent l'exemple donné par M. EUG. BOECKX, qui vient

de publier un ouvrage sur *Notre-Dame de la chapelle à Bruxelles* (Bruxelles, Bulens, 1928) dont il est vicaire. M. Boeckx y a réuni, en les développant, toute une série d'études qu'il publiait depuis de longues années dans le Bulletin paroissial de la Chapelle. Il a fait de la matière deux parts: l'une relative au personnel ecclésiastique, aux chapellenies, aux confréries, aux offices religieux, à l'enseignement et à la bienfaisance; l'autre concernant l'étude archéologique du monument, de son mobilier et des œuvres d'art qu'on y trouve en abondance. L'objet de chacune de ces subdivisions a été scrupuleusement étudié au moyen des sources les plus sûres, aussi l'ouvrage revêt-il une belle allure scientifique. Son aspect artistique n'est pas le moindre qualité, eu égard aux nombreuses reproductions qui l'illustrent. Nul doute qu'il ne connaisse plusieurs éditions. Quand l'occasion de la deuxième se présentera, l'auteur ne jugerait-il pas opportun de modifier — un détail — la légende de la fig. 63 : «Statue de S. Christophe, patron des automobilistes XVIIe s.)»? Elle prête au moins le flanc à la plaisanterie.

PAUL ROLLAND



NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR FERNAND DONNET

par PAUL ROLLAND.

Messieurs,

La plus grande perte qu'ait éprouvée depuis longtemps, depuis l'époque de ses fondateurs même, l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique est assurément celle de Fernand Donnet. Il convenait qu'un des membres du bureau rédigeât officiellement la notice que nous devions à sa mémoire. Désigné par ses fonctions, dans lesquelles il succède au disparu, votre secrétaire a accepté avec empressement cette mission qui répond à son vif sentiment de reconnaissance personnelle et pour l'accomplissement de laquelle il a glané parmi les souvenirs d'entretiens familiers dont le défunt l'honorait.

Fernand-Jean-Louis Donnet est né à Anvers le 17 juillet 1856. Il descendait d'une très vieille famille seigneuriale d'Ugine en Savoie, d'où son nom, un surnom : *domnetus* = petit seigneur. Cette origine noble l'autorisait à user du qualificatif de «messire», qui ne figura que sur son faire-part de décès et dont certains d'entre vous se sont peut-être étonnés, trompés qu'ils étaient par l'extrême modestie et par les allures simples de celui qui y avait légalement et, plus encore, moralement, droit. Ce

n'était même là qu'une demi-vérité puisque, de son côté, le nom exact de la famille revêt, depuis des siècles, suivant la mode savoyarde, une forme double constituée du véritable nom et du surnom : Bissiliat-Donnet. Mais nous n'avons jamais connu Messire Fernand Bissiliat-Donnet. Nous avons connu Fernand Donnet. C'est la seule forme onomastique double à laquelle il tînt et c'est celle qu'il a ordonné de graver, sans autres qualités ni titres, sur sa simple croix de pierre.

Fernand Donnet fit de fortes études gréco-latines à l'Institut Saint-Louis, à Bruxelles. Lors de son retour à Anvers, la branche de la famille à laquelle il appartenait et qui, avec son grand' père, avait été attirée par le mouvement économique de la Métropole au commencement du dix-neuvième siècle, essaya de l'intéresser aux affaires. L'inaction lui répugnant instinctivement — il aurait même voulu personnellement embrasser la carrière militaire — et, bientôt, le soin d'une famille grandissante — il se maria en 1882 — lui en imposant le devoir, il essaya de s'y prêter. Mais de ces occupations matérielles, le seul résultat tangible fut, comme il l'avouait plaisamment une... *Notice historique et statistique sur le raffinage et les raffineurs de sucre à Anvers du XV*^e^ au *XIX*^e^ *siècle* (1892). De plus, il joignait déjà au désir de la jouissance intellectuelle celui du dévoûment aux causes idéales et désintéressées. Devançant de cinq ans celle que je viens de citer, sa toute première étude (1887) fut une *Notice historique sur la chapelle du T. S. Sacrement en l'Eglise cathédrale d'Anvers,* et il la signa comme secrétaire des maîtres de la dite chapelle. Avec sa deuxième étude, parue l'année suivante — *Histoire d'un titre ou le premier comte de Baillet, 1719* — il se posa irrévocablement en champion de la vérité, quelles que pussent être les conséquences de son attitude. Penchants assez malheureux, pour un commerçant, qu'une série d'événements. de natures différentes, vinrent encore aggraver en multipliant ses «pertes» de temps.

Le premier est douloureux dans sa cause. Devenu veuf en 1891, avec charge de six enfants dans l'éducation desquels une

mère admirable, décédée seulement en 1922, l'aida de toute son énergie, il trouva sa consolation dans l'exercice de l'esprit... «Plus est en vous».

La même année 1891 l'Académie d'Archéologie de Belgique prenant en considération ses qualités natives de travail et d'abnégation l'inscrivait (4 octobre) parmi ses membre correspondants régnicoles et le mettait immédiatement à la disposition de son bibliothécaire, Siret, en qualité de bibliothécaire-adjoint. Deux mois plus tard, la séance du 6 décembre — la première à laquelle il assista — le portait aux fonctions de bibliothécaire.

Décision extrêmement heureuse qui fit passer par ses mains une bibliographie abondante et toujours renouvelée dont il profita personnellement, mais aux richesses de laquelle il fit partciper aussi tous ses confrères par le moyen des comptes rendus aussi vivants qu'exacts, qu'à la suite d'une proposition de H. Hymans il rédigea depuis le 3 février 1895 jusqu'à son décès.

La séance du 12 juin 1892 le promut membre titulaire et l'éleva en même temps au grade de secrétaire-adjoint. C'est en cette dernière qualité qu'en août suivant il prit une part active à l'organisation du Congrès archéologique d'Anvers. L'Académie d'Archéologie de Belgique, mère de ces assises nationales où se ressèrent les liens de la Fédération historique et archéologique de Belgique qu'elle a fondée en même temps, tenait à ce que ce VIIIe Congrès — qui coïncidait d'ailleurs avec son propre cinquantenaire — fût à la hauteur du Congrès initial qui s'était déroulé à Anvers même en 1885. L'initiative et le dévoûment de son bureau, et notamment de son secrétaire-adjoint, en firent une manifestation hors de pair, dont le souvenir se concrétise dans celui du fameux Landjuweel, qui en fut une des attractions. Fernand Donnet prit goût à ces réunions confraternelles où son obligeance naturelle et sa science grandissante lui créaient des relations durables. L'année 1893 nous le montre faisant rapport sur le vingt-cinquième anniversaire de la Société historique de Compiègne. En 1894 il rend leur politesse aux Montois venus à Anvers deux ans plus tôt et assiste dans leur ville au nouveau

congrès de la Fédération. Dorénavant il ne manquera aucun de ces congrès et y trouvera le meilleur de ses plaisirs.

De même que ses fonctions de bibliothécaire-adjoint se sont rapidement transformées en celles de bibliothécaire, sa charge de secrétaire-adjoint n'a pas tardé à se muer en celle de secrétaire. Le 1 décembre 1895 lui apporte cette promotion désirée par tous et facilitée par l'avènement de l'ancien secrétaire, le baron de Vinck de Winnezeele à la vice-présidence, puis à la présidence.

Le voilà donc livré, pieds et poings liés, à la jalouse Clio.

Heureusement, l'année 1896 le libère d'un autre côté. Le 9 mars il rompt avec ses occupations matérielles pour devenir administrateur de l'Académie Royale des Beaux-Arts d'Anvers.

Alors, à l'âge de quarante ans, commence sa véritable vie, toute adonnée aux jouissances supérieures. Par un surcroît de faveur c'est dans cette même Académie des Beaux-Arts, que, à la suite d'un accord conclu avec la ville, la bibliothèque de notre institution, jusque-là logée dans les greniers de la bibliothèque communale venait d'être transférée, suivie de peu par nos réunions mêmes, tenues précédemment dans une salle quelconque de l'Hôtel-de-Ville (1895). Pouvait-on rêver milieu plus propice à la production scientifique? Aussi Fernand Donnet dont la facilité de rédaction était d'ailleurs peu commune — ses minutes sont sans ratures — livra-t-il à la publicité le nombre de 143 ouvrages et articles, portant de préférence sur l'histoire et l'archéologie — surtout la campanologie et l'art des tapisseries — de la ville et de la province d'Anvers.

Je n'y compte pas les rapports annuels qu'il fit en sa qualité d'administrateur de l'Académie royale des Beaux-Arts, ni ceux qu'il élabora régulièrement comme secrétaire-bibliothécaire de notre Académie, ni ses comptes rendus bibliographiques, ni ses notices dans la Biographie Nationale, ni ses rapports comme secrétaire du Comité provincial des Monuments ou d'autres institutions publiques ou privées.

Car son activité rayonna de toutes parts. Il fut, dis-je, secrétaire du Comité provincial des Monuments, avant d'en être vice-président et son intervention dans cet organisme se manifeste par les 9 gros volumes d'inventaires d'objets d'art de la province, qu'il édita de 1902 à 1926. D'accord avec sa intervention naturelle au sein du Corps Académique d'Anvers, on sollicita sa présence à la Commission du Musée Royal des Beaux-Arts. La société de Bibliophiles Anversois le nomma après quelques années président d'honneur.

Il fit partie de la Société de Géographie d'Anvers, dont il fut un moment également secrétaire; de la Société royale de Numismatique de Belgique et bientôt de la plupart de nos sociétés historiques et archéologiques locales et même d'importantes sociétés étrangères — Société française d'Archéologie, Institut Géographique de Buenos-Ayres, Institut historique et géographique de Parahybano (Brésil) etc. Il collaborait à la Biographie nationale et rédigea, de 1894 à 1914, pour le journal « La Métropole » des articles de documentation absolument inédite, qu'il signa du pseudonyme «O. Give» ou de deux de ses prénoms «Jean-Louis».

Les honneurs récompensèrent forcément une telle activité et, à l'heure de son décès, il était membre correspondant des Académies Royales des Beaux-Arts et d'Histoire de Madrid, officier de l'ordre de Léopold, décoré de la Croix Civique de 1e classe, commandeur de la Légion d'Honneur, officier d'Académie, officier de l'Ordre de Saint-Sava, chevalier de l'Ordre d'Alphonse XII, etc.

Mais le pivot de toutes ces occupations et de tous ces honneurs, le foyer qui attira ceux-ci et dispersa celles-là, fut l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique. Fernand Donnet fut, avant tout et par dessus tout, secrétaire de cette Académie. Et il le fut au point de la revivifier complètement.

Dans le rapport qu'il lut en 1892 lors du cinquantième anniversaire de notre compagnie, le général Wauwermans, président, divisait son existence antérieure en quatre périodes :

1°) une période d'organisation et de succès ; 2°) une période d'incontestables progrès scientifiques; 3° une période pendant laquelle l'activité des membres semble quelque peu s'être ralentie; 4°) une période durant laquelle l'accalmie s'est accentuée encore davantage.

Succédant, à vingt-cinq années d'intervalle, à ce rapporteur quelque peu découragé, Fernand Donnet, lors de la célébration du soixante quinzième anniversaire de notre Académie découvrait dans ces vingt-cinq années les traces d'une incontestable et vigoureuse renaissance. Il mettait en parallèle saisissant l'institution autrefois déclinante et celle qu'il avait sous les yeux. Mais, toujours modeste, il attribuait à d'autres le mérite de la transformation et en montrait l'origine dans le *Landjuweel* de 1892. Il feignait d'ignorer qu'en ce qui concerne ce dernier, sa généreuse activité avait précisément alors attiré l'attention sur lui et, d'autre part, que durant la nouvelle étape franchie par l'Académie, il avait occupé vingt ans sur vingt-cinq le secrétariat, dont même, il ne détacha pas ses regards, lorsqu'une voix unanime le porta à la vice-présidence en 1898, et à la présidence en 1899.

Je proclame hautement que nous eûmes durant cette période des présidents de toute première valeur et d'un inébranlable dévoûment. Mais je dois faire remarquer aussi que le caractère annuel de leur change et leur éloignement habituel du siège de notre institution ont forcément mis obstacle à la continuité de leurs efforts.

Fernand Donnet, lui, eut la possibilité d'être constant. Et il le fut avec un rare esprit d'initative et d'à-propos.

L'année de sa nomination comme secrétaire est à peine écoulée, que S. M. Léopold II, accorde à notre association le titre d'Académie royale.

Bien que le siège de cette Académie eût été transféré à l'Académie des Beaux-Arts, il avait été décidé que les séances publiques continueraient d'être tenues dans les somptueuses salles de l'Hôtel-de-Ville d'Anvers. Dès lors, chaque année, ces

cérémonies soigneusement préparées se renouvelèrent avec une solennité toujours croissante et attirèrent l'affluence d'un public que les relations grandissantes et choisies du nouveau secrétaire faisaient une assemblée d'élite.

Au mois d'octobre 1899, furent organisées à Anvers des fêtes destinées à commémorer, par un cortège et une exposition, le troisième centenaire de la naissance du peintre Van Dyck. L'Académie d'Archéologie s'associa à ce mouvement et consacra une séance extraordinaire à la glorification du peintre, à sa vie et à l'analyse de ses œuvres. Fernand Donnet fut l'âme de cette manifestation qu'il eut le souci de préparer et la joie de présider — car cette année coïncide avec son passage à la présidence.

Plus tard, en 1905, le soixante quinzième anniversaire de l'indépendance belge lui fournit encore l'occasion de se dépenser sans compter. Il persuada l'Académie d'organiser une «journée archéologique» qui connut un succès éclatant. Des représentants des principales sociétés archéologiques du pays et de l'étranger répondirent avec joie à son appel, le plus souvent personnel. A Anvers même il avait su intéresser ses concitoyens à la manifestation. Il en sortit une séance solennelle au Cercle artistique, des visites archéologiques choisies avec discernement et présentées avec science, une soirée mondaine et d'autres divertissements recherchés qui portèrent haut le renom de notre Académie.

Cette double idée de la distinction et de la diffusion du renom de notre compagnie fut toujours devant ses yeux. Sous son influence il sollicita de nombreuses sociétés savantes du dehors de nous faire l'honneur d'être nos associées, ce qui eut pour résultat indirect de faire entrer dans notre bibliothèque une collection unique de publications étrangères. Il fit figurer sur les listes de nos correspondants des personnalités marquantes de tous pays qui nous rendirent au centuple cet honneur en s'intéressant à nos travaux, en publiant certains des leurs chez nous et en s'efforçant même parfois d'en venir offrir la

primeur à nos séances — le plus souvent publiques — qu'elles rehaussaient considérablement de leur présence.

Si bien que le rapport qu'il présenta à l'occasion de l'anniversaire de 1917 fut, en fait, celui de sa propre activité. A quelques années près il identifiait la vie de l'Académie à celle de son secrétaire. Par suite de la guerre ce rapport fut d'ailleurs lu seulement à la fin de 1920, c'est-à-dire exactement vingt-cinq ans après que Fernand Donnet eut été élevé au secrétariat.

L'activité de notre secrétaire devait dépasser de quelques années encore ce quart de siècle. Il ne cessa même de travailler — pour nous toujours — que deux mois avant sa mort.

Mais un concours de circonstances vint affaiblir son ardeur.

Déjà, les souffrances de l'occupation et surtout le dégoût de l'infâme trahison activiste où il voyait se déshonorer des intellectuels connus avaient atteint chez lui des fibres intimes. La mort de son fils aîné (1918), engagé volontaire, le laissait accablé. La perte de sa vaillante mère (1922), la séparation de ses deux filles entrées en religion et l'éloignement de son autre fils — les seuls enfants qu'il lui restât — le désemparèrent complètement. *Semper solus* proclamait un peu hautainement la devise favorite qu'il inscrivait, à côté d'un hibou, sur ses ex-libris. Cette solitude, en quoi il mettait tout son désir de travailleur lorsqu'elle n'était que temporaire, lui fut à charge dès qu'elle devint absolue. Sa fierté lui interdisait de s'en plaindre, mais elle n'en était que plus dangereuse. Sa mise en disponibilité — par suite de limite d'âge — comme administrateur de l'Académie royale des Beaux-Arts (28 déc. 1923) suivie de sa retraite — lui apportât-elle le titre honorifique de ses fonctions (31 mars 1926) — l'abattit encore davantage. De même qu'il essayait de se donner le change sur son isolement, de même il tenta de se persuader que l'on rompt facilement avec ses fonctions de trente années, liées intimement à des habitudes de travail. Il prétendit mettre à profit le calme et le temps qui lui étaient maintenant répartis à outrance. Il liquida fébrilement presque tout l'arriéré de ses travaux puis, en un an (1926), — à l'aide

de notes de toute une vie cependant — il produisit le phénoménal ouvrage qu'est son «Coup d'œil sur l'histoire financière d'Anvers au cours des siècles». Ce fut son chant du cygne. Le peu d'écho que rencontra fatalement cet ouvrage auprès des historiens, du fait que la grande banque d'Anvers dont il devait indirectement commémorer le centenaire en fit un volume de luxe dépouillé de tout appareil critique et distribué surtout à des non-initiés, acheva de le terrasser.

Fernand Donnet entrait dans le champ de la grande Faucheuse. Il s'en rendait d'ailleurs parfaitement compte. Dès le mois d'août 1926, après nous avoir personnellement convaincu en des termes quasi prophétiques que nous n'oublierons jamais, il jugeait prudent, dans l'intérêt de l'Académie de passer la main, au bout de trente ans, à un autre secrétaire. Il ne se réservait que la réception des volumes de notre bibliothèque et la rédaction de leurs comptes rendus. Telle avait été sa première charge parmi nous, telle devait être aussi sa dernière. Avide de connaissances toujours nouvelles il lut jusqu'au dernier jour, les publications qui nous étaient adressées et la défaillance définitive l'atteignit en pleine rédaction de son 123ᵉ carnet de comptes rendus, exactement dans l'analyse de l'un de nos propres travaux. Nous en demeurons profondément ému.

Fernand Donnet trépassa le 30 décembre 1927.

Il avait constant dans la recherche de la vérité historique et dans le soin des moyens collectifs — j'ai cité cette Académie — les plus aptes à la découvrir.

Mais cette vérité historique il la subordonnait elle-même — sans qu'il en fit l'esclave cependant — à la vérité patriotique, où il voyait la vérité dans l'ordre, et, par dessus tout, à la vérité religieuse. Si son patriotisme fut parfois des plus susceptibles c'est qu'il était des plus ardents. La lutte morale pour l'existence même de la nation, alors intimement mêlée à la défense d'une nation-sœur, lui valut après la guerre, au cours d'une cérémonie

d'autant plus significative qu'elle était intime, la joie peu commune de recevoir l'insigne de commandeur de la Légion d'honneur des mains mêmes de l'ambassadeur de France. D'autre part, l'unité de la patrie, menacée par la fâcheuse querelle linguistique, trouva en lui le plus bouillant et le plus intransigeant défenseur. D'habitude courtois et réservé, cette question brouillonne avait même le don de l'exaspérer intensément. Mais, malgré tout, comme l'a dit excellemment un journaliste distingué, «il avait sous des dehors volontiers bourrus infiniment de cœur et si parfois son esprit — il en avait énormément — se faisait malicieux, ce n'était jamais qu'aux dépens des prétentieux et des imbéciles».

Sans cœur d'ailleurs, aurait-il pu comme il l'a fait, suivre le précepte chrétien, qui veut que la foi sans les œuvres, soit une foi morte? Car Fernand Donnet fut aussi profondément religieux. Volontiers frondeur et agressif dans les autres domaines il fut, dans celui-ci, d'une parfaite urbanité et d'une extrême tolérance. Son bon cœur, appelons-le maintenant charité, reprenait ici l'avantage. Et c'est pourquoi sa foi-même fut si belle, si respectée. Il cherchait d'ailleurs sincèrement à l'éclairer davantage à l'aide de sa puissante intellectualité.

A travers les concepts de Science, de Patrie et de Religion Fernand Donnet poursuivit inlassablement la Vérité.

Puisse-t-il contempler maintenant la Vérité Suprême !

27 Janvier 1928.

BIBLIOGRAPHIE.

1. *Notice historique sur la chapelle du T. S. Sacrement en l'Eglise cathédrale d'Anvers.*
1 br., 8°, Anvers, 1887. 2e édit. 1924.

2. *Histoire d'un titre ou Le premier comte de Baillet (1719)*
1 br. 8°, Anvers, 1888.

3. *Notice historique et statistique sur le raffinage et les raffineurs de sucre à Anvers (XVe-XIXe siècle).*
1 br., 8°, Anvers 1892.

4. *Rapport sur le XXVe anniversaire de la Société historique de Compiègne.*
Bulletin Acad. Archéol. Belgique 1893.

5. *Pierre l'Hermite et la famille L'hermitte d'Anvers.*
1 br., 8°, Anvers 1893.

6. *Un changement de sceau et d'armoiries à Anvers en 1401 La famille Clarensone.*
Ann Soc.. Archéol. Bruxelles, VIII, 2e livr., 1894.

7. *Rapport sur le Congrès archéologique et historique de Mons.*
Bulletin Acad. Archéol. Belgique, 1894.

8. *Les tapisseries de Bruxelles, Enghien et Audenarde pendant la furie espagnole (1576).*
Annales de la Soc. d'Archéol. de Bruxelles, VIII, 3e livr., 1894.

9. *Notes historiques relatives aux Beaux-Arts au XVe siècle.*
Bulletin Acad. Archéol. Belgique, 1894.

10. *Le triptyque de Maria Ter Heyde.*
Bulletin Acad. Archéol. Belgique, 1894.

11. *Histoire d'un pot de vin.*
Bulletin Acad. Archéol. Belgique, 1895.

12. *Notes sur quelques achats de tapisseries de Bruxelles au XVIIe siècle.*
Ann. Soc. Archéol. Bruxelles, IX, 1e livr., 1895.

13. *La seigneurie de Wesenbeke et ses possesseurs au XVIIe siècle.*
Ann. Soc. Archéol. Bruxelles, IX, 2e livr., 1895.

14. *Un épisode inédit de la Furie espagnole (1576).*
Bulletin Acad. Archéol. Belgique, 1895.

15. *Encore quelques particularités inédites de la Furie espagnole.*
Bulletin Acad. Archéol. Belgique, 1895.

16. *Histoire de l'établissement des Anversois aux Canaries au XVIe siècle.*
Bulletin Soc. Roy. de Géographie d'Anvers ,1895.

17. *Rapport sur le Congrès de Tournai.*
Bulletin Acad. Archéol. Belgique, 1896.

18. *Un «modus vivendi» au XVe siècle.*
Bulletin Acad. Archéol. Belgique, 1896.

19. *Une expertise de monnaies à Anvers en 1678.*
Revue belge de Numismatique, 1896.

20. *La refonte de la grosse cloche de l'église de Tamise, 1675.*
Ann. cercle archéol. Pays de Waes, 1896.

21. *Lettre de Servais de Steelandt, bailli du Pays de Waes au comte de Mansfelt.*
Ann. Cercle archéol. Pays de Waes, 1896.

22. *Histoire d'un livre (Pompa introïtus Ferdinandi).*
Ann. Acad. Archéol. Belgique, 1896.

23. *La fauconnerie à Anvers.*
Ann. Acad. Archéol. Belgique, 1896.

24. *Rapport sur le Congrès de Gand.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1896.

25 *Notes pour servir à l'histoire des émigrations anciennes des Anversois dans les pays d'Outre-Mer.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1897.

26. *Quentin Clarensone, échevin d'Anvers, châtelain de Bermortere.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1897.

27. *Le livre jubilaire de la prise d'Anvers en 1585.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1897.

28 *Une fabrique d'objets d'art pour l'exportation.*
Bull. Cercle archéol. de Gand, 1897.

29. *Les poteries acoustiques du couvent des Récollets à Anvers*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1897.

30. *Une commande de l'abbaye de Zwyveke à l'orfèvre Melyn.*
Ann. Cercle archéol. de Termonde, 1897.

31. *Documents pour servir à l'histoire des tapisseries à Bruxelles, Audenarde, Anvers, etc., jusqu'à la fin du XVIIe siècle.*
Ann. Soc. d'Archéologie de Bruxelles, X, XI, XII, 1896-98

32. *Les cloches d'Anvers et les fondeurs anversois.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1899.

33 *Les exilés anversois à Cologne, 1582-1585.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1899.

34. *Le sculpteur Robert Moreau.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1899

35. *Un Van Dyck inconnu.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1899.

36. *Les fondeurs de canons malinois du XVIe siècle.*
Bullet. Cercle archéol. Malines, 1899.

37. *Les derniers fidèles de Marie Stuart, 1900.*

38. *Quelques lettres inédites concernant Hélène Fourment.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1900.

39. *Une taque symbolique du XVII[e] siècle.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1900.

40. *Les Lombards dans les Pays-Bas.*
Ann. Cercle archéol. Termonde, 1900.

41. *Une congrégation aérienne.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1901.

42. *Notes sur Joseph Guillaume de Broeta et sa famille.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1902.

43. *Joseph Guillaume de Broeta et sa famille.*
Note complémentaire.
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1902.

44. *La maison des dames d'honneur de Marie Stuart.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1902.

45. *Les méreaux des brasseurs d'Anvers.*
Revue belge de numismatique, 1903.

46. *La marque des étains d'Anvers.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1903.

47. *La médaille des statues de neige à Anvers en 1772.*
Note complémentaire.
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1903.

48. *La première croisade.*
C. R. du Congrès archéolog. de Tongres, 1903.

49. *Félix le Sergeant de Monnecove. Notice biographique*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1903

50. *Paris d'autrefois.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1904.

51. *Notes additionnelles concernant les paris à Anvers.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1904.

52. *Ventes de revenus de la chapelle castrale de Bouvignes.*
C. R. du Congrès d'Archéologie et d'Histoire de Dinant, 1903 (1904).

53. *Le batteur de cuivre anversois.*
C. R. du Congrès archéolog. de Dinant, 1903. 1904.

55. *Relations entre les batteurs de cuivre de Bouvignes et la ville d'Anvers.*
C. R. du Congrès archéolog. de Dinant, 1903 (1904)

56. *Un candidat malheureux à l'évêché de Bruges en 1689.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1904.

57. *Notice sur Hérenthout.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1904.

58. *Variétés campanaires.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1905.

59 *Anvers en 1830.*
L'Illustration belge, 6 août 1905.

60. *Trois cloches flamandes du Limousin.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1905.

61. *Quelques épisodes des relations entre Anvers et Termonde au XVI[e] siècle.*
Ann. Cercle archéol. Termonde, 2[e] sér., XV, 1905.

62. *L'histoire et l'archéologie à Anvers.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1905.

63. *Journée archéologique du 8 octobre 1905. Anvers. Visite de monuments curieux et peu connus. 1905.*
Réédité en 1906.

64. *Notes artistiques et archéologique sur la province d'Anvers*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1905.

65. *Les cloches de Wechelderzande.*
Taxandria, Turnhout, 1905.

66. *In memoriam Ernest Mast.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1906.

67. *Notice historique sur la chapelle du T S. Sacrement en l'église cathédrale d'Anvers.* Supplément. 1906.

68. *Quelques épisodes de l'occupation française sous le Consulat, dans le département des Deux-Nèthes.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1906.

69. *Les abords de l'église Notre-Dame à Anvers.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1907.

70 *Entrée solennelle de Charles de Lalaing, comte d'Hoogstraeten à Saint-Omer en 1624.*
Taxandria, Turnhout, 1907.

71. *Note sur la famille de Wachtelaer. 1907.*

72. *Congrès de Gand, 1907.*
Rapport sur les travaux de la 3e section, 1907.

73. *L'archéologie campanaire en Belgique.*
Congrès de Gand, 1907.

74. *Louis Quarré-Reybourbon. Notice biographique.*
Bull. Acad. Roy. Archéol, Belgique. 1907.

75. *Dons de la famille van Brouckhoven à l'église de Rumpst.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1907.

76. *Het jonstich versaem der violieren. Histoire de la chambre de Rhétorique «Olijftak» depuis 1480.*
Edit. des Bibliophiles anversois, n° 23, 1907 (668 p.)

77. *Note complémentaire sur les Reydams, tapissiers bruxellois*
Ann. Soc. Archéol. Bruxelles, XXII, 1e et 2e livr., 1908.

78. *Le Maître-autel du couvent des Annonciades à Tirlemont.*
Hagelands gedenkschriften, 1908.

79. *La statuette de Casterlé.*
Taxandria, Turnhout, 1908.

80. *Un quart de siècle de censure — La presse dans le département des Deux-Nèthes et la province d'Anvers. sous le Directoire, le Consulat, l'Empire et au début du régime hollandais (1795-1820).*
Bull. Acad. Roy. Archéol. 1908.

81. *Les tremblements de terre à Anvers.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1909.

82. *Quelques rectifications de Jacques van der Sanden concernant Turnhout.*
Taxandria, Turnhout, 1909.

83. *L'architecte de l'église des Jésuites à Anvers.*
Bullet. Commiss. Roy. Art et Archéol. 1909.

84. *Variétés campanaires. Deuxième série.*
Deuxième série.
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1909.

85. *Les fiches dans la douane au XVIIIe siècle.*
Bull. Acad. Roy. Archéol Belgique, 1910.

86. *Les sceaux anversois particuliers aux XIVe et XVe siècles*
Revue belge de Numismatique, 1910.

87. *Les tapisseries du Maréchal de Vigny.*
Ann. Soc. Archéol. Bruxelles, XXIV, 1e et 2e livr., 1910.

88. *La vie intime anversoise sous le régime républicain.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1910.

89. *Notes sur quelques vitraux héraldiques des XVIe et XVIIe siècles.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1911.

90. *Louis Theunissens. Notice biographique.*
Bull Acad. Roy. Archéol. Belgique. 1911.

91. *Une requête des teinturiers malinois au XVIe siècle.*
Bull. Cercle archéol. Malines, 1911.

92. *Un conflit entre les drapiers et les filiers malinois au XVIIe siècle.*
Bull. Cercle archéol. Malines, 1911.

93. *Institut supérieur des Beaux-Arts d'Anvers. Commémoration des 25 années de professorat de MM. Blomme, Lauwers, Royers, Van der Ouderaa, Vinçotte.* 1911.

94. *Les Brigittines anglaises à Mishagen.*
Bull. Cercle archéol. Malines, 1911.

95. *Flaminio Garnier, sa famille et son monument dans l'église du Sablon à Bruxelles.*
Ann. Soc. Archéol. Bruxelles, XXV, 2e, 3e et 4e livr., 1911

96. *Sceaux des familles anversoises aux XIVe et XVe siècles. I. Van den Werve.*
Revue belge de Numismatique, 1912.

97. *Notes sur quelques tapisseries bruxelloises à Barcelone.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1912.

98. *Quelques cloches portugaises.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1912.

99. *Jacques van der Sanden de Turnhout.*
Note complémentaire. Taxandria, Turnhout, 1912.

100. *Note complémentaire sur la statuette de Casterlé.*
Taxandria, Turnhout, 1912.

101. *Le sculpteur Sébastien Slodtz et ses enfants.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1912.

102. *Anvers et le Maroc au XVIe siècle.*
Bullet. Soc. Roy. Géogr. Anvers, 1912.

103. *Un souvenir d'une visite des Archiducs à la Monnaie d'Anvers.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1912.

104. *L'église Saint-Gommaire à Lierre.*
Invent. des objets d'art de la Province d'Anvers. 7e vol. 1913.

105. *Gilbert van Schoonbeke.*
Biographie nationale, XXI, col. 845-861, 1913.

106. *Les frères Van der Veken.*
Bull. Cercle archéol. Malines, 1913.

107. *Une œuvre intime du sculpteur J. C. de Cock.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1913

108. *Sceaux des familles anversoises aux XIVe et XVe siècles. II. Van Hoboken.*
Revue belge de Numismatique, n° 2, 1913.

104. *Un artiste ecclésiastique: le chanoine Comperis.*
Ann. Acad. Aoy. Archéol. Belgique, 1914.

101. *Pierre-Ernest Garnier, abbé d'Eenaeme.*
Ann. Cercle archéol. Audenarde, 1914.

111. *Les anciennes cloches d'Eenaeme.*
Ann. Cercle archéol. d'Audenarde, 1914.

112. *Anvers (Les villes d'art célèbres)*
en collaboration avec H. Hymans.
Paris, Laurens, 1914; 2e édit., 1927.

113. *Notice sur la famille Bissiliat-Donnet.*
Paris, s. d.

114. *Les imprimeurs Trognaesius et leur famille.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1919.

115. *Un médecin limbourgeois, magistrat d'Anvers.*
Mélanges de Borman, 1919.

116. *Les origines d'une entreprise commerciale anversoise aux Canaries au XVIe siècle.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1920.

117. *Une œuvre artistique du chanoine Comperis.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1920.

118. *Sceaux des familles anversoises aux XIVe et XVe siècles. III. Van Wyneghem.*
Revue belge de Numismatique, 1920.

119. *Les aventures posthumes d'une princesse bourguignonne.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1920.

120. *Notes bibliographiques sur les tapisseries.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1920.

121. *Le carillon d'Eename.*
Bull. Acad. Roy. Achéol. Belgique, 12920.

122. *Jean-Baptiste Smits.*
Biographie Nationale, XXII, col. 854-864, 1920.

123. *Le «Papen Moer», à Berchem.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1921.

124. *Une tentative de vente de la seigneurie de Turnhout en 1743.*
Taxandria, Turnhout, 1921.

125. *Encore quelques notes au sujet de l'image lorraine de N.-D. de Montaigu.*
Bullet. Soc. archéol. lorraine, XVIe année, 1921, nos 7-9, Nancy 1921.

126. *Jacques van Wavere, peintre ou sculpteur malinois.*
Bullet. Cercle archéol. Malines, 1921.

127. *75e anniversaire de la fondation de l'Académie d'Archéologie, 1917.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1921.

128. *Note au sujet de la fontaine du Sablon à Bruxelles.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1922.

129. *Seconde note bibliographique sur les tapisseries.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1922.

130. *Sceaux des familles anversoises aux XIVe et XVe siècles. IV. Famille Bode.*
Revue belge de Numismatique, 1922.

131. *Un vol de tableaux de Rubens en l'an II de la République. Les collections artistiques de la famille Peeters.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1923.

132. *M. le comte Baudi di Vesme.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1924.

133. *Troisième note bibliographique concernant les tapisseries.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1924.

134. *Un sceau du couvent de Sion à Eeckeren.*
Revue belge de Numismatique, 1924.

135. *Un manuscrit de la Chambre de Rhétorique anversoise «De Goudtbloem».*
Le Compas d'Or (Bullet. Soc. Bibliophiles anversois) 1924

136. *La complainte de la mort d'Isabelle de Bourbon.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1924.

137. *Le chapitre de la Toison d'or tenu à Anvers dans l'église Notre-Dame en 1555.*
Anvers, in-4°, 1924.

138. *Quelques notes sur le commerce des esclaves.*
Bulletin Soc. Roy. Géogr. Anvers, 1926.

139. *Bruxelles (Les villes d'art célèbres)*
2e édit. augmentée de l'ouvrage de H. Hymans.
Paris, Laurens, 1926.

140. *Le sceau du couvent du Besloten Hof à Herenthals.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1926.

141. *Coup d'œil sur l'histoire financière d'Anvers au cours des siècles.*
Anvers, in-4°, 1927.

142. *Un manuscrit flamand au monastère de Chudleigh.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1927.

143. *L'influence artistique d'Anvers à la fin du XVIII[e] siècle.*
En collaboration avec Paul Rolland.
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1927.

En outre:

Comptes rendus analytiques de publications envoyées à l'Académie d'Archéologie de 1895 à 1927. 123 carnets. (Bulletin).

Rapports sur la bibliothèque de l'Académie d'Archéologie 1892, 1893, 1894, 1895. (Bulletin)

Rapports du secrétaire-bibliothécaire de 1896 à 1925 (Bulletin).

Rapports sur la situation et les travaux de l'Académie Royale des Beaux-Arts, de 1895-96 à 1921-1922.

Comité des membres correspondants de la province d'Anvers aux Commissions Royale d'Art et d'Archéologie.
Rapports depuis 1901 comme membre secrétaire.

Inventaires des objets d'art conservés dans les établissements publics de la province d'Anvers.
9 vol., de 1902 à 1926.

Collaboration à la Biographie Nationale.
(cf. Acad. Roy. de Belgique. Bulletin des trois classes. Séance du 8 mai 1928).

Collaboration au journal «La Métropole» d'Anvers de 1894 à 1914

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

FIERENS-GEVAERT

1870 — 1926

par PIERRE BAUTIER.

L'Académie royale d'Archéologie de Belgique perd en Fierens-Gevaert l'un de ses membres les plus éminents. Au lendemain de la brusque disparition de notre collègue, journaux et revues consacrèrent à sa mémoire un hommage détaillé, qui nous dispense de retracer en cette courte notice la biographie de l'incomparable critique d'art, du professeur éloquent et du «conservateur en chef» auquel le Musée de Bruxelles est redevable de son développement actuel. Mais il faut rappeler cependant l'abondance d'une production littéraire au style coloré et expressif, qui va de la *Tristesse contemporaine* et de la *Renaissance septentrionale* (le premier livre que sa curiosité avertie voua à l'art des Van Eyck et de leurs précurseurs) au magistral ouvrage intitulé *Les Primitifs flamands* véritable encyclopédie de l'histoire de notre peinture aux XVe-XVIe siècles, dont il préparait la réédition complète qui paraîtra bientôt par les soins d'un fils formé à son école. Les monographies de *Van Dyck* et Jordaens, les préfaces de catalogues de musées et d'expositions, ses très nombreux articles de revues, les résumés de ses cours

(modèles de concision pratique) sont autant de titres à la reconnaissance du public belge. La parole enflammée qu'il mit au service de son enseignement universitaire à Liége et à Bruxelles et qu'il prodigua en de multiples conférences dans les milieux les plus divers, lui valut de fervents admirateurs. On peut affirmer qu'il conquit à la cause de l'Art bien des gens de chez nous uniquement préoccupés de jouissances matérielles; collaborations et amitiés se confondaient au reste dans le rayonnement de sa personnalité enthousiaste. Comme il avait fière allure à la tribune, accueillant des visiteurs illustres ou saluant la reconstitution du polyptyque de l'Agneau! Fierens-Gevaert fut «un magnifique gonfalonier de notre art», et je me borne à évoquer au passage son rôle prépondérant dans la plupart des manifestations artistiques belges à l'étranger, à Venise particulièrement, où il jouissait, de même que dans toute l'Italie, d'une popularité enviée. Mais en Belgique, c'est au Rénovateur de nos Musées qu'ira notre tribut d'éloges : l'enrichissement constant des collections grâce aux sympathies recrutées par son universelle bienveillance; l'organisation, avec des moyens de fortune, d'expositions rétrospectives très brillantes; l'établissement de relations suivies avec les spécialistes et amateurs du pays et du dehors: une bibliothèque jadis sommeillante et inaccessible transformée en un foyer ardent de documentation: la création de l'*Art vivant*, de la *diffusion artistique*, des causeries-promenades et de plusieurs groupements de propaganda, le Palais de Balot devenu une ruche bourdonnante! Dans ce musée de Bruxelles grâce à lui toujours en fièvre, le souvenir de Fierens-Gevaert ne périra pas. L'étonnante capacité de travail du «patron» résistait à tant de tâches, ralliant les dévouements par son don merveilleux de persuasion.

Dans un milieu tel que le nôtre, il poursuivait l'un des buts essentiels de sa vie: rapprocher les archéologues et les artistes, car il démontrait par l'action persévérante de ses goûts, de ses discours, de ses encouragements qu'il n'y eut jamais d'antagonisme entre l'art du passé et celui du présent. Nulle part mieux qu'à

Bruges, inlassablement célébrée dans ses écrits, depuis le *Psychologie d'une ville* jusqu'à la récente *Peinture à Bruges,* poétique manuel du touriste-érudit, cette attitude conciliatrice n'apparut plus significative ni plus efficace! Entourer de soins les vestiges épargnés par les siéècles ne doit point empêcher de promouvoir sous ses formes variées l'Art de notre temps. C'est pourquoi l'avis de Fierens-Gevaert était écouté à la Commission royale des Monuments, à la Société d'archéologie de Bruxelles et dans notre Académie, où son respect de l'érudition dicta à ce grand vulgarisateur quelques communications subtiles. Il y trouvait aussi l'occasion de formuler des vœux en faveur d'une harmonisation féconde des choses du passé avec celles du présent; son patriotisme clairvoyant considérait l'activité des cercles d'études archéologiques comme l'une des sauvegardes de notre patrimoine artistique national.

Les Coupoles sur pendentifs du Périgord

par PAUL SAINTENOY.

—:—

RAPPORT
SUR LE CONGRES ARCHEOLOGIQUE
DE PERIGUEUX EN 1927.
A L'ACADEMIE ROYALE D'ARCHEOLOGIE DE BELGIQUE

Messieurs,

La présence de tant d'archéologues, en Périgord, au congrès de la Société française d'archéologie avait, pour beaucoup d'entre eux, un but très précis. Il s'agissait de savoir à quel degré, l'influence orientale avait agi sur l'architecture romane de l'Aquitaine par la voie byzantine.

Pour poursuivre cette étude, le congrès a visité les monuments de Perigueux et ses églises de Saint-Etienne en la Cité et de Saint-Front, les églises de Tremolet, de Monpazier de Beaumont, de Saint Avith-Senieur, d'Agonac, de Saint-Jean de Cole, de Thiviers, de Cenac, de Souillac, de Sarlat, de Chancelade, de Lisle, de Brantôme, de Vieux Mareuil, de Paussac, de Grand Brassac et de Montargis, visitant en chemin les châteaux d'Excideuil, de Hautefort, de Bourdeilles, des Bories et quantité de vieilles maisons heureusement conservées sur cette antique terre de Perigord.

En étudiant ces monuments, beaucoup espéraient voir solutionner le grand débat qui divise les archéologues depuis le milieu du XIXe siècle et se ranger soit aux côtés des frères de Vernheil, des Viollet le Duc, des Corroyer, des Enlart, des Bréhier, des Rey, tenants du byzantinisme de saint-Front, soit avec Alfred Ramée, Brutails, Phéné Spiers, Robert de Lasteyrie et d'autres qui dénient cette influence et inclinent à croire que les coupoles aquitanes sont des produits de l'art autochtone sans emprunt à l'étranger.

Pour les chercheurs de notre pays, la réunion avait encore un autre intérêt. C'est de cette contrée que procéda, en grande partie, après l'invasion franque, la christianisation nouvelle de notre Belgique. L'Aquitaine nous a envoyé saint Remacle (+658) qui, de l'abbaye de Solignac, vint à Malmédy et à Stavelot · Saint Eloi, originaire du Limousin (+659) qui arriva en Belgique pour y essaimer la pensée chrétienne en même temps que les lettres de la Grèce et de Rome.

De la grande abbaye colombanienne de Luxeuil est arrivé chez nous, Saint Amand (+651), qui fut l'apôtre de nos régions scaldiennes; de ces mêmes pays, Omer, évêque de Therouanne. Aicher, évêque de Tournai sont les envoyés qui nous apportèrent les bienfaits d'une culture alors manquante dans notre pays. Leur œuvre fut complétée par les Willibrord et les Boniface. mais nous n'en devons pas un moindre hommage à cette contrée d'où nous est venu, si on en croit sa légende, le patron de nos Ardennes, le grand saint Hubert (+727). dont on fêtait ces jours derniers chez nous le treizième centenaire.

D'autres survivances de notre passé sont encore à évoquer à propos de l'Aquitaine. Nos pèlerins, allant vers la Gallice, la traversaient. Nous avons pris le chemin que suivirent ces vénérateurs de saint Jacques!

La critique historique moderne et particulièrement M. Emile Mâle, de l'Académie française, ont montré comment les sanctuaires de saint-Martin de Tours, (de 997 à 1914), de sainte Foy de Conques, (vers 1050), de saint Martial de Limoges, (vers

1063), de saint Front de Perigueux, de Moissac, de saint Sernin de Toulouse, (vers 1096), puis par le col de Somport, San Joa de la Pena (1071), Jaca, par Roncevaux, Puente de la Reina, Estella, Fromista, Sahagun (1121-1183), San Isidoro de Leon, consacrée en 1149, et enfin San Giacomo de Galice (1178) font voir des monuments d'une semblable inspiration.

Comparées entre elles, ces églises montrent à Tours, à Moissac à saint Sernin de Toulouse et à San Giacomo, des ressemblances qui marquent une seule source d'inspiration. De même, on a observé que l'art décoratif sculptural inspiré par Byzance et ses manuscrits, vint par cette même voie de Reims à Amiens, à Paris, à Chartres, alors que cette puissante expression d'art restait presque inconnue du Midi qui n'en reçut l'inspiration que tardivement.

Presque tous ces sanctuaires visités par les porteurs de la coquille de saint Jacques et du bourdon, montrent des basiliques à trois nefs avec déambulatoires et chapelles rayonnantes.

Comment alors comprendre que, parmi elles, se trouve l'abbatiale de saint Front de Perigueux qui a échappé à ce courant en même temps que dans la Dordogne, vingt-sept autres églises conçues sur l'emploi de la coupole portée par quatre pendentifs sphériques.

Quelle cause a produit pareil effet ?

Pourquoi les constructeurs de l'Ouest ont-ils abandonné le plan basilical pour créer des nefs à coupoles ?

Il y avait tout près d'eux les curieuses églises de l'Auvergne d'une combinaison si ingénieuse, avec leurs voûtes en berceau; comment, dans le Périgord, à la même époque et si près de là, a-t-on pris un parti constructif si différent? Certes, dans les autres provinces françaises, on faisait aussi emploi de la coupole mais elle y était portée sur des trompes, sur des encorbellements. Comment alors, dans le Périgord, dans l'Angoumois et dans la Saintonge, a-t-on pris pour modèle les coupoles orientales sur triangles sphériques dons les plus anciennes remonten dans l'empire byzantin au sixième siècle?

Les principales de ces coupoles dans le Périgord sont l'église de Saint Etienne et l'abbatiale de Saint Front à Périgueux, à Agonac dont l'église a ses coupoles sur la croisée et sur l'abside, à Grand Brassac, à Mareuil-sur-Belle, à Paussac, à Saint Astier, à l'abbatiale de Saint Avith-Senieur, à l'église du prieuré de Saint Jean de Cole, à Tremolat, et jadis à l'abbatiale de Brantome; n'oublions pas, dans le Limousin, l'abbatiale de Solignac, Bénèvent-l'abbaye, St. Léonard, Uzerche, puis dans l'Angoumois la cathédrale d'Angoulème, les églises de Castres-Cognac, de Fleac, de Gensac, de Rouillac, et bien d'autres comme Souillac, et surtout au Nord vers la Loire, l'abbatiale de Fontevrault, sans omettre la coupole de la fontaine de Beurey-Beauguay en Bourgogne.

Comment cela s'est-il produit?

C'est ce que nous allons essayer de déterminer par nos impressions de Congrès sans nous dissimuler que le problème ne peut ici être résolu définitivement.

* * *

Un premier point à relever, est qu'en examinant ces coupoles et en nous rappelant notre visite antérieure à Solignac, à Bénévent, à St. Léonard, nous n'en avons aperçu que des exemples tout formés. (1) Les essais, les tâtonnements que l'on rencontre dans la voûte nervée ne nous sont pas apparus dans la voûte en coupole périgourdine.

Il y a là un indice de l'introduction d'une formule constructive toute formée ayant passé ailleurs sa période de formation. Cela constitue un premier argument pour les partisans de l'influence orientale.

* * *

Un second point à observer est que la coupole périgourdine n'est pas isolée, en Occident. Il en existe d'autres dans

(1) Nous avons observé ,après avoir écrit ces lignes, que Viollet le Duc avait fait la même constatation, en 1852. Rev. Arch. X. p. 243.

le nord de l'Espagne, en Catalogne, où suivant l'avis de notre confrère et ami M. Puig y Capdafalq, traitant de la transmission de la coupole orientale à la basilique romane du XIe siècle dans les Mélanges Kondakof (1926), elle constitue une importation étrangère, venue du nord de l'Italie et en Lombardie par le rayonnement de l'exarchat de Ravenne. Le savant professeur Brehier, traitant des coupoles d'Aquitaine et de l'origine de leur architecture nous rappelle que M. Gsell a signalé en Afrique, des coupoles ayant jusqu'à 30 mètres de diamètre. Rivoira en a trouvé en Lombardie, Bertaux en Basilicate, Monneret de Villard en Frioul et en Dalmatie, Millet en Serbie et en Grèce, Merola en Crète, Butler en Syrie, Ramsay en Asie Mineure dans le Hassan Dagh, le R. P. de Jerphanion dans les églises rupestres de la région d'Urgub, Strzygowski en Arménie, miss Bell dans la région de Tur Abdin au sud de la haute vallée du Tigre, où, ajoute M. Brehier, elle est d'un emploi courant dans les monastères fondés à la fin du XVe siècle (2).

Il semble, par ces exemples, que le bassin méditerranéen en soit le centre puisqu'on la retrouve dans l'île de Chypre, dans l'église de saint Barnabé, près de Salamine, à Larnaca et à Peristerona. Mais il en existe en Allemagne, notamment à Paderborn dans la chapelle de saint Bartholomé (1017), à l'abbaye de Knechtsteden (1138-1150), d'Hildesheim (Cmt. du XIe siècle) et en Suisse, dans la chapelle de Saint Unrich à Munster dans les Grisons où sa présence dénote une introduction lombarde.

Mais tous ces exemples sont isolés et rien ne peut être comparé à cette quantité de coupoles que nous montre le Périgord.

* * *

Personne ne sait d'ailleurs quels y sont les plus anciens exemples, ce qui constitue un troisième point à examiner.

(2) Journal des Savants, 1927, VI, p. 250.

On a cru longtemps que c'était saint Front de Perigueux, mais combien a-t-on raison d'en douter. Les preuves écrites manquent et par conséquent de façon positive, cela n'est pas démontrable.

On peut croire que saint Astier fut construite par l'évêque Raoul de 1111 à 1113, mais elle a été fort remaniée ; saint Jean de Cole vers 1180, par l'évêque Raynaud de Thiviers ; saint Avith-Senieur vers 1117, mais ses coupoles ont disparu au XIIIe siècle et ont été remplacées par des voûtes nervées gothiques; Cadouin, consacrée en 1154; Cahors, de 1112 à 1119, 27 juillet, (3) et Souillac, de 1120 à 1150. Quant à saint Etienne de la Cité à Perigueux, on sait qu'une conscration y eut lieu en 1047, mais depuis on a conclu qu'il fallait en rabattre et qu'une travée seulement est antérieure à 1163. Enfin, quant à Saint-Front, cette église ne doit pas être d'une époque autre que la première moitié du XIIe siècle, après l'incendie du *monasterium* en 1120. Consacrée en 1047, elle aurait été rebâtie sauf deux travées de collatéraux de 1120 à 1140.

Nous voyons ainsi un des éléments du problème, la chronologie. Des renseignements qui viennent d'être énoncés, on peut conclure que tous ou presque tous ces exemples appartiennent au début du XIIe siècle, soit après le deuxième âge d'or de l'architecture byzantine, à l'époque où se fait en Occident la plus grande diffusion de ses manuscrits et de son iconographie! On peut ajouter que l'époque de l'apparition de la coupole périgourdine, peut être reportée à la deuxième partie du onzième siècle. Cependant,. parmi toutes les coupoles que nous avons vues, nous avons conservé l'impression que pas une ne remonte plus haut que le douzième siècle et plusieurs au treizième, si on étudie leur modénature et leur décor.

Mais une impression n'est pas un fait positif, ne donne pas un terrain solide pour établir des déductions certaines, un

(3) M. RAYMOND REY. **La cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine,** 1925.

raisonnement formel comme le permettrait la possession de textes irrécusables, donnant des dates positives. Espérons qu'on en trouvera!

* * *

Puis il y a la facture même des coupoles périgourdines. Comparées aux coupoles de Byzance, même à celles de Venise, nous avons observé dans les exemples vus par le Congrès, qu'elles sont constituées par un *opus quadratum*, par lits horizontaux sans chaînages appareillés et sans triangles sphériques en éventail. Leurs panneaux de douelle sont par lits bien équarris et assemblés suivant la pratique des maçons de Gaule *opus gallicanum*, pouvons-nous dire! Bien entendu, il n'en était pas ainsi à Saint-Front, ainsi que nous le verrons ci-après, mais c'est une exception.

Cela s'explique et se comprend. Elles furent construites dans cette partie de la France où la pierre est abondante, se touve partout, est facile à la taille et se conforme à toutes les difficultés d'une stéréotomie compliquée.

C'est une pierre crétacée, de l'étage de la craie marneuse, qu'on extrait à Saint Pardoux-la-rivière, à Mareuil, à Jovelle, à Chancelade, à Perigueux, à Campagne, à Sarlat, à Conze, à Bayac. C'est une pierre calcaire oolithique, assez dure après durcissement à l'air, blanche ou jaunâtre, homogène, très propre a la sculpture.

Les libages peuvent avoir jusqu'à un mètre de hauteur et leur charge d'écrasement va à 250 kilogrammes et même au-delà pour les pierres de Mareuil.

Ainsi constitué, le matériau se prête à toutes les données ou, si l'on veut, à toutes les fantaisies du constructeur. De la façon dont celui-ci a compris la coupole du Périgord, il n'avait pas grande difficulté à vaincre. Une chose est frappante. C'est l'absence du doubleau plus encore du doubleau de renforcement sauf à Paussac, à Vieux Mareuil et à Bourdeille cités par Robert de Lasteyrie, à Creusac, à Angoulême.

Le constructeur du Périgord a fait son trait en employant le cintre pour ses pendentifs et n'a pas osé faire ceux-ci sur segments de cercles comme à Sainte-Sophie et en Orient, ce qui se serait produit s'il avait fait usage de doubleaux et de formerets. Dans ces conditions, ceux-ci constituent de simples pénétrations d'une section de voûte en berceau par une autre.

Le pendentif sphérique se combine avec les berceaux et l'intrados de ceux-ci est constitué à ses anglées par une harpe appareillée vers les triangles sphériques.

Une fois ceux-ci faits, il n'y avait plus aucune difficulté à tailler les pierres de remplissage.

Une simple révision après la pose donnait à l'intrados toute la régularité désirée. Un réglage, un épannellage par le cauchois, par le *camerarum rotator,* le tourneur de voûte dont parle Cassiodore, y suffisait (1).

Cette méthode simpliste, insuffisante, a produit ses effets. Des désordres se montrent aux mêmes endroits de la plupart de ces coupoles. Des crevasses attribuables à des butées mal établies ou trop modérément prévues, à des poussées mal calculées se voient béantes, déchirant verticalement les maçonneries. Il nous semble logique de dire, pour conclure, qu'il s'agit d'une méthode constructive non pas lentement élaborée par la suite des temps, par le constant labeur des générations de constructeurs et, par conséquent, qu'il y a eu introduction d'un thème constructif exprimé trop sommairement. Ces maladresses, ou si l'on veut, ces inexpériences, prouvent pareil fait.

* * *

Le problème, ainsi posé, fut d'ailleurs encore compliqué par la commande des moines et des évêques. Les uns et les autres voulurent que l'on puisse aller par le dessus des triangles sphériques, surveiller l'intrados des coupoles. Pour cela le constructeur fut amené à y laisser des chemins de circulation, à

(4) BRUTAILS, p. 127.

pratiquer des escaliers ou des montées pour y arriver. Il a été obligé d'évider les piles, les reins de la voûte et les contrebutées de son pourtour, de diminuer par conséquent la résistance de celles-ci et des soutiens.

A la cathédrale de saint-Etienne de Périgueux, les chemins de ronde sont dédoublés sur la hauteur. Ils menaient jusqu'au dessus des reins des voûtes et de là sous les combles, pratiqués pour mettre les coupoles à l'abri des pluies.

* * *

Nouveau problème à résoudre !

Il fut impossible en Périgord de laisser les coupoles à l'air libre, comme on le fait en Orient.

Il fallut donc les couvrir en tuiles *imbrices et tegulae*. Ce fut en partie cela qui a dû pousser le constructeur à surhausser ses coupoles. Mais il y avait encore une autre cause à envisager. Il diminuait l'épaulement de sa voûte en abaissant les reins afin d'obtenir une pente suffisante pour ses versants de toiture qu'il voulait, comme de juste, appuyer sur l'extrados des voûtes des doubleaux. On le voit à Saint-Etienne de Périgueux.

De là une modification du modèle oriental, au contact des circonstances météorologiques de l'Occident pluvieux et le surhaussement des doubleaux. Le mode de bâtir né dans une contrée exempte de pluie prenant une autre forme alors qu'il est importé dans un pays où les torrents célestes rendent son changement indispensable.

* * *

Ouvrons une parenthèse.

A Saint-Front de Périgueux, il existait des couvertures en tuiles avant la reconstruction totale de l'édifice exécutée sous prétexte de le restaurer. Il suffit de voir les relevés de Viollet-le-Duc publiés par Gailhabaud en 1850, dans ses *Monuments anciens et modernes*, pour en être convaincu.

Cependant de nos jours, l'architecte à qui fut confié le monument, a cru le contraire. Pour le restaurer, il l'a revisé

revu et corrigé et dans sa nouvelle conception nous le laisse considérablement modifié. Nous devons bien prononcer son nom, Paul Abadie (1814-1884), l'architecte éminent du Sacré-Cœur de Montmartre, ce qui lui vaut notre respect, le restaurateur de saint-Front, de la cathédrale d'Angoulème et de vingt-deux églises dont St-Michel d'Entraigue, la Souterraine, Loupiac où sa présomption a sévi. Il a voulu perfectionner l'œuvre du passé et l'a défigurée. Il y eut d'autres Abadie, hélas! mais on peut espérer que la génération en est arrêtée. On en est même certain lorsqu'on voit les travaux actuels des architectes des Monuments historiques. Nous pouvons avoir confiance dans dans leur science et dans leur rare probité artistique. Ils savent faire abnégation d'eux-mêmes et agir avec discrétion envers les œuvres du Passé.

Mais revenons aux églises à coupoles du Périgord.

* * *

Si l'architecte a pu obtenir des pouvoirs publics les sommes considérables nécessaires pour réédifier Saint-Front, c'est tout de même que les dégâts y entraînaient.

Les témoignages constatant ce fait ne manquent pas.

Brutails nous dit: «Saint-Front était très grossièrement bâti et partie au moins de ses coupoles étaient en blocage.» (p.36)

Félix de Vernheil, décrivant ces coupoles, spécifie qu'elles sont intérieurement, en moellons. « L'empreinte des cintres » ajoute-t-il, s'y montre seule et si vigoureusement que chaque » coupole, au lieu d'être exactement ronde, offre autant de pans » distincts qu'il y avait de longueur de planches dans l'écha- » faudage. » Lisez évidemment le cintrage! (p. 35). Il répète le renseignement un peu plus loin: « Pour les calottes des » coupoles et les voûtes d'arêtes des piliers, on a également » employé, au lieu de pierre de taille, un simple blocage noyé » dans le mortier. » Dans ses *Antiquités de Vesone* (Périgueux), le comte de Taillefer insiste aussi sur la grossièreté de l'appareil de saint-Front (p. 524-526).

Nous pouvons tabler sur ce fait; il donne un supplément de force à notre raisonnement. *A fortiori* les imperfections des coupoles du Périgord démontrent une fois de plus que l'expérience n'était pas acquise par leurs constructeurs grâce à des essais antérieurs.

* * *

Nous venons de parler du surhaussement des coupoles. Il convient d'insister sur ce point. Le maçon périgourdin, amené à faire des pendentifs, a dû, bien vite, s'apercevoir qu'il donnerait une stabilité plus grande à la coupole en employant à la place de la demi-circonférence, deux segments de cintre réunis par une calotte sphérique, faisant ainsi une voûte parabolique ou, si l'on veut, hémi ellipsoïdale. Cela lui permettait de bâtir presque la totalité de sa coupole sans cintrage, celui-ci ne devenant nécessaire que pour la calotte supérieure. De ce fait, les coupoles périgourdines ont été surhaussés et sont devenues les semblables, — les mêmes faits amenant les mémes solutions — des coupoles persanes et syriennes sans qu'il soit indispensable d'admettre l'introduction directe de celles-ci en Aquitaine.

Pour le pourtour de leurs églises, les maîtres maçons du Périgord ont admis des façades réduites à l'extrême comme épaisseur. Leur rôle se bornait à fermer les faces de l'édifice, les arcs faisant le reste. Ceux-ci venant retomber sur les piles, toutes les charges y furent concentrées par les pendentifs, les formerets et les doubleaux. Cela a induit Edouard Corroyer à voir en eux le prototype des voûtes ogivales nervées avec leurs charges et leurs poussées réalisées dans les angles des travées. Mais il a trop généralisé. Tous les systèmes de voûte créés pour remédier aux défauts de la voûte en berceau conduisaient à ce résultat, que ce soit la voûte d'arête, la voûte de saint-Philibert de Tournus ou même l'arc diaphragme que l'on croit sans autre preuve avoir existé à Jumièges.

* * *

En Périgord, la coupole est employée seule dans de petits édifices sur plan carré, comme l'église de Saint-Avith-Senieur ou dans celle de Saint-Jean de Cole, pour citer encore un exemple, soit sur les travées d'une nef comme à Saint-Etienne de Périgueux, à Gensac, à Cahors, à Angoulême, par deux coupoles, par trois ou plus, soit assemblées en croix grecque comme à Saint-Front ou en croix latine comme à Solignac et à Souillac.

Une fois le système trouvé, de quelle importance est le fait de la combinaison de deux, de trois, de cinq coupoles ou davantage ?

Dans le monde entier, par la force des choses, les mêmes combinaisons de carrés avec d'autres carrés reviennent tout naturellement se grouper sans qu'il faille parler de modèles, d'influences, de réminiscences !

C'est pourquoi nous attachons beaucoup moins d'attention aux ressemblances de saint-Front avec Saint-Marc de Venise, ressemblances qui ont fait verser tant d'encre à tant d'érudits. Ceux-ci ont cru que l'une a été copiée sur l'autre, que l'une des deux est le succédané de l'église d'Ephèse ou d'une église démolie de Constantinople parce que, dans tous ces cas, il s'agit de la combinaison de cinq coupoles sur plan en croix grecque. Tout autrement, envisageons-nous le problème.

D'ailleurs le système a été battu en brèche.

Brutails a démontré qu'il était impossible de chercher les ancêtres de Saint-Front à Ephèse dans son église de Saint-Jean qui était semblable à celle des Saints-Apêtres de Constantinople. Elles sont démolies depuis longtemps toutes les deux. La dernière ne nous est connue que par une texte obscur et amphibologique de Procope dans son *Aedificiis Justiniani,* éclairé par une citation de Constantin le Rhodien publiée dans la *Revue des études grecques de 1896.* Il y a aussi un méchant dessin, le terme est de Brutails, très rudimentaire, fait en 1493, et publié par la même revue. C'est tout et c'est peu, si peu que la conclusion reste douteuse et de poids médiocre.

* * *

Un point encore à aborder, c'est la timidité des constructeurs à l'égard du *béma,* de la *concha,* de l'*absis* que les Byzantins faisaient en cul de four sur un plan hémicirculaire prenant toute la largeur de la coupole. A Saint-Front, si une abside a existé avant les travaux d'Abadie, elle était beaucoup plus étroite et ne pouvait être opposée à celles de la cathédrale d'Angoulême et tracée sur un plan non pas byzantin, mais français semblables à toutes les absides contemporaines de l'Occident. Cela pourrait impliquer que les auteurs de ces absides n'ont vu ni Venise, ni l'Orient et cela est important; ce ne serait donc pas le plan complet de l'édifice byzantin qui aurait été importé, mais seulement le système de la coupole sur pendentifs sphériques.

* * *

On ne peut nous demander de conclure.

La solution d'un pareil problème ne peut être obtenue par des remarques prises aussi rapidement et par la seule vision des monuments. Rappelons-nous seulement que l'introduction de la coupole orientale en Occident s'est faite à une époque, dans une période historique fertile en recherches et en découvertes constructives, à un âge de l'humanité où l'audace était de règle parmi les maçons, où leur esprit novateur était exhaussé vers les solutions difficiles que les circonstances les requéraient de découvrir. Il fallait résoudre les problèmes que le clergé séculier comme la gent monastique leur posaient. Que l'on ne s'étonne pas alors de leur voir changer leurs traditions gallo-romaines, abandonner les trois nefs de la plus ancienne basilique de Saint-Front pour reconstruire celle-ci en employant les coupoles sur pendentifs. Le temps l'exigeait, voulait leur adaptation aux nécessités nouvelles. Le même fait s'est d'ailleurs produit à Saint-Marc de Venise.

M. Paul Valéry disait, l'autre jour dans son discours de réception à l'Académie Française, que ce qui se passe un certain jour dans un coin de laboratoire retentit presque aussitôt et agit sur l'étendue de l'économie humaine.

Transposons ce fait dans le monde de la fin du XI° siècle et dans le domaine de la construction, au milieu de cette fièvre de recherches, de solutions, d'exigences nouvelles, de réalisations obligées que voulait la société d'alors, en pleine transformation sociale et voyez comme cela apparaît véridique.

Nous y trouvons encore un argument à invoquer à l'appui de la supposition de l'introduction de la coupole en Aquitaine par le fait d'un simple tracé graphique venu d'Orient et interprété par la main et le cerveau des constructeurs périgourdins.

Cette déduction, à notre avis, découle de l'étude de leurs coupoles. A nos confrères de cet admiable pays, il appartient de résoudre ce problème. Ils sauront abandonner en exégètes prudents et avisés les opinions contradictoires des Verneihl, des Viollet le Duc, des Phéné Spiers et des Lasteyrie et se borner à l'exégèse des faits.

Ils pourront envisager par quelle voie s'est faite l'introduction du tracé de la voûte et s'il a suivi le même chemin que les innombrables objets d'art byzantin qui arrivaient à la même époque en Occident. La source orientale de l'iconographie religieuse du XII° siècle n'est plus contestée.

Les travaux de MM. Emile Male et Bréhier l'ont prouvé. Dans un tout récent travail, celui-ci dit qu'il est ramené à la conclusion qu'il a eu déjà l'occasion de formuler, c'est qu'en face de l'art savant de Byzance tout pénétré d'hellénisme, il s'est développé dans toute la chrétienté, un art monastique dont la Syrie est le pays d'origine et dont l'Occident a reçu la tradition dans son intégrité(5). En l'occurence, il s'agissait des prototypes des peintures murales romanes d'Auvergne, c'est-à-dire des

(5) LOUIS BREHIER. **Les peintures romanes d'Auvergne**, 1927, p. 140.

miniatures byzantines qui leur ont servi de modèles. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les pendentifs?

Comment ne pas admetre que les manuscrits qui, en Occident, apportaient les caractéristiques des saints, ont pu aussi y amener les données de ces coupoles? Elles ont dû y arriver comme les tapis, comme les ivoires, comme les étoffes d'Orient que nous retrouvons dans les trésors de nos églises.

Combien est convaincante à ce propos l'étude de M. Gustave Soulier sur *Les influences orientales dans la peinture toscane* (1924), celle de Bertaux sur *L'art dans l'Italie méridionale* qui, toutes deux, ont montré combien considérable fut l'apport byzantin, après son deuxième âge d'or, en Italie.

Comment y sont-elles venues?

C'était l'époque des grands pélerinages et des croisades ! Un invincible élan poussait les seigneurs vers les Lieux Saints, nous dit M. Imbart de la Tour, vers Compostelle, vers Rome, vers Byzance, par la Hongrie alors convertie, mais surtout vers la Palestine. L'Eglise les encourageait. Vers 1042, un décret conciliaire envoie en Terre sainte, les infracteurs de la paix. Le voyage est long, périlleux, qu'importe: le prix est inestimable. L'homme qui a baisé le tombeau des Apôtres, s'est baigné dans les flots du Jourdain, ou prosterné sur le sol sacré du Sépulcre, n'aura-t-il pas racheté ses fautes? Grands et petits rivalisent dans ces courses saintes. Foulques Nerra (972-1040) se rendra deux fois à Jérusalem et comme lui Guillaume V d'Aquitaine (960-1030), un comte de Périgord, un vicomte de Limoges, un Robert de Normandie. Une foule de petites gens suivent l'exemple. De plus en plus ces pélerins se forment en bandes et voyagent en armes. Un abbé de saint-Vanne, Richard, entraîne à sa suite une escorte de 700 hommes. (6)

Ecourtons la citation, car la conclusion en ressort éloquemment.

(6) **Histoire de la Nation Française. Histoire politique par Imbart de la Tour.** Paris, 1920, p. 393.

Il a pu suffire qu'un seul de ces pèlerins revienne en Périgord avec le tracé du pendentif pour que cette voûte y naisse: voilà toute notre pensée.

Nous inclinons à croire que cette donnée étrangère est ainsi arrivée d'Orient en Aquitaine, à l'état de tracé graphique insuffisamment indiqué, a été interprétée par le tailleur de pierre périgourdin à la lumière de ses traditions de métier, puis a été mis en pratique par le maçon du cru suivant les secrets empiriques et traditionnels du sien.

On a dû faire valoir auprès d'eux que de pareilles voûtes existaient dans les contrées orientales; qui sait, un pèlerin a pu leur dire que l'église de Bethleem en avait une, ou qu'à Jérusalem en existaient de semblables à celles qu'on lui imposait.

L'église de Neuvy-Saint-Sépulcre, est dite, d'après une ancienne chronique, *fundata est ad formam sancti Sepulcri Jerosolimetani!*

Et les constructeurs se sont mis à l'œuvre sur des données sommaires ou incomplètes dont la pratique a démontré l'insuffisance. Cela explique comment la coupole périgourdine s'est produite sans essais préalables, sans tâtonnements et comment le même fait s'observe dans toutes les contrées influencées par la coupole d'Orient, comment aussi l'expansion de ce mode de bâtir ne s'est pas généralisé, car les contrées voisines n'ont pas reçu pareilles données.

En Périgord, elle peut s'être introduite dans la seconde moitié du onzième siècle, mais son éclat se marque au début du douzième. Sa conception tout en obéissant à celle d'Orient, montre quelle large part la main-d'œuvre périgourdine y a prise. C'est celle-ci qui a fait exhausser les coupoles à cause des nécessités climatiques afin de permettre leur couverture par des toitures. Les absides que les constructeurs y ont accolées ne sont pas conçues sur le plan oriental, mais bien sur le plan roman alors en usage. Cela implique le fait que les constructeurs n'ont pas vu les coupoles d'Orient.

La synthèse de ces faits n'a pas éé abordée par le congrès de Périgueux, sinon nous y aurions défendu cette opinion. Dans Saint-Front, le savant directeur de la Société Française d'archéologie, M. Marcel Aubert a exposé, avec une rare impartialité et une parfaite érudition, toutes les données du problème. Chacun a pu se faire des conclusions et formuler *in a parte* son opinion. Il n'avait rien négligé pour les faire surgir et nous lui en rendons sincèrement hommage. Son point de vue était tout scientifique, essentiellement louable, mais, nous l'avouons, pour le profane, un peu de synthèse aurait été bienfaisante.

* * *

Nous nous sommes tellement étendu sur le problème de la voûte sur pendentifs sphériques que nous avons à peine la place de mentionner que le Congrès a entretemps visité les beaux châteaux du Périgord, Beynac, Hautefort, Excideuil et surtout Bourdeilles, dont le marquis de Bourdeilles a fait les honneurs avec toute la bonne grâce d'un gentilhomme et d'un érudit. Nous avons pu y ajouter, grâce à une amitié aussi gracieuse que bienveillante, la visite des châteaux de Puyguilhem, la perle du Périgord, malheureusement abandonnée à la ruine, Jumilhiac, vendu récemment par la famille de ce nom et qui tombe en débris; Château-l'Evêque, le vieux castel des évêques de Perigueux, devenu le séjour d'une des reines de la couture parisienne et sauvé grâce à elle.

Mais c'est le beau château de Fayolle, construit par le célèbre architecte du Théâtre de Bordeaux, Louis, qui reste avec sa parfaite ordonnance et son bel entretien, dans notre mémoire ravie par toute cette couronne de demeures féodales qui, nous l'espérons, sauront résister à l'épreuve des revers de notre siècle.

* * *

Il est temps de terminer ce rapport; cependant nous nous devons de dire un mot des admirables monuments romains de Périgueux qui furent si bien expliqués par M. le marquis de

Fayolle, l'érudit et infatigable animateur de ces journées périgourdines.

Il nous a parlé des âges préhistoriques de Périgueux à l'époque de la Tène, de la tribu celtique des Pétrocores et de Vesone, la déesse gauloise dont le sanctuaire a donné le nom de la ville romaine devenue capitale d'une cité libre de droit pérégrin assignée à la tribu *Quirina.*

Plus tard, elle devint la *Civitas Petrocorium* et le terme a produit dans la langue du moyen-âge, Périgueux !

De ces temps lointains, il reste des débris de l'amphithéâtre, de l'enceinte gallo-romaine dont la courtine avait environ six mètres d'épaisseur sur dix mètres de hauteur.

C'est surtout la tour dite de Vesone qui a attiré les regards des congressistes et provoqué leurs discussions. Cette tour a un diamètre intérieur de 16,84 mètres avec un mur circulaire de 1,80 mètre d'épaisseur et 24,14 mètres de hauteur. Elle est considérée comme le sanctuaire, le *naos* ou *cella* d'un temple à *Tutela Vesunna,* source divinisée (7), tutélaire de la Ville des Pétrocores.

Un péristyle de 141 mètres sur 122 entourait l'*area templum* de colonnes dont nous avons pu voir les vestiges.

* * *

Une visite aux cavernes des Eyzies, de Moustier, de la Magdeleine, aux prodigieuses figurations sculptées et colorées nous a permis de parfaire la vision des somptueux monuments des Arts plastiques que montre, au milieu d'une nature plantureuse et magnifique, le beau pays du Périgord. Ce sont eux que nous a fait étudier le Congrès de Perigueux, dont nous saluons le très grand intérêt et le brillant succès. (8)

(7) CH. RENEL. **Les Religions de la Gaule.** Paris, 1906, p. 160-176.

(8) Qu'il nous soit permis, en terminant ce rapport, de mentionner que le délégué de la Belgique savante a reçu dans Périgueux une hospitalité large et somptueuse qui s'adressait avant tout à notre chère patrie belge. M. le docteur et Madame de Laurière ont droit de ce chef à toute notre gratitude.

Un manuscrit flamand au monastère de Chudleigh

par FERNAND DONNET

Il y a trois ans nous fûmes appelé à résoudre un petit problème sigillographique, qui se posait au sujet d'un sceau matrice en possession des religieuses brigittines de Chudleigh South' Devon) en Angleterre.

Ce sceau, sur lequel était gravée la figure de Saint-Adrien, portait comme inscription, les mots suivants: *S. Convêtus. de. Syon Scti. Adriani. i. Eekeren.* Les religieuses de Chudleigh cherchèrent pendant un certain temps refuge à Eeckeren, mais ce ne fut qu'en 1567 ou 1568. Or le sceau date à toute évidence du XVᵉ siècle et le couvent des brigittines ne fut jamais placé sous le patronage de saint Adrien. Mais nous pûmes établir qu'il exista en vérité à Mishaegen, près d'Eeckeren, un couvent dont l'érection remonte à la fin du XVᵉ siècle et qui fut fondé par des religieuses de l'ordre de St. Augustin, qui avaient saint Adrien comme patron.

Ce sont ces religieuses qui firent graver le sceau qui nous était soumis. Les religieuses brigittines en s'installant dans ces locaux y trouvèrent le sceau en question, en usèrent, et l'empor-

(1) FERNAND DONNET. **Un sceau du couvent de Sion**, à Eeckeren. (Revue belge de Numismatique et de Sigillographie, 1924).

tèrent avec elles quand en 1568 elles vendirent le couvent d'Eeckeren pour se réfugier dans les retraites moins menacées et finir, après avoir séjourné au Portugal, par s'établir en Angleterre.

Voici maintenant que grâce à la générosité du Rév. M. John Fletcher, curé de Streatham Hill, à Londres, elles viennent d'entrer en possession d'un précieux manuscrit.

Il s'agit d'une œuvre flamande qui a appartenu à un couvent de brigittins de Termonde.

Ce manuscrit est composé de 103 pages de papier (5 1/4 x 3 3/4); il est rédigé en flamand et écrit en caractères gothiques, clairement exprimés. Chaque page contient 22 lignes. Le texte est illustré de douze miniatures peintes en couleur et rehaussées d'or; elles représentent des scènes de la Passion. De nombreuses initiales sont exécutées dans les mêmes conditions et, à la fin du volume, sont représentées les cinq plaies du divin Supplicié et les instruments de la Passion. La reliure du volume a été refaite au XVIIe siècle. Au dos, se lit le texte: *Missale Hollandicum.*

Ce titre ne correspond pas exactement avec celui de l'ouvrage qui est conçu comme suit :

Een devote oefeninghe van dat bitter lijde ons liefs heeren Iesu Christi.

Quant à l'auteur du manuscrit, il est facile à identifier. il se fait connaître lui-même en ces termes:

Broeder Aernout Vennekens religieus int clooster van Marie throone gheseyt Sinte Birgitten binne der sted van Dendermonde.

Et l'œuvre qu'il a exécutée, il la dédie à *Edele, Weerde wyse ende seer discrete joncvrouwe me joufvrouwe Marie Verreyken, wettige huusvrouwe van edelen, weerden, wysen ende seer voersienighen heeren, meester Pieter van Overloope, heer van Hamme, raedt, eerste secretarius ende audiencier der coninclycker maiesteye.*

Enfin, l'auteur a eu soin de dater son travail. Il le termine en effet par ces mots :


ae dat dienaeren van Pi
latus, Jesu seer deerlycke
en scandelycke ghetrac-
teert en bespot hadden,
Soe heeft Pilatus Jesu

Ms. de Chudleigh. « Ecce Homo ».


boosheyt der Jodē noch niet ver/
saedt en was van alle die pyne/
die sy onsen lieue heere aeghedaē
hadden in syn leuen. sy dedē hem
oock noch groote confusie gen/
nae dat hy doot was.

Ms. de Chudleigh. « Crucifixion ».

Actum int voers. clooster van Marie Throon gheseyt Sinte Birgitte binnen der stede van Dendermonde anno XV^c ende LXV By my Broeder Aernout Vennekens.

Il ne nous reste plus qu'à identifier ces divers personnages.

Au sujet de l'auteur du manuscrit nous ne possédons malheureusement aucun renseignement. C'est tout au plus si une simple mention nous confirme son existence dans le couvent de Termonde. Nous relevons en effet dans le nécrologe de cet établissement à la date du 16 mars ces quelques mots : *Fratris Arnoldi Vennekens sacerdotis 1576.* (2)

D'où il résulte qu'Aernout Vennekens fut religieux du couvent, qu'il fut élevé à la prêtrise et qu'il mourut le 16 mars. Nous supposons que la date de 1576, que l'on pourrait croire désigner celle de son élévation à la prêtrise, indique plutôt celle de sa mort, car à la fin de la dédicace que nous avons citée l'auteur inscrit les mots: *Actum int voors. clooster van Marie Throon gheseyt Sinte Birgitte binnen der stede van Dendermonde. Anno XV^c ende LXV, By my Broeder Aernout Vennekens.*

Ce couvent de Termonde fut fondé en 1466 grâce aux démarches de l'échevin Pierre Van der Elst et de quelques autres bourgeois de Termonde, et à la protection de Marie de Clèves, sœur de Philippe le Bon et même de la femme du duc (3).

Les premiers religieux et religieuses qui furent chargés de mettre en valeur la nouvelle institution venaient du Couvent de Koudewater, près de Bois-le-Duc. Ce fut le 21 juillet 1471 par le délégué de l'évêque de Cambrai, que fut établie la clôture monastique et que fut élue la première abbesse. Le lendemain fut consacré le couvent des moines. Ce fut dans ce monastère

(2) A. DE VLAMINCK. **Nécrologe du double monastère de Sainte Brigitte à Termonde** (Annales du Cercle Archéologique de la ville et de l'ancien pays de Termonde, 2e série, tome IX, page 22).

(3) ALPH. DE VLAMINCK, **L'église collégiale Notre-Dame à Termonde.** (Cercle archéologique de la ville et de l'ancien pays de Termonde. Publications extraordinaires No VIII, p. 266).

que se réfugièrent, au milieu du XVI[e] siècle, les religieux et religieuses d'une communauté anglaise de briggittins et de brigittines, que la persécution religieuse suscitée par Henri VIII avait contraints de s'expatrier. Peu après, ces exilés passèrent à Anvers pour retourner dans leur pays en 1557 sous le règne de la reine Marie. Mais cette restauration monastique ne fut qu'éphémère. Dès qu'Elisabeth fut montée sur le trône anglais, les persécutions se réveillèrent et les brigittines durent encore une fois traverser le détroit. Elles s'établirent au couvent de Mishaegen, près d'Eeckeren. Cependant, les troubles religieux qui désolèrent à cette époque les Pays-Bas, les contraignirent un peu plus tard à chercher un asile plus sûr. Elles gagnèrent la France, s'arrêtèrent à Rouen, pour finir pour s'établir au Portugal. Ce n'est que depuis peu d'années qu'elles ont regagné l'Angleterre. Leur couvent, l'abbaye de Sion, est aujourd'hui établi à South Brent, dans le Devonshire méridional. Elle y jouissent enfin, après tant de siècles de vicissitudes cruelles, d'une paix bien méritée. Trop de souvenirs rattachent les Brigittines au couvent de Termonde pour qu'elles ne s'intéressent pas à une œuvre qui fut élaborée au temps de leur exil par un des religieux de la maison qui leur avait offert l'hospitalité. Aussi c'est avec joie qu'elles ont vu entrer dans leurs archives le manuscrit écrit par le frère Vennekens.

Nous avons vu que ce religieux dédia son œuvre à Marie Verrycken, femme de Pierre d'Overloop. A quel titre cette dame avait-elle mérité cet hommage? Nous l'ignorons.

Dans le nécrologe du monastère de Termonde nous avons bien relevé au 10 mai, sans indication d'années, le nom d'une Barbe Vereycken. Mais aucune mention ne permet d'établir, si cette personne, probablement une religieuse, appartenait à la famille Verreycken. Dans l'affirmative, on aurait pu présumer qu'il s'agissait d'une dette de reconnaissance envers une parente d'une religieuse, bienfaitrice de l'abbaye. Ce n'est qu'une pure supposition.

Quoiqu'il en soit, Marie Verreycken était la sœur de Pierre Verreycken, secrétaire et audiencier royal en 1541, qui épousa Catherine Van Daele, dont il eut de nombreux enfants. Tous deux étaient enfants de Michel Verreycken et de Marie van Laer et petits-enfants de Michel Verreyckn et de Catherine Beyldorp.

Marie Verreycken épousa Pierre d'Overloop, chevalier, seigneur de Hamme, secrétaire d'Etat et audiencier du roi en 1533. Dans un vitrail d l'église de Hamme on voyait leurs quartiers qui étaient: d'Overloop, Pottelsberghe, de Bye, Harchies, Verreycken, Lare, Ghassey, Milrickx.

Les Verreycken portaient d'azur au chevron d'or accompagné de 3 noisettes du même; au chef d'or à l'aigle bicéphale issante de sable (4).

Encore un mot au sujet du manuscrit, œuvre du frère Arnout Vennekens. Nous avons dit qu'il était illustré de douze grandes miniatures. Celles-ci représentent respectivement : La dernière Cène — l'Agonie au jardin des Oliviers — La Trahison de Judas — La Flagellation — l'Ecce Homo — Pilate se lavant les mains — le Christ portant sa croix — l'Elévation de la croix — le Coup de lance — la Descente de croix — la Sépulture — la Descente aux limbes.

Nous reproduisons ici deux de ces miniatures. Nous ne pouvons malheureusement les juger que d'après des photographies. Il ne nous est pas possible de nous rendre compte de la valeur au point de vue couleur. Ces deux miniatures représentent le Calvaire et l'Ecce Homo. Il y a lieu de remarquer d'abord que deux scènes sont représentées entourées d'un cadre, comme si l'artiste avait voulu figurer des tableaux en s'inspirant d'œuvres connues. Ces scènes de la Passion sont représentées avec un très petit nombre de personnages. Leurs visages mal proportionnés semblent animés d'un certain style caricatural. Enfin dans la scène de l'Ecce Homo on semble apercevoir dans la

(4) DUMONT. **Fragments généalogiques II.**

peinture certaines surcharges, des repeints. Faut-il y voir des restaurations? La vignette semble cependant en bon état de conservation.

Quoiqu'il en soit, on ne peut que se réjouir de voir cette œuvre d'art, devenue propriété d'une institution monastique qui dans le passé a eu des rapports si intimes avec nos provinces.

Archéologie et Histoire nationales

par LOUIS PARIS.

Messieurs et chers Confrères,

En m'appelant à présider l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique pendant l'année qui commence, vos bienveillants suffrages me confient un honneur que j'apprécie hautement. Ils me donnent aussi un témoignage de votre confiance auquel je suis plus sensible encore. Et tout de suite, je veux vous en exprimer ma vive gratitude.

Mais, je ne me dissimule pas la gravité des devoirs qu'une telle mission comporte et si, malgré les appréhensions que me cause la comparaison avec les hauts mérites de la savante lignée de mes prédécesseurs à ce poste, j'ai consenti à en assumer la charge. c'est que les sentiments de cordiale fraternité qui existent dans notre compagnie me permettent de compter sur votre indulgence et sur votre concours.

Il ne peut échapper à aucun de nous que parmi les circonstances qui déterminent la situation générale à notre époque, il en est qui ne nous sont pas favorables.

Les difficultés économiques, tout ce qui peut entraîner un relachement de l'union patriotique, l'indifférence et l'utilitarisme d'un trop grand nombre de nos contemporains, ne cessent de menacer dans leur prospérité et même dans leur existence les

institutions scientifiques et plus particulièrement celles dont l'activité présente le caractère strictement désintéressé de la nôtre.

C'est pourquoi, en vous apportant l'assurance de toute sa bonne volonté, celui à qui vous venez de confier temporairement la direction de l'Académie d'Archéologie, sollicite votre appui unanime et constant pour la maintenir au rang qu'elle a conquis dès ses débuts et qu'elle occupe depuis plus de quatre vingt ans.

Je remercie cordialement mon très distingué prédécesseur des paroles trop élogieuses qu'il vient de m'adresser.

Au moment de prendre possession des fonctions présidentielles, j'accomplis un premier devoir en vous proposant de voter des remercîments à M. Soil de Moriamé qui pour la quatrième fois quitte le fauteuil de la présidence de l'Académie. Je suis certain d'aller en devant de vos intentions en vous conviant à rendre un nouvel hommage aux qualités de compétence, de dignité et de courtoisie dont il n'a cessé de faire preuve en dirigeant nos travaux et nos débats.

Pous rester fidèle aux traditions de cette compagnie, le président entrant devrait prononcer aujourd'hui un discours sur un sujet en rapport avec ses travaux. Les circonstances ne m'ayant pas permis de compléter ma documentation pour achever celui que je comptais vous présenter, je m'excuse de devoir déroger à cet usage.

Peut-être même ne m'en voulez vous pas trop si, au lieu de vous communiquer une étude sur un sujet d'érudition spéciale, je me permets de vous exposer quelques observations d'un caractère moins restreint pour aboutir à une conclusion de portée générale.

Cette communication s'annonce à l'ordre du jour de notre séance sous le titre : «Archéologie et histoire nationales».

Il y a une vingtaine d'années, le président d'un Congrès de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique, dans le discours qu'il prononçait à la séance d'ouverture, faisait cette déclaration : «Heureuses, peut-on dire, les nations où prédomine ce que je nommerais le tempérament historique».

Nous savons mieux que bien d'autres, combien ce savant compatriote, qui atteignait alors la fin d'une carrière consacrée en grande partie à l'enseignement supérieur de l'histoire et de l'archéologie, et qui a laissé dans ces domaines des œuvres importantes, avait raison en s'exprimant ainsi, de rappeler que le goût des études historiques s'est de tout temps manifesté en Belgique.

En abordant aujourd'hui cette allocution inaugurale, dans des circonstances qui ne sont pas sans analogie avec celles que je viens de rappeler à ce propos, le souvenir de ces paroles me paraît pouvoir être invoqué pour la part de justification qu'elles prêtent aux quelques observations que je me permets de soumettre à votre bienveillante attention.

Le grand nombre de sociétés disséminées dans nos provinces qui depuis bientôt un siècle font de ces spécialités l'objet de leurs études, est une fait de signification primordiale à cet égard.

Quelles que soient les réserves que commande toujours la distinction nécessaire entre la quantité et le qualité de tels efforts, il n'en est pas moins reconnu que nombre de travaux consacrés à des sujets originaux, actant des découvertes remarquables ou fixant par des informatoins nouvelles ou une méthode plus critique des résultats plus complets et plus précis, ont, en paraissant dans les publications de ces groupements, contribué les uns à élever, les autres à raffermir l'édifice de notre histoire nationale.

Je n'ai ni la prétention ni le loisir d'exposer ici quelle importance a acquise pendant la période envisagée, le rôle de l'archéologie dans la constitution de la grande histoire. Dans notre pays comme dans les autres, les synthétistes les plus autorisés ou bien en ont fait et répété la déclaration formelle, ou bien ils l'ont reconnue, par le plan et la méthode de développement qu'ils ont adoptés pour leurs travaux.

Trop longtemps, l'histoire n'avait été que le récit d'événements d'ordre politique, de guerres,de conquêtes et de traités

entraînant des modifications territoriales, de luttes de partis, d'intrigues ou d'alliances d'où résultaient ou les successions de règnes ou les révolutions.

C'était l'histoire fondée sur les traditions orales, qu'on pourrait qualifier d'officielles, et sur les documents écrits par lesquels les auteurs de premier plan: princes, ministres, chefs d'armées, législateurs ou diplomates, nous ont laissé bien souvent l'impression qu'ils tenaient à laisser d'eux-mêmes.

Sans doute, écrire l'histoire, c'est mettre en œuvre des documents; mais cette mise en œuvre ne peut être moins complète que consciencieuse. La rénovation de l'histoire qui s'est opérée au XIX[e] siècle n'a pas consisté seulement à contrôler la valeur des sources, à n'admettre que comme qualité accessoire le mérite de la forme qui avait fait la réputation de tant d'ouvrages lesquels étaient, dans une mesure exagérée, des œuvres et parfois même des compositions littéraires, sinon des mémoires ou des discours dans le sens de plaidoyers.

C'est peut-être parce que cette intrusion excessive de l'attrait littéraire parant tantôt la vérité, tantôt l'erreur, ne s'était pas manifesté autant dans notre pays que dans d'autres, qu'on s'y est mis si résolument à l'œuvre pour appliquer à notre histoire nationale une autre des réformes adoptées en vue d'élever l'histoire au rang de science.

Or, cette dernière innovation, c'était l'admission de l'archéologie comme discipline auxiliaire de l'histoire. Ce mot cessa de désigner uniquement, comme il l'avait fait si longtemps autrefois, l'étude des monuments figurés de l'antiquité et devint le terme consacré à indiquer l'ensemble des recherches, des études et des interprétations critiques qui constituent le programme de nos travaux.

A côté des documents écrits, vinrent prendre place à la barre de l'histoire, d'autres genres de témoignages différents par la forme, mais demandant, eux aussiw, à être entendus pour concourir à établir la vérité historique et même à étendre le champ de

ses enquêtes sur la réalité des faits et en vue de leur exacte interprétation.

C'est alors que l'activité de travailleurs dont le nombre et la valeur n'ont cessé de progresser, s'est attachée à l'étude de catégories de documents, dont l'importance avait mis tant de temps à être reconnue. Ceux que Mortet a classés comme suit :

Restes matériels du passé (débris d'ossements, ustensiles, vêtements, armes, édifices, œuvres d'art ou de l'industrie) ;

Les documents symboliques, qui sont les signes concrets de l'impression psychologique, ressentie par les contemporains et qui consistent tantôt en monuments figurés (sculptures, peintures, médailles, monnaies, sceaux, etc.), tantôt en documents écrits en vue de constater les faits ou de les apprécier (inscriptions, actes publics, annales, chroniques, mémoires, etc.)

Les vestiges moraux, c'est-à-dire les restes du passé qui survivent dans le langage, les croyances, les usages, les tradition orales.

Il n'est pas sans intérêt de noter ici comment ce même auteur conçoit l'utilité et même plutôt la nécessité d'animer l'histoire grâce aux déductions des études de ce genre.

«L'historien a reconnu qu'il faut aussi rechercher dans les documents de tout genre — et pas seulement dans les archives et les écrits, — comment étaient organisés chez un peuple, les pouvoirs politiques, la justice, les finances, l'armée, quelle était au point de vue du droit et de l'économie sociale, la condition des personnes et des biens, à quel degré de développement étaient parvenus le commerce, l'agriculture et les arts industriels, quelles étaient leurs croyances religieuses, leurs mœurs, les habitudes physiques et intellectuelles de la société qu'il étudie.»

«Il doit, ajoute-t-il ailleurs, représenter le développement de la société, non seulement par des formules abstraites qui en résument les grandes lignes et les directions principales, mais encore par des tableaux qui fassent revivre en images concrètes les phases de ce développement, qui reproduisent les aspects multiples et les formes par lesquelles devient sensible aux yeux

l'incessante évolution de l'homme et des sociétés. Il doit mettre en lumière, d'après les indices fournis par les textes et les monuments (aide réciproque de l'histoire à l'archéologie et de l'archéologie à l'histoire) les idées, les goûts, les mœurs des hommes d'autrefois, en replaçant leurs actions dans le cadre matériel de leur contrée et de leur civilisation externe (c'est-à-dire de leurs œuvres qui paraîtront ainsi plus humaines et plus vivantes). L'art ainsi compris loin de nuire à la vérité, la rend plus sensible en la revêtant des formes concrètes de la vie.»

M. le professeur Pirenne jugeant l'importance des éléments de perfection que les archéologues et les historiographes fournissent à l'histoire, exprimait plus nettement encore le même avis.

«A côté de l'histoire générale des gouvernements, à côté des documents qui nous apportent l'impression que voulaient donner d'eux-mêmes ces gouvernements,. les résultats des études analytiques des archéologues nous montrent la vie sociale — morale et artistique — la vie industrielle et économique, c'est-à-dire l'aspect complet de la vie réelle de ceux qui ont vécu l'histoire vraie.»

Dans un discours qu'il prononçait à la séance d'ouverture du Congrès de Mons, en 1904, il faisait ressortir de même l'influence considérable que peuvent avoir pour l'histoire des documents accessoires, qui font le plus souvent l'objet des études des historiographes, des monographistes, et il disait notamment :

«Mais au point de vue où nous étudions l'histoire actuellement, au point de vue économique et social, des paperasse dédaignées ont au contraire une très grande valeur; elles nous en apprennent souvent beaucoup plus que les plus beaux rapports des ministres. précieusement conservés dans les archives de l'Etat. C'est dans ces archives dédaignées que se trouve, peut-on dire, la plus grande vérité historique, parce que nous y trouvons la vie réelle. Car enfin, les rapports officiels, si importants qu'ils soient ne nous donnent pas la vérité intégrale. Ce sont des œuvres subjectives, leurs auteurs se trompent souvent,

ou visent parfois à nous tromper. Mais si l'on veut surprendre **la réalité toute nue et sans fards......** le secours des petites archives dédaignées par la soi-disant «grande histoire» devient indispensable.»

Et le maître poursuivant le développement de sa pensée démontre le rôle important pour la construction de l'édifice historique de la patrie, pour l'évocation du glorieux passé de notre pays, des documents matériels que les archéologues recherchent, décrivent et interprètent, des informations directes et des témoignages qu'ils recueillent et font connaître dans leurs modestes travaux. Et il conclut en déclarant que cette tâche est celle des sociétés qui constituent en Belgique, la Fédération des Sociétés d'Archéologie et d'Histoire régionale et locale.

D'une façon générale ces vues ont été celles des représentants les plus caractéristiques de l'école historique qui s'est formée en Belgique immédiatement après la révolution de 1830: Alphonse Wauters, Edmond Poullet, Kervyn de Lettenhove, Léon Van der Kindere, Charles Piot, Godefroid Kurth, Charles Duvivier, Stanislas Bormans, Théodore Juste, Louis Gachard, Alexandre Henne et tant d'autres dont les travaux avaient alors déjà largement contribué à raviver notre histoire nationale.

Vous soumettre ici un tableau des progrès que l'archéologie a fait accomplir à l'histoire de notre pays, dépasserait, faut-il le dire, les limites d'un discours.

Et pourtant, comment ne pas mentionner au moins en quelques mots la constitution de notre préhistoire exhumée par les archéologues qui depuis Schmerling et Dupont, De Puydt et Lohest, se sont livrés à des fouilles et explorations méthodiques qui en moins d'un siècle ont donné sur notre territoire les résultats les plus fructueux et les plus célèbres par leur signification.

«Sans écriture, avait-on dit, il n'y a pas d'histoire.» Et voici que l'archéologie préhistorique nous a mis en possession de documents matériels qui établissent la connaissance des époques écoulées depuis l'apparition de l'homme, dans nos contrées,

connaissance sur laquelle se fonde le premier chapitre de notre histoire nationale. Nous avons tous lu ces pages émouvantes en parcourant, aux Musées royaux du Cinquantenaire, la section de la Belgique préhistorique, que notre distingué confrère le Baron de Loë, a organisée en la prolengeant jusqu'à la fin de l'époque franque.

Un autre exemple particulièrement digne d'attirer notre attention est le travail d'un membre également éminent de notre Académie M. G. DesMarez, qui a repris l'étude du «Problème de la Colonisation franque», en mettant en œuvre les éléments que fournissent pour sa solution, l'archéologie et les autres disciplines susceptibles de compléter et de préciser les rares données que procurent pour cette époque les sources écrites.

Mais nous sommes d'autant plus obligés de nous en tenir à ces cas concernant les origines, que nous allons entrer ici de plus en plus dans le domaine de l'histoire proprement dite, terrain sur lequel les sciences historiques et archéologiques doivent davantage encore se compléter l'une par l'autre.

A mesure que l'on avance dans les périodes successives de notre histoire, le rôle de l'archéologie consistera pour une plus large part, à faire connaître les œuvres artistiques, les productions des sciences, les autres manifestations de la vie morale et matérielle des hommes, autant de détails indispensables à ajouter à l'histoire politique dans le but de faire saisir plus clairement la marche des événements ou le progrès des institutions.

Si l'on a pu dire que presque tout ce que nous savons de positif sur l'homme et les sociétés nous le devons à l'étude de l'histoire, il est égalemnet permis d'ajouter qu'en dehors des faits exceptionnels qui en constituent le gros œuvre, la grande lumière, dont, d'époque en époque, les œuvres humaines intellectuelles et matérielles éclairent l'évolution des civilisations, l'histoire la doit pour une part considérable à l'archéologie.

Il ne faut rien exagérer; pas même l'importance effective des leçons de l'histoire. Mais quand nous rencontrerons, comme cela m'est arrivé récemment, des paradoxes tels que celui-ci : «le caractère propre de l'histoire est qu'elle ne sert à rien» paroles

attribuées, à tort, je veux le croire, à un professeur de la Sorbonne (1) ou d'autres déclamations prétendant que la connaissance de l'histoire est nuisible et paralyse (2), nous répondrons à de tels propos, comme le faisait il y a quelques jours notre maître historien national, M. H. Pirenne, à la séance jubilaire de ses 40 années de professorat, en plaignant ceux que n'émeuvent que les «res grossas et palpabiles»et nous retrouverons une expression réconfortante de nos pensées et de nos sentiments dans les discours dictés par l'expérience autant que par la science à l'élite de nos compatriotes :

«Si l'histoire est la conseillère des peuples, l'esprit historique est quelque chose de plus : une grande école de vérité, d'impartialité et de tolérance, non seulement parce qu'elle nous habitue à nous affranchir de certains préjugés et mêmes certaines préférences dans l'appréciation des hommes et des faits, mais encore parce qu'elle nous force sans relâche à tenir compte des liens qui unissent le présent au passé. Quand nous nous rendons compte de ce qui survit de nos ancêtres en nous et autour de nous, nous sommes moins tentés soit de faire table rase du passé pour organiser l'avenir, soit de supprimer le présent pour en revenir au passé. Nous comprenons mieux que le progrès est un développement organique où tout s'enchaîne; que les institutions d'autrefois ont eu leur utilité et que la raison d'être en disparaît seulement dans la mesure où se développent, pour les remplacer, des organes mieux appropriés aux besoin des temps nouveaux; d'autre part, que l'intérêt de la conservation sociale réclame des tentatives, non pour étouffer, mais pour diriger, dans le sens de l'ordre et de la stabilité, le cours irrépressible des évolutions. De là un motif de plus de nous rapprocher et de nous réunir dans la reconstitution impartiale des faits historiques qui ne sont pas seulement un héritage commun dont tous

(1) M. de la Blanchère dans la Revue Critique, 1895. I. p. 176.
(2) F. NIETZSCHE. **Unzeitgemässe Betrachtungen. II. Nutzen und Nachtheil der Historie für das Leben.** Leipzig, 1874.

nous avons également droit d'être fiers, mais qui encore représentent «l'expérience du passé mise au service de l'avenir.» (3)

Continuons donc de consacrer nos efforts à réaliser les principes du bien et du juste par la recherche du vrai et la culture du beau, qui, l'un et l'autre, sont essentiellement les objets de l'Histoire et de l'Archéologie.

(3) Cte GOBLET D'ALVIELLA. Discours à l'assemblée générale d'ouverture du Congrès d'Archéologie de Bruxelles, le 2 août 1891.

Inventaire des comptes de l'Hôpital Sainte-Elisabeth à Anvers

par le Dr A. F. C. VAN SCHEVENSTEEN.

Les comptes de l'hôpital Ste-Elisabeth, conservés aux archives de la Commission d'Assistance forment une collection de la plus haute importance: ces richesses documentaires n'ont pour ainsi dire pas été utilisées jusqu'à présent.

Depuis le premier compte de Joannes de Bont (1426) jusqu'à la clôture du Grootboek 1790-1798 par les représentants de la République française la série n'est interrompue que par quelques lacunes, certes regrettables, mais qui n'empêchent pas d'avoir une idée exacte de la situation économique et financière de l'hôpital. Je reviendrai dans la suite sur ces solutions de continuité en examinant succintement la documentation délaissée par chaque receveur.

Le premier volume de la collection concerne l'administration de JAN DE BONT, c'est une liasse de 11 cahiers, chaque livret correspond à un exercice, le premier commençant le 16 août 1426 pour finir le 16 août 1427, et ainsi de suite, le onzième et dernier englobant l'exercice 16 août 1436-16 août 1437 (voir en annexe, le schéma du premier compte de de Bont).

Le premier compte de Joannes de Bont (1426) mentionne au chapitre «*van andere uyt gheven van alrehande saecken:*» «item eenen berbier die den zieke hen haer op te withen donedach af schoer VI grote»; au chapitre de la répartition des

seigles «item Jannes de barbier van dathy my joncfrouwen ende al thgemeyn gesin in den Jaer laet 1 1/2 vierenteel rogs». Le 2e compte 1427-28 porte la même rétribution de seigle. Le 3e (1428-29) indique «Aen Jannes de barbier van syne dienste 1 1/2 vierendeel rogs,» l'exercice suivant (1429-30) porte «Item Jannes de barbier van sine loen.» annotation que l'on retrouve à chaque exercice jusqu'à 1436-37.

Dans la comptabilité de JOANNES VAN DEN BROECK son successeur (1438-1487, 25 cahiers) Jannes den barbier figure jusqu'à 1441-42 pour la même rétribution. Le 5e compte (1442-43) porte 3 vierenteelen, depuis le 6e (1443-44) jusqu'au 14e (1451-52) il touche 1 vierteel ii moke. Dès le 15e (1452-53) on trouve «Aan eenen barbyer voer sinen dienste; avec le même appointement les comptes n° 16 (1453-54) à n° 19 (1456-57) renferment sous la même rubrique la rétribution du barbier anonyme de 2 vierenteelen. Les comptes 20. (1457-58), 21 (1458-59) 22 (1459-60) portent 3 vierenteelen. Après le compte n° 22 existe une lacune importante, le premier cahier qui lui fait suite porte le n° 25, et embrasse l'exercice 1484-85 ; il mentionne au chapitre habituel: «den barbier voor zynen dienst ii vierteelen». Mêmes annotations dans les 26e et 27e (1485-86). (1486-87) comptes.

AERT VAN DEN BROECK succéda à Joannes van den Broeck. Les douze comptes, un cahier pour chaque année sont reliés ensemble, ils sont du «XVIsten dage van Oeghst 1487». au «16ste dage Oeghst 1499». Sous la même désignation anonyme on retrouve dans chaque exercice «item den barbier voor sinen dienst ii viert. rogs».

A ce volume fait suite un autre dossier de 9 cahiers reliés ensemble dans une chemise de parchemin: ce sont les 3 comptes séparés de PEETER DE MOOR, (Kerst avonte XXIIII dach decembris 1500 au même jour 1503), les 3 comptes séparés de LENAERT VAN RIELE (24 décembre 1503......1506), les 3 comptes séparés de GOYVAERT LAUWEN (10 octobre 1506 au 10 octobre 1509). Dans le 3e compte de Lenaert van Riele

(1505-1506) le poste habituel de la répartition de 2 «vierteelen rogs» «den barbier (*anonyme)* voor synen dienst» est passé sous silence.

Vient ensuite la comptabilité de JOANNES BOGAERTS.

Dans ses douze comptes en cahiers séparés réunis dans un volume (van 1 October 1509 tot 1 October 1521), le barbier anonyme touche la même répartition de seigle. Le premier compte mentionne sous le chapitre des dépenses variées «item dit jaer gegeven om medecinen VI sc. VII gr. Le 7e compte (1515-16) porte au même endroit «item betaelt voor medecynen XXV sc. 15 gr.; le 11e compte (1519-20) indique au chapitre «*van den vrouscappe*»: «item betaelt voor specerye, peper, ghyngher, nagele suycker ende deergelycken compt tsamen II lb. XI sc. 1 gr. XV p. » (Signalons en passant que dans toute la comptabilité précédente depuis l'origine jusqu'en 1509 on trouve soit au chapitre «*van alderhande diverse saecken*», soit à celui des «*uytgegeven van de Vrouscappe*» des listes plus ou moins détaillées des drogues et épices avec les prix respectifs.)

La gestion de JAN PENNINCX allant de 1521 à 1529 est contenue dans un registre similaire à huit cahiers.

Au premier exercice (1 octobre 1521-1octobre 1522), au chapitre des dépenses des rentes («*uytgeven van erfrenten*») on lit: «Meester dielis den berbier, van de selve XXX sc.» «Item betaelt dit jaer van medecynen voor de zyecke XVIII gr.» Au chapitre de la répartition de seigles, comme antérieurement : «Item betaelt onsen barbier voor syn dienst ii viert. rogs.» L'exercice soivant montre au chapitre des rentes: meester Dielis, barbier, bénéficiaire de 30 sc., et à la répartition des seigles «meester Geert barbier voer syne dienst ii viert. rogs.» Jusqu'à la fin de cette comptabilité Meester Geert, den barbier, figure au même endroit et pour la même redevance. Le 4e compte exercice 1524 porte en outre au paragraphe «*van zaken die niet zeker zyn*»: Item gegeven ter beeden van meester Ghert barbier synen soen v sc., VI gr. »

MICHIEL PAUWELS succèda à Jan Penninckx. Ses huit comptes, par cahiers séparés allant de 1529 à 1537 forment un volume. Sous la rubrique « *uytgegeven van Rogghe in Erfpacht van dienste die vercocht & verbacken is*», Meester Gheert, barbier, figure régulièrement pour deux quarterons de seigle. Dans l'exercice 1532 il touche une gratification supplémentaire (rubrique «*van de ambachturen*») «item betaelt meester geerden barbier van my vrouwen aensicht te meesteren als sy metten wagen gevallen was tot mervlacs (Merxplas(?) XII sc. VI gr.» Pour la première fois à l'exercice 1533 apparaît au paragraphe «*van aller hande zaken......*»: «Item betaelt Meester Cornelis, medesyn, XV sc.»

Les quinze comptes annuels groupés en un volume de JOANNES HEZE, son successeur (1537 à 1552) ne mentionnent qu'une fois (4e compte, Anno 1540) au chapitre «*divers*» («*alderhande zaken...*)»: «Item betaelt meester Jochim barbier, alsdoen 3 sc., Item betaelt synen cnape VI groten». Rien au chapitre de la répartition des seigles. Par contre Meester Cornelis van Tongerloo, medicyn, est porté chaque année, (au chapitre «*divers*»), pour la somme de 25 sc., et dans le compte 1538 on trouve en outre «Item betaelt Mr Huybrechten, medecyn dat hy ons oude vrouwe heeft gevisiteert in haar sieckte X sc.»

Les achats de drogues et épices comme on les trouve notamment dans les comptes 1487-1499 et précédents ne se rencontrent plus dans les notes de Jean van Heze.

JAN WILLEMS régit les finances entre 1557 et 1569: Les documents sur sa gestion réunis en un volume de 6 cahiers sont incomplets: Le premier cahier porte «*dit is de eerste rekeninge*» au f° 24 on lit: «item op ten verswooren maendach, more solito, gegeven ierst meester Lambrecht den medicyn IIIb X sc. brab.» item den dienaers van den medecyn tsamen XI gr.», le 2e cahier porte «*dit is de derde rekeninge*» (1 octobre 1559-1 octobre 1560) au f° 15: on trouve «Item Mr Aert den apothecaris syn reke-

ninge XXXII sc. IX gr. XV p.» et seul le serviteur du médecin (f° 25) touche au lundi perdu ses 6 gr.

L'exercice suivant (3ᵉ cahier: 4de rekeninge, 1 octobre 1560-1 octobre 1561) ne renseigne au même poste que l'aide du pharmacien, pour la même somme.

Le 4ᵉ cahier (7e rekeninge, 1 octobre 1563-1 octobre 1564) apprend (f° 15) que la note de l'apothicaire s'est élevée cette année à II lb XI sc. II gr. et qu'à la noce de la fille de Maître Aert, onsen apothecaris, il fut payé XII sc. 1 gr.

Le 5ᵉ cahier (12ste rekeninge, 1 octobre 1568-1 octobre 1569) mentionne d'une part (f° 15) la note du pharmacien s'élevant à IIII lb. VIII sc. III gr. et au chapitre «*van zaken die niet zeker zyn*» (f° 26) «Item noch bet. Meester Lambrecht medecyn voor syn jaerlycksch zeker gagie II lb X sc.»

Le 6ᵉ cahier (exercice 1 octobre 1569-1 octobre 1570) relève les dépenses de l'apothicaire: III lb. XVIII sc. i i/2 gr.... c'est tout.

Depuis cette date jusqu'à la gestion de Jan van de Perre (1588-1610): 1er compte 2 février 1588 - 9 janvier 1589), il ne subsiste qu'une documentation très imparfaite de l'administration de l'hôpital, les graves troubles politiques et religieux dont notre cité fut le théâtre pendant cette période en furent probablement la cause.

JACQUES VAN DOREN et son frère MICHEL qui lui succéda en mars 1583 ne mentionnent aucun chirurgien dans leurs notes: Dans l'«*Eerste ende leste Rekeninge van wylen Jacques van Doeren tsedert januari 1580 tot 1 meerte 1583*» au f° 56 on lit: «Item betaelt Caerle Verney, apothecaris de somme » van vyven veertich Rinsgulden thien stuyvers een blancke » procederende van diversche medicamenten die hy int voir- » screven gasthuys gelevert heeft volgens syn quicte van XXVste » september anno tweeentachtich met eender specificatie.... » Betaelt aen Mr. Janne fyen medecyn de somme van tweelf

» rinsgulden voer een jaer gagien voer den dienst by hem ge-
» daen aen de crancken van den voors. gasthuyse in den saecken
» des medecyns verschenen op Ste Barbara dach anno eenen-
» tachtig By syn quicte van den 14 decembris in den selven
» jaere.»

Le compte suivant rédigé par Michel van Doren allant du 1 mars 1583 à la mi-mars 1586, porte au f° 66 les mêmes honoraires que dans le compte précédent, au profit de Meester Jan feyen, medecyn.

Jonckvrouwe CATHARINA WELLENS, la supérieure de l'hôpital, qui géra personnellement les finances à cette époque troublée, entre le 19 mars 1586 et le 6 janvier 1587, comme l'indique son «*eerste ende leste rekeninge*» ne parle pas d'honoraires médicaux.

Avec JAN VAN DE PERRE s'ouvre l'ère d'une comptabilité régulièrement conservée: elle comporte quatre liasses reliées en parchemin.

Une première liasse de huit cahiers foliotés «*tot verificatie van de Rekeningen van Jan van de Perre*», comprend les exercices 1588 à 1595. Une deuxième de sept cahiers foliotés s'étend sur les années 1596 à 1602, une troisième de 7 cahiers foliotés englobe les années 1603 à 1609. Enfin sous le titre de »*twintig rekeningen van Jan van de Perre, 1588 tot 1610*» est réunie en une liasse de 17 cahiers toute la comptabilité du dit receveur. Les quinze premiers cahiers, comprenant les 16 premiers comptes ne sont pas paginés. La numérotation commence avec le 16° cahier qui porte sur les 17°, 18° et 19° exercices, du 9 janvier 1604 au 9 janvier 1607. Le 17° cahier est le compte de la veuve de Jan van de Perre jusqu'au jour du décès du receveur, survenu le 19 mai 1610. Cette liasse de 17 cahiers n'est que la récapitulation des trois autres comptes partiels, mentionnés en premier lieu, et qui sont les minutes originales: chaque livret avec une table de matières liminaire comprend une centaine de pages. Le plan de rédaction est semblable pour chacun d'eux. A la rubrique qui

m'intéresse en particulier (Doctoor en chirurgyn, ou Doctor medicus, chirurgicus, Apothecarius) on trouve régulièrement l'acquit du bénéficiaire établi par sa signature autographe.

JAN SCHELLEKENS, d'après l'inscription portée sur ses fardes, et que Geudens indique sous le nom de KELKENS, laissa cinq comptes, allant de 1610 à 1617. Ils sont repartis en cinq cahiers, les 2 premiers donnant une comptabilité biennale. L'ordonnance générale de chacun d'eux est semblable à celle du receveur précédent. Ces cahiers sont foliotés.

FRANCISCO PEREZ, un espagnol, reprit sa gestion en automne 1617: sa justification est réunie en deux volumes. Le premier porte l'inscription *«de 3 rekeningen van francisco Perez, de anno 1617 tot anno 1626»*. Les trois liasses foliotées embrassent la première cinq trimestres *«Bamisse 1617 tot Kerstmisse 1618»*, la seconde trois ans : Noël 1618 à Noël 1621, la troisième enfin va de la Noël 1621 à mai 1626. Les rubriques : *«Doctor van den huyse, Chirurgyns* et *Apothekereye»* sont soigneusement notées. Il laissa encore un grand Livre relié en parchemin, fermé par un cordonnet: *«den groeten Boeck A. 1617. Den Boeck waer in te sien is de administratie des rentmeesters Francisco Perez, sedert Bamisse van jaer 1617»*. Ce grand-livre porte aux feuillets 343 et 344 la récapitulation avec renvois aux trois liasses déjà signalées visant les honoraires médico-chirurgicaux.

Viennent ensuite les 8 comptes en registres séparés et foliotés de GREGOIRE MARTENS (1626-1634). (le dernier compte a été rendu par sa veuve). Les rubriques : Médecin, Chirurgiens, Pharmacie, reviennent à poste fixe.

CORNELIS VAN WYCK, reprit sa succession en 1635, et laissa trente trois comptes en registres séparés et foliotés, comprenant un exercice annuel, sauf le 23e qui englobe trois années. Le dernier compte est rendu par ses héritiers et se termine le 31 décembre 1669. Dans celui-ci les rubriques Médecin et chirurgins sont omises. Dans tous les autres registres le poste qui leur est consacré occupe une place stéréotypée.

La charge fut reprise par CORNELIS VAN CAUWENBERGHE, qui établit 26 comptes entre les années 1670 et 1701. Les 4 premiers font défaut à la collection. Le 5e compte porte sur l'exercice 1676. Le 6e englobe trois années (1677-78-79). Le 18e justifie les exercices 1691 et 1692. Chaque registre folioté mentionne à poste fixe les bénéficiaires des honoraires médico-chirurgicaux. Le 26e est rendu par les 4 exécuteurs testamentaires de Cornelis van Cauwenberghe, qui trépassa le 18 février 1701.

Dix registres du prêtre EGIDIUS DES, rédigés de la même façon lui font suite. Sa comptabilité va du 1 février 1701 à la fin de février 1711.

CORNELIUS FRANCISCUS VAN AELST, prêtre, lui succéda. Son premier compte comprend l'exercice: 1 juillet 1711 jusqu'à la fin de février 1712, et les mois de mars, avril, mai et juin qui furent gérés par la Révérende Mère Supérieure. Il laissa trente registres, dont quelques-uns englobent deux et même trois exercices. Le 30e compte, rendu par les héritiers van Aelst, décédé le 8 mai 1751, porte sur l'exercice 1 mars 1747-8 mai 1751. La rédaction et l'agencement de la comptabilité sont pareils à ceux de ses prédécesseurs.

Le révérend PETRUS VAN DEN BRANDE, commença son premier exercice le 8 mai 1751, et termina son onzième le 30 avril 1762. Il laissa onze registres ordonnés comme les précédents.

CORNEILLE FRANÇOIS DE KINDER, prêtre, débuta le 1 mai 1762 et finit sa gestion après son 8e compte, allant jusqu'au 1 septembre 1770. Huit registres rédigés comme les antérieurs.

De la comptabilité du révérend PIERRE CORNEILLE VAN PASSEN subsistent trois registres comprenant chacun cinq exercices. Le premier du 1 septembre 1770 au 31 août 1775. Le second du 1 septembre 1775 au 31 août 1780. Le dernier du 1

septembre 1780 clôture au 31 août 1785, chaque année est rédigée suivant le plan habituel: Ici la collection s'arrête. Deux Grand-Livres les répètent en partie, et les complètent après l'exercice 1785. Le premier Grand-Livre (N° 545) 1773-1789 n'est pas folioté: la rubrique «*Doctor*» répète les exercices 1773 à1785 et s'arrête à l'exercice 1789, au 19e compte de van Passen. Sous la rubrique «*Barbiers*» sont notés les exercices 1773 à 1787, son 17e compte. Dans l'autre Grand-Livre (N° 546) 1790-1798, on trouve aux feuillets 372 et 373 les états d'honoraires du Docteur de Marteau et des Chirurgiens P. J. Hoylaerts et M. J. Beguinet. Les comptes ont été «*vu et arrêté par nous commissaire le 12 pluviôse an VI: de la république française. Dufour*» (31 janvier 1798).

Dans son travail : L'*Hôpital Ste-Elisabeth d'Anvers à travers les siècles*». (Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique, XLVIII, 4e série, Tome VIII, 2e livraison, pages 97 à 137) feu l'archiviste des Hospices Civils, Geudens, a établi une liste des receveurs-économes depuis 1253. L'auteur indique que jusqu'en 1426 on ne peut citer que les époques auxquelles les titulaires ont été rencontrés dans les vieux documents. A partir de 1426, les noms ont été pris dans les comptes ou les papiers rela tifs à l'élection des receveurs. Le dernier nom cité par Geudens est celui de P. J. HEYNS, prêtre, qui succéda à son collègue C. P. van Passen en 1794: je n'ai pas retrouvé ce nom dans les pièces comptables que je viens de décrire.

ANNEXE.

Dit es die ierste Rekeninghe en bewijsinghe, die Jones de Bont doet als rentmeester van de ouden gasthuys van sinte lisbethe, staende bynnen die stad van antwerpen, van al dat hi ontfaen en wtghegheven heeft, bynnen eenen jaer, Beghinnende den XVIsten dach van oegste Int Jaer MCCCC, en XXVI, Gheduerende, totten XVIsten daghe van oegste daer na volgende, int Jaer M.CCCC en XXVII, Ghedaen in ponden grote, elc pont grote gerekent, van XX sc. grote, ende elcken scelling van XII grote, ende elcke penning van eene groten, geliic hi ontfaen en wtghegheven heeft.

(D'abord ce qu'il a reçu en derniers et en nature de son prédécesseur Johannes Luysen.)

Erfleycke renten.

Chyns gelden verschynende alle jaeren bynnen Antwerpen.

Dito ontfanc verschynende alle jaeren bynnen Antwerpen in ouden grote en in penninghen lovenschen.

dito ontfanc verschynende alle jaeren bynnen Antwerpen in paymente

ierst ontfanc verschynende alle jaeren in oude groten.

ontfanc verschynende alle jaeren in scellingen lovenschen.

ontfanc verschynende alle jare in paymente.

I. **SUMMA (van dit kapittel.)**

ontfanc van alderhande diverse goederen en erve toebehoorende der meesterse van gasthuyze, verschynende alle jare in getonsten.

ontfanc van den waterlande en ander Renten die daer toe staen.

ontfanc van rogghe en van terwen die de voors. Rentmeester dit jaer vercocht heeft en laten verdinghen alrehande diversen personen.

ontfanc van vercoepe van bosschen.

ontfanc van alrehande saecken die niet zeker en zyn.

II. SUMMA (van dit kapittel).

Ontfanc bynnen desen jaere toebehoerende den Ambachte vanden vrouwescape int goedshuys voers.

Ontfanc bynnen desen jare toebehoerende der cockenen.

Ontfanc van goede toebehoerende der kercke bynnens goedshuys.

Ontfanc van goede toebehoerende den zieckene liinwaet int goedshuys

III. SUMMA.

SUMMA SUMMARUM......

Dit es duytgeheve, dat die voers. Rentmeestere wtghegheven heeft, in orbare en profyte van den voers. Gasthuyse, Beghynnende den XVI° dach van oegste, int jaer M.CCCC en XXVI, gheduerende tot den XVI° daghe van oegste, daer na volghende int jaer M.CCCC en XXVII, in ponden groten gelijck hier na volght.

......**wat men Joh. Luys nog schuldig was**.........

Dits duytgheve vanden chynse diet goethuyse jaerlicx sculdich es.

Dits duytgheve van me.vrouwe ende joncvrouwe cleeden, ende van bodeloon.

Dits duytgheven van den Ambachtiers.

Duytgheven van houte en torve dit jaer gebernt.

Duytgheven van den landwynninghen.

Duytgheven van de tymmeringhen en metselrien bynnen tgoedshuyse en oec op die hoeven.

Dits duytgheven van den brouwerien, vanden cleynder hoppen.

Dit is duytgheven van den wyndmolen.

Dits duytgheven van alderhande diversen sacken.

Noch andere wtgheven van alrehande diverse zaken.

Alnoch wte gegheven van alderande diversen zaken.

I. SUMMA.

Dits duytgheve vanden ambachte, vanden vrouwscappe.

Dits duytgheve vanden siecken lijnwade.

Dits duytgheven van den kercken goede.

II. **SUMMA...**

Dits duytgheve dat die voers. rentmeester wte ghegheven heeft dagelicx om spijse .

Augustus ... ...Summa.

September ....summa............ **(enz. voor elke maand).**

III.**SUMMA SUMMARUM......**

Dits doncfanc vande terwe, die de voers. rentmeester ontfaen heeft, van alrehande diverse persone bynnen desen jare.

Dits dat die voers. Rentmeester wte gegheven heeft, vercocht, en die lakinghe van den terwen voers.

Dits dontfanc vanden erfrogghe en vanden windmolen, die de voers. rentmeester ontfaen heeft, van alrehande diversen personen bynnen desen Jare.

Noch ontfanc van rogghe, die de voerscr. rentmeester binnen desen ontfaen heeft van alrehande diversen personen verschynende alle jaren in getonste ende oec sulcke also Johnes luys den goedshuyse overgaff van rogghe.

Summa summarum van alle ontfanc vanden rogghe.

Dits duytgheve vande rogghe, van' erfpachte, van dienste, van die verbacken es, van die vercocht es, ende gelaect opte salden.

Alnoch wtghegheve van rogghe van lijftochte dat goedshuys jaerlix sculdich es.

I. **Summa summarum** van alde wtgheve van den rogghe, comt dit jaer...
Summa summarum van geld...... enz.......

I...... II...... III......

Dese Rekeninghe was ghedaen ende ghesloten Anno XXVII° XIII dage in Januari ter presentien vanden prochiaen van S. Jorijs als in des landtdekens stede, Willem noyts als momboiren van der voerg. Jare, van Clause van wyneghem en Janne van Mechelen als momboiren, nu ter tyt van den voers. gasthuyse, en van Clause van de werve, en clause alleyn Burgemeesteren & van Gielise damaes scepen............

(get.) Cl. Hoevel.

Le reliquaire de la Sainte-Epine du legs Waddesdon au British Museum

par JOSEPH DESTREE.

En plusieurs occasions «*The Connoisseur*» (1) a fait connaître au public des imitations d'antiquités tel qu'une armure et un vitrail peint. Aussi peut-il être intéressant pour lui que je lui montre, par un exemple typique, que les trésors les mieux gardés ne sont pas toujours en sécurité (2).

On sait avec quelle vénération saint Louis, roi de France, reçut la couronne d'épines. Ces successeurs se réservèrent le privilège d'en détacher des épines lors qu'ils voulaient faire un don d'une importance particulière, et les reliquaires contenant des épines sont si nombreux que parfois la question peut se poser au sujet de leur authenticité et de leur provenance. Les reliquaires présentent les formes les plus variées tant au point de vue artistique que sous celui de l'archéologie, et ils méritent l'étude que leur a consacrée, dans la *Revue de l'art Chrétien*, M. Fernand de Mély (années 1899 et 1900). M. de Mély en a fait un véritable inventaire, mais sa liste ne contient aucune donnée qui puisse se rapporter au reliquaire du legs Waddesdon.

Le remarquable specimen du legs Waddesdon est en or, en partie émaillé et enrichi de perles précieuses (2). Dans un article

(1) Cet article traduit en anglais par M. O. M. Dalton, actuellement Conservateur honoraire du British Museum a paru dans le numéro de la Revue «The Connoisseur» Novembre 1927 ,vol. LXXIX, n° 315.

(2) C. H. READ. **The Waddesdon Bequest.** The collection of jewels plate and other works of art, bequeathed to the British Museum, by Baron Ferdinand Rothschild, n° 67. La hauteur du reliquaire est environ 29 centimètres 25 millimètres.

qui avait déjà paru en 1907, dans les *Musées et les Monuments de France,* j'attirais l'attention du lecteur sur un des revêtements du pied avec des fleurs de *lis d'or sur un fond d'azur.* Ce qui prouve l'origine française sinon royale du reliquaire. Je m'en tiens à l'opinion que le reliquaire a été fait par un artiste, qui, quelle que soit son origine, était en tout cas établi en France! Mais quelques années plus tard, je tombai sur un compte rendu paru dans la *Revue de l'Art chrétien,* (1911, p. 72), relatif à un *guide du trésor ecclésiastique de la Maison impériale d'Autriche* conservé dans le Hofburg à Vienne, 1919 (3). Le compte rendu était illustré d'une petite gravure simili reproduisant comme une paix *pacificale* ou *instrumentum pacis* — un véritable reliquaire. Et ce reliquaire se présente comme étant identique à celui du legs Waddesdon. Je crus d'abord à l'existence de deux exemplaires procédant de la même main, l'un se trouvant à Londres et l'autre à Vienne. Seulement cette gravure exécutée à une faible échelle ne permettait pas alors de porter un jugement définitif. Mais quand j'eus obtenu des photographies des deux faces des deux reliquaires, il devint très clair que ces reliquaires n'avaient pas le même artiste pour auteur. Les ressemblances étaient manifestes; mais les différences n'étaient pas moins sensibles. Par exemple, au revers, la face de notre Seigneur manquait dans les médaillons de l'exemplaire de Vienne (voir fig.) Et d'autre part, les émaux translucides des draperies des grandes figures étaient perdues dans le reliquaire du British Museum. De plus, le traitement des têtes sur l'œuvre de Vienne est si faible que cela frappe l'œil le moins critique. Dans une seconde édition du *Guide,* le Docteur Dreger fut circonspect par rapport au reliquaire de Vienne. Il ne donna pas d'indication précise de date se confinant lui-même dans l'expression la *manière* d'un gothique tardif. *(In der art der spaeteren Gothik.)*

(3) H. SCHNERICH. **Guide du Trésor ecclésiastique de la maison impériale à Hofburg de Vienne — 1909.**

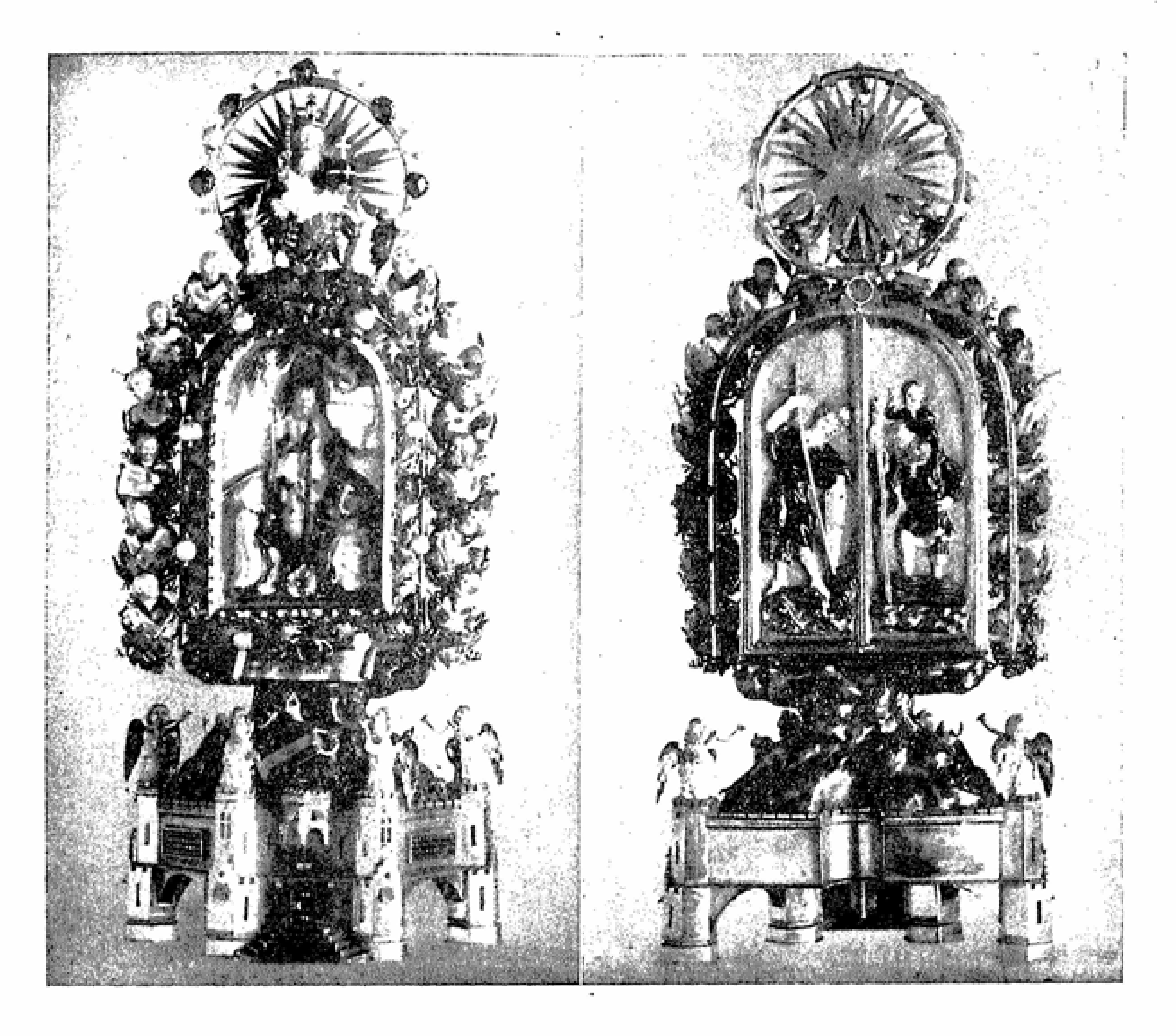


Fig. 1. A. Reliquaire de la Sainte Epine. FACE.

Fig. 2. B. Reliquaire de la Sainte Epine. REVERS.

Legs Waddesdon British Museum. — XIVe-XVe siècle.

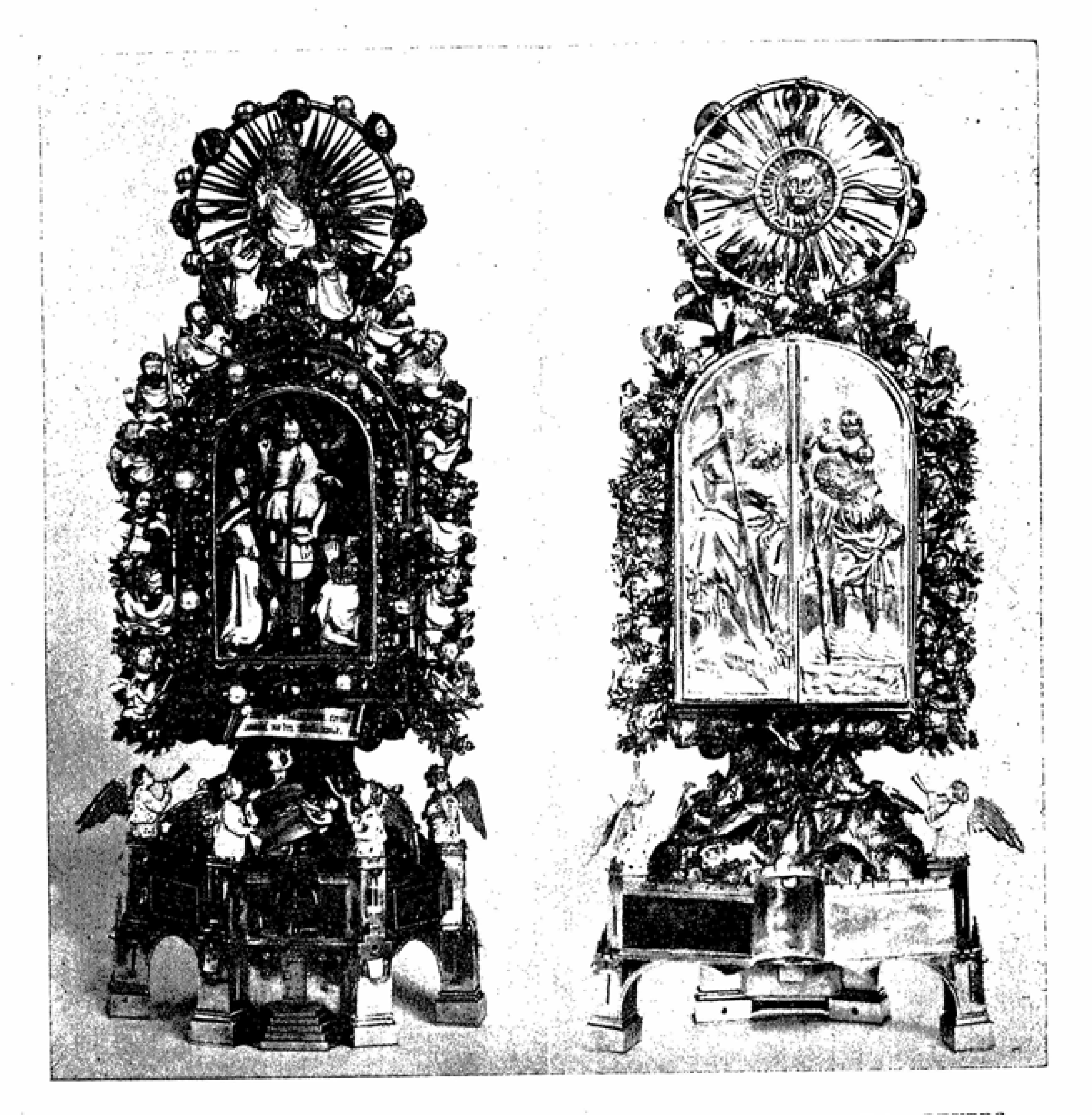


Fig. 3. A'. Reliquaire de la Sainte Epine. FACE. Fig. 4. B'. Reliquaire de la Sainte Epine. REVERS.

Trésor ecclésiastique. Vienne.

Cependant le Professeur Julius Herman n'hésite pas à déclarer que le reliquaire est une falsification (4) (Lettre du 23 novembre 1923). Que savons-nous de l'œuvre orginiale ?

Elle est mentionnée dans un inventaire de 1677 «Une épine de la couronne du Christ, disposée dans un magnifique habitacle *(geheuss)* ou reliquaire en or avec des pierres précieuses estimé à trois tonnes d'or (5). Il est cité dans l'inventaire de Kuchelbeck de 1730, dans un autre inventaire de 1758, dans un quatrième de 1780 et dans celui de Zeuner de 1856. Ce reliquaire figure en 1860 à l'Exposition des objets du Moyen âge (à Vienne?), la présence dans le trésor ecclésiastique est en outre prouvée par sa comparaison avec deux gravures sur bois reproduisant apparemment des photographies lesquelles accompagnent une description parue dans les *Mitteilungen* de 1901 (6). Ces gravures sont d'une facture assez lourde mais elles rendent cependant avec fidélité dans les moindres détails la physionomie de cette œuvre d'art. Elles concordent donc avec les illustrations du reliquaire du legs Waddesdon (voir notre fig.). mais elles sont tout à fait différentes de l'exemplaire nouveau du trésor ecclésiastique. L'auteur de l'article des *Mitteilungen* de 1901 s'est donc servi de gravures antérieures à la falsification ou de photographies antérieures à celle-ci. Le style des gravures m'induit à préférer la première alternative. Mais, de toute façon, quand l'article parut, le reliquaire original était sorti depuis plusieurs années du trésor.

Bien que nous ne sachions pas quand il vint en la possession du Baron Ferdinand de Rothschild, il est certain que ce

(4) **Folio 12: Ein Dorn von der Cron Christi in einen herrlichen Geheuss von Golde und Edelsteinen eingefasset, welches auf 3 Tonnen goldes geschaettzt wird. Voir Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen der allerhoechsten Kaiserhauses, XX P.**

(5) **Mitteilungen der KK. Central Commission fuer Erforschung und und Erhaltung der Kunst und Historischen Denkmale.** XXVII. Jahrgang Wien 1901.

(6) **E. MOLINIER. Hist. générale des arts appliqués à l'industrie IV.** L'orfèvrerie religieuse et civile, p. 220.

dernier cependant le possédait à l'époque de sa mort qui survint en décembre 1898. Il avait été élu *trustee* du British Museum en 1896 et portait un vif intérêt aux collections dont il visitait fréquemment les divers départements. Il avait hérité de la propre collection de son père, le baron Anselme et il l'avait complétée par de récentes acquisitions.

Le reliquaire du legs Waddesdon représente, dans un cadre orné de perles et de pierres précieuses, Jésus-Christ assis sur l'arc-en-ciel entre la Vierge Marie et saint Jean Baptiste agenouillés devant le Souverain Juge. Devant le Christ se dresse une épine et plus bas, en dehors, il y a un phylactère portant le texte suivant : *Ista est una spinea* (sic) *Domini xpisti.*

Autour du cadre sont disposés les douze apôtres en demi-figure ,ayant en main l'attribut qui leur est propre. En haut apparaît l'image à mi-corps du Père éternel. Le soubassement sur lequel repose la scène du Jugement dernier simule une petite enceinte crénelée d'où émergent des anges sonnant de l'olifant, pour rappeler à la vie les morts dont les têtes apparaissent à l'intérieur de la clôture, sortant des tombes ouvertes. Sur le revers du reliquaire on voit les figures de saint Michel et de saint Christophe, et, au sommet, le médaillon, contenant la tête du Sauveur entouré de rayons; aucune des figures du revers n'a retenu des traces d'émail. Bien qu'il y ait tout lieu de croire que le reliquaire de la sainte Epine ait été exécuté à Paris, le style et le caractère des figures nous engagent à le considérer comme émanant d'un artiste germanique résidant dans cette cité. Qu'il vint des Pays-Bas ou de l'Allemagne proprement dite il n'en conservait pas moins, tout en adoptant la technique française son tempérament et parfois même le style de son pays d'origine. Ce n'est pas de ma part une pure hypothèse, mais c'était déjà le jugement très apprécié que feu Emile Molinier publiait à cet égard, il y a maintes années. Nous pouvons appliquer à ce reliquaire à peu près ce que cet auteur disait par rapport au groupe connu sous le nom «du petit cheval d'or»: «Si nous nous rapportons aux comptes royaux de l'époque de Charles VI,

dit E. Molinier, nous n'avons que l'embarras du choix pour nommer un orfèvre qui aurait été capable de créer une telle œuvre d'art, mais il est vraisemblable que nous ne saurons jamais si ce morceau est de Claux de Fribourg ou de Simonet le Beck, d'Hermann Roussel, de Hans Croist ou de Hennequin Duvivier, qui avait déjà travaillé sous Charles V. Cependant, à ne considérer que le style général de l'œuvre, aussi la complication de ce monument, on serait porté à y retrouver la main de l'un de ces orfèvres allemands qui, au XIV[e] et au XV[e] siècle, ont travaillé à la cour du roi de France». (6).

A cette opinion, je ne puis ajouter qu'à mon avis le caractère des grandes figures de saint Michel et de saint Christophe sur le revers du reliquaire du legs Waddesdon confirme le jugement de Molinier. Il n'y a, en effet, rien en cet objet qui rappelle la conception française, si ce n'est l'enceinte gothique du pied, particularité dont le genre n'est pas, à coup sûr, inédit dans les inventaires du temps, en y comprenant celui de Louis d'Anjou dressé vers 1360 (7).

Ces inventaires apportent assez d'éléments pour acquérir l'opinion que ce reliquaire doit avoir été fait dans un centre essentiellement français, sinon parisien et jouissant d'une grande vogue.

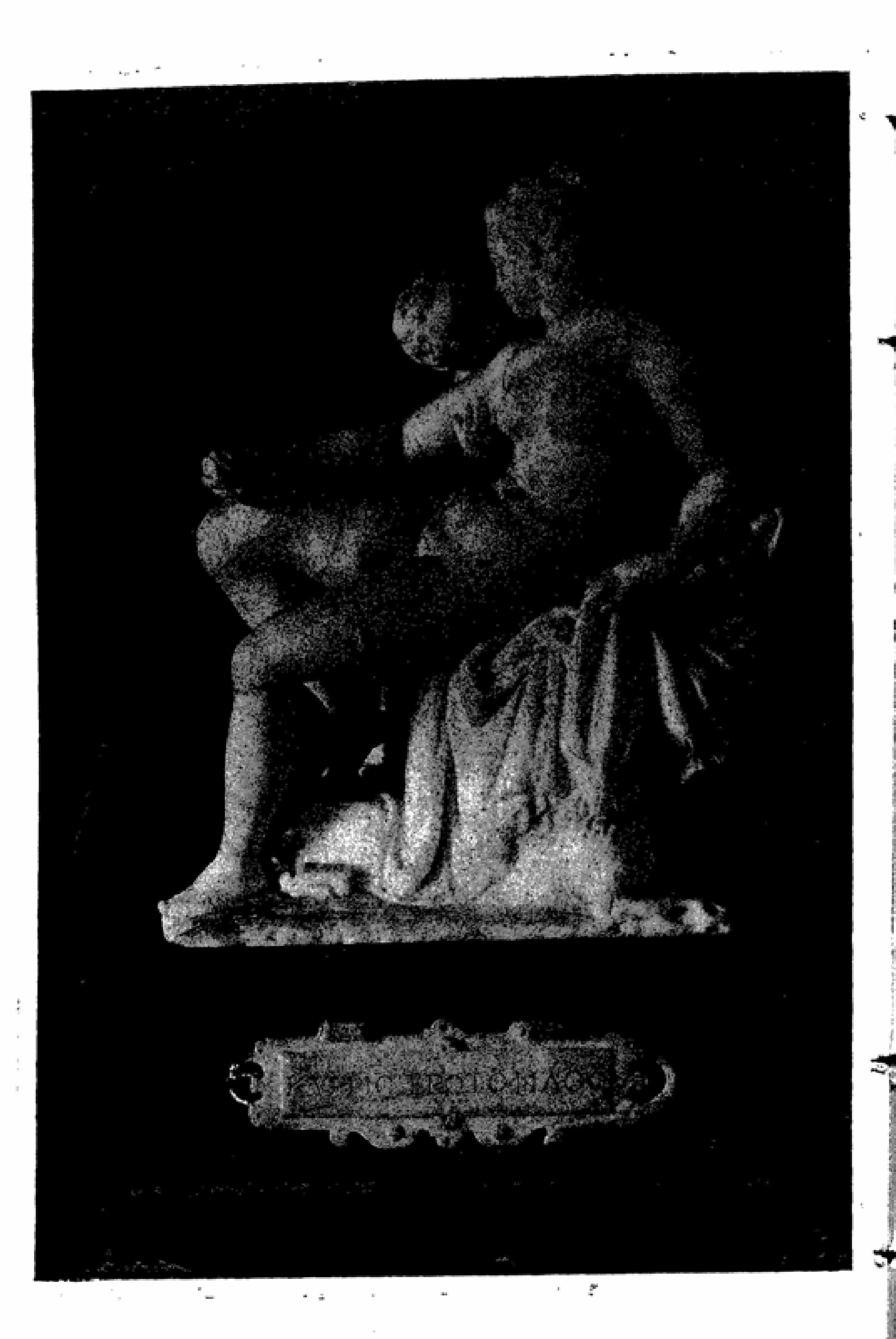
Rappelons, en trminant, que le reliquaire de la chapelle du Saint-Esprit, de la fin du XIV[e] siècle, conservé au Musée du Louvre, repose sur un support analogue à celui du legs Waddesdon. Mais il y a moins de fantaisie dans l'ordonnance de ce reliquaire que dans celui de la sainte Epine. Il convient de noter divers points communs ou analogues, des deux œuvres : l'émail blanc opaque, et, dans les figurines une certaine parenté au point de vue plastique. Seulement il a plus de recherches de style dans les détails de l'architecture du reliquaire de la

(7) L. DE LABORDE. **Glossaire français du moyen âge.** Paris 1872.

chapelle du Saint-Esprit(8). On ne pourrait pas dire que les deux œuvres émanent d'un même atelier; mais il ne serait pas hasardeux d'affirmer qu'elles procèdent d'un même centre artistique.

Quant à la falsification, que nous venons de faire connaître grâce à l'obligeance de MM. le Hofrat, H. J. Hermann; elle s'est produite avant que le Trésor eccléisastique fit partie de l'Administration des Musées, ce qui n'eut lieu qu'en 1920.

(8) Voir notre article déjà cité dans la **Revue des Musées et des Monuments de France,** de 1907.



Une œuvre de Guillaume Van den Broeck dit Guilielmus Paludanus (1)

par le COMTE JOS. de BORCHGRAVE d'ALTENA.

Les renseignements écrits que nous possédons au sujet du tailleur d'images Guillaume Van den Broeck n'abondent pas.

Cet artiste naquit, semble-t-il, à Anvers vers 1529. On le signale à Groeninge en 1550, puis à Anvers où la Gilde de Saint Luc lui accorde la maîtrise en 1557; deux ans après il obtenait là-bas la bourgeoisie.

Van den Broeck qui mourut à Anvers en 1579, exécuta en 1566-67 dans cette ville, pour Notre-Dame, trois statues placées sous la croix triomphale et sculpta le socle de la statue du duc d'Albe, érigée en 1571, au milieu de la citadelle. Ajoutons que certains auteurs notent son passage en Espagne et en Italie.

Jusqu'ici, de ce sculpteur, dont l'épitaphe (2) fait entendre

(1) Communication faite à l'Académie royale d'archéologie dans sa séance de décembre 1927.

(2) Merct

Wie rust hier door de doot subiect?
T'is Guilliam Paludanus beldsnyder ghepresen
Int leven ouwt ontrent L jaeren perfect.
Sterff den II meert soo elc mag lesen.
Godt wil door Christum zyn salicheit wesen.
MDLXXIX.

Em. Neefs — Histoire de la Peinture et de la Sculpture à Malines Tome II, p. 145 Gand, Vanderhaeghen, 1876.

qu'il fut habile et dont Guiccardin disait qu'il était studieux et diligent, l'on ne connaissait aucune œuvre conservée (3). Ce fait donne un intérêt particulier au groupe que je publie aujourd'hui. Cette sculpture charmante, de petites dimensions, mesure 25 centimètres de haut. Elle représente Cypris éprise d'Eros, comme le confirme l'inscription gravée sur un cartouche ornant son socle, et appartient au comte de Hemricourt de Grunne qui la conserve en son château de Hamal près de Tongres. (4)

Mollement appuyée sur un siège couvert de draperies, la déesse incline la tête vers un amour qui gentillement l'embrasse, elle pose le pied droit sur un dé de marbre où se lit d'un côté la signature Guilielmus Paludanus et de l'autre la date ANNO MDLIX.

Le flamand Guillaume Van den Broeck comme tant d'artistes et de savants de son époque avait latinisé son nom un peu rude.

Suivant la mode générale aux Pays-Bas, au temps de Charles-Quint et de Philippe II, mode à laquelle seul un Breughel ne sacrifiera pas, van den Broeck italianisa aussi son art; il tend visiblement à être classique, pourtant son œuvre n'a rien d'une copie académique. Sa Venus potelée ne rappelle l'antique que par ses lignes générales. Si on l'analyse de plus près, elle indique la race de son auteur. En effet, elle annonce les déesses plus plantureuses que peindront Rubens et Jordaens.

(3) Immerzeel. Levens en Werken.
Edm. Marchal, La Sculpture...... 1895, p. 293, 332-334.
Revue universelle des Arts. I. 91/92.
Liggeren I 201
A. Schoy. Histoire de l'influence italienne sur l'architecture des Pays-Bas 208-209
Alfred von Wurzbach. Niederländisches Künstler-Lexikon, p. 188.
E. de Taeye. Thieme Becker. Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler, t. v. p. 1911.

(4) La statuette est protégée uar un coffret de cuir ancien.

mais mieux encore qu'à ces artistes puissants elle fait penser aux créations charmantes du XVIIIe siècle. Par là Paludanus devance son temps, aussi nous revendiquons pour lui une place spéciale parmi les sculpteurs du XVIe siècle, et nous souhaitons que le groupe décrit ici permette de retrouver bientôt d'autres œuvres de lui. (5) (6).

(5) Comme on connaît un grand nombre d'artistes dont le nom de famille est van den Broeck, il faudra agir avec prudence dans cette recherche.

(6) La photographie reproduite ici a été exécutée suivant mes indications par le Service des Musées royaux du Cinquantenaire, avec l'autorisation de feu le comte Léon d'Hemricourt de Grunne, qui était un collectionneur et un amateur des plus avertis.

postea venientem quid ad te tu me sequere. Exivit ergo sermo
iste inter fratres quia discipulus non moritur. Et non dixit ei
quia non moritur. sed sic eum volo manere donec veniam
quid ad te. hic est discipulus qui testimonium perhibet de his.
et scripsit haec. Et scimus quia verum est testimonium eius.
Sunt autem et alia multa quae fecit ihs quae si scribantur
singula. Nec ipsum [illegible]
[illegible] libros. DEO GRATIAS

EXPL EVANGL SECD IOHE

Ego Samuhel indignus diac scripsi istum evangel[illegible]

[illegible]

Le Drame liturgique de Munsterbilsen

par JEAN GESSLER.

Comme toutes les recherches concernant les origines, l'étude du drame liturgique est particulièrement captivante (1). C'est ce drame, si modeste à son début, simple paraphrase dialoguée d'un texte liturgique, qui, en se développant graduellement et en désertant l'église pour le cimetière, la grand'place et enfin la salle de spectacle, a donné naissance au théâtre moderne, dans son ampleur merveilleusement exubérante (2).

(1) Voir, en dehors des monographies et des publications de textes citées plus loin, les ouvrages généraux suivants :

W. CREIZENACH, **Geschichte des neueren Dramas** I. Halle, 1893.

E. CHAMBERS, **The Mediaeval stage.** 2 vol. Oxford, 1903.

J. A. WORP, **Geschiedenis van het drama en van het tooneel in Nederland.** I. Groningen, 1904.

PETIT DE JULLEVILLE, **Histoire du théâtre en France au moyen âge.** I. Les Mystères (2 vol.) Paris, 1880.

G. COHEN, **Le Théâtre en France au moyen âge. I. Le Théâtre religieux.** Paris, 1928.

E. MALE. **L'art religieux du XIIe s. en France,** p. 121 ss. (Chap. IV, Enrichissement de l'iconographie. La liturgie et le drame liturgique). Paris, 1922.

Voir encore DUCANGE, **Glossarium...... in voce «Stella»** et l'excellent syllabus de M. A. VERMEYLEN, **Le Théâtre dans l'église. (Les Origines du Drame moderne).** Bruxelles, 1901.

(2) «On sait aujourd'hui que les débuts du théâtre médiéval sont inséparables de la célébration éclatante de certaines dates mémorables du calendrier ecclésiastique, et qu'il faut demander aux Evangiles et à la liturgie le secret de sa naissance.» M. WILMOTTE, **Les Passions allemandes du Rhin dans leur rapport avec l'ancien théâtre français,** dans les **Mém. de l'Acad. Roy. de Belg.,** coll. in 8°, t. LV (1898) 6e fasc. p. 3.

Il n'entre pas dans nos intentions de refaire l'histoire du drame liturgique; tout au plus la résumerons-nous, afin de pouvoir «situer» dans cette évolution l'œuvre qui fait l'objet spécial de cette étude.

Le drame liturgique est né des neumes, par l'intermédiaire des tropes (3).

Dans son ouvrage classique, L. Gautier définit *le trope* comme suit: «C'est l'interpolation d'un texte liturgique ; c'est l'intercalation d'un texte nouveau et sans autorité dans un texte authentique et officiel» (4).

Vers la fin du IX[e] siècle fut composé, à l'abbaye de Saint-Gall, probablement par le moine Tutilon, le trope pascal qui devait donner naissance au premier groupe de drames liturgiques :

Quem quaeritis in sepulchro, o Christicolae?
— *Jesum Nazarenum crucifixum, o coelicolae* (5).

Ce trope pascal connut une fortune singulière: il se répandit partout, principalement en France, où on le rencontre d'abord à Saint-Martial de Limoges; il fut tellement goûté qu'il provoqua de nombreuses imitations. Citons, à titre d'exemple, ce trope de l'Ascension :

Quem creditis super astra ascendisse, o Christicolae?
— *Christum qui surrexit de sepulchro, o cœlicolae.*

Le début du trope pascal se retrouve à Noël, dans ces paroles de l'Ange :

(3) J. van MIERLO, Jr. **Bijdrage tot de Geschiedenis van het liturgisch Drama in de Nederlanden,** dans les **Leuvensche Bijdragen,** VIII (1908-09), p. 41n.

(4) L. GAUTIER. **Histoire de la poésie liturgique au moyen âge.** I. Les Tropes, p. 1. Paris, 1886.

(5) Cf. W. CREIZENACH, **op. cit.,** p. 52-53, et L. GAUTIER, **op. cit.** p. 62 et 218. — Voir surtout, à ce propos, l'étude très fouillée du père J. van MIERLO, qui consacre au **Quem quaeritis** pascal sa dissertation finale: **Leuvensche Bijdragen,** VIII, p. 63-75.

Quem quaeritis in praesepe, pastores, dicite ? (6).

C'est de ce trope de Noël, joint à un autre plus ancien, qu'est sorti le second groupe de drames liturgiques, dont nous nous occuperons ici (7). En effet, «l'érudition contemporaine a été unanime pour admettre l'existence de deux grands cycles dramatiques: l'un se rattachant à la fête de Noël, l'autre à celle de Pâques. En cela elle fut bien inspirée, car la fête de la naissance de Jésus et celle de sa mort et de sa résurrection ont eu de bonne heure, dans le développement du rituel, une importance à peu près égale. Il en résulte que la division des mystères liturgiques en deux cycles principaux était conditionnée, si je puis dire, par la division même des offices.» (8)

Le cycle de Noël comportait dès le début deux aspects différents, tout comme dans les arts plastiques (9): c'est d'abord

(6) Cf. GAUTIER, **op. cit.** p. 218: «Un autre trope de Noël révèle un nouveau progrès et a exercé une plus profonde influence sur la formation du drame.»

(7) Voici comment L. Gautier expose cette genèse: «Le plus ancien trope connu, **Hodie cantandus,** nous apparaît dans les plus anciens **tropaires** sous une forme visiblement dramatique. C'est le premier germe d'un futur théâtre; c'est l'embryon qu'il faut presque étudier au microscope. Mais un autre trope de Noël **révèle** un nouveau progrès et a exercé une plus profonde influence sur la formation du drame: «Quem quaeriti in praesepe, pastores, dicite? — Salvatorem Christum Dominum, infantem pannis involutum, secundum sermonem angelicum. — Adest hic parvulus cum Maria, matre sua, de qua vaticinando Isaïas propheta: Ecce Virgo concipiet et pariet filium. Et nuntiantes, dicite quia natus est.» L. GAUTIER, **op. laud.** p. 218.

(8) M. WILMOTTE, **La naissance du drame liturgique,** dans ses **Etudes critiques sur la tradition littéraire en France,** p. 2-3. Paris, 1909.

(9) Cf. H. USENER, **Religionsgeschichtliche Untersuchungen. I. Das Weihnachtsfest,** Bonn, 1889.

G. RIETSCHEL, **Weihnachten in Kirche, Kunst und Volksleben (Sammlung ill. Monographien** V). Bielefeld et Leipzig, 1902.

M. SCHMIDT, **Die Darstellung der Geburt Christi in der bildenden Kunst. Entwicklungsgeschichtliche Studie.** Stuttgart, 1890.

G. ZAPPERT, **Epiphania,** dans les **Sitzungsberichte d. kais. Akad. der Wiss. Philol.-hist. Kl.** XXI (1856) Vienne.

N. HAMILTON. **Die Darstellung der Anbetung der H. Drei Könige. (Zur Kunstgeschichte des Auslandes** VI) Strasbourg, 1901.

H. KEHRER, **Die Heiligen Drei Könige. (Studien zur deutschen Kunstgeschichte. LXII)** Strasbourg, 1904.

l'adoration des bergers ou le Jeu de la Nativité; ensuite l'adoration des Mages ou le Jeu de l'Epiphanie ou Théophanie, comme disaient les Grecs, auquel s'ajoutera plus tard, en épilogue tragique, le Massacre des Innocents.

Ce drame liturgique de la Nativité est plus ancien que celui de l'Epiphanie (10). Il ne s'est pas développé comme ce dernier, dont nous connaissons plusieurs types, marquant les différentes étapes de son évolution.

I. Dans sa forme la plus simple, représentée par l'*Officium Stellae* de Rouen, le drame embryonnaire ne comprend qu'une vingtaine de vers. L'action peut se résumer ainsi:

A. Prologue (v. 1-8): la marche vers la crèche.

B. Scène principale (v. 9-18): l'Adoration.

a) les Mages et les *obstetrices;*

b) les offrandes.

C. Epilogue (v. 18-19): le chant de l'Ange.

Les personnages vivants — les habitants de la crèche étaient figurés comme de nos jours — ne comportaient que les Mages (et leur suite), les *obstetrices,* l'Ange et le Cantor, qui deviendra le *nuntius.* La présence des deux sages-femmes — rôle tenu par deux prêtres *dalmaticati* — dénote l'influence du jeu de la Nativité, où celles-ci avaient leur raison d'être, conformément aux récits tirés des Evangiles apocryphes (11).

(10) A cause du rôle des **obstetrices**, dont l'intervention dans le jeu de l'Epiphanie ne se justifie que par un emprunt à celui des Bergers, où leur présence s'explique plus naturellement. Voir la magistrale étude de H. ANZ, **Die lateinischen Magierspiele. Untersuchungen und Texte zur Vorgeschichte des deutschen Weihnachtsspiel,** surtout p. 128. Leipzig, 1905. Voir encore, à propos des **obstetrices:** E. WILKEN, **Ueber die kritische Behandlung der Geistlichen Spiele,** p. 12. Halle, 1873. — G. DURIEZ, **La théologie dans le drame religieux en Allemagne au moyen âge,** p. 237, Lille, 1914.

(11) Dans le **Protevangelium Jacobi,** Ch. XIX et XX, Joseph raconte qu'il se met à la recherche d'une sage-femme; celle-ci rend visite à la **Deipara** et raconte la merveille à **Salomé,** punie de son incrédulité, puis miraculeusement guérie; dans le **Pseudo-Mathaei Evangelium,** intitulé **Liber de ortu beatae Mariae et infantia Salvatoris,** ch. XIII, la première

II. Un premier développement, qui se trouve déjà dans le *Versus ad stellam faciendam*, de Nevers (12), est caractérisé par l'introduction du personnage d'Hérode qui, de purement épisodique, évoluera progressivement et finira par constituer le rôle principal (13).

III. A la suite du personnage royal apparaissent de nouveaux rôles et des scènes nouvelles: ce sont les serviteurs ou *symmistae*, en particulier les *nuntii* (14); *l'armiger*, conseiller du roi et officier de sa garde (15); enfin les *scribae*, chargés de consulter les livres saints. Tous ces personnages gravitent autour d'Héro-

obstetrix est appelée **Zelomi**, réplique évidente de **Salomé**, qui y est punie pour le même motif et guérie de la même façon; dans l'**Evangelium infantiae Arabicum**, ch. XII, **l'obstetrix**, appelée vaguement **anus Hebraea**, est également guérie, mais d'un mal dont elle souffrait depuis longtemps; aussi se déclare-t-elle prête à servir l'enfant divin. Celui-ci raconte, dans l'**Historia Josephi**, cap. VIII, que Salomé l'accompagna lors de la fuite en Egypte. Cf. C. TISCHENDORF, **Evangelia Apocrypha**, pp. 23, 74, 119 et 172. Leipzig, 1852.

(12) Texte dans **Romania** IV(1875) p. 2-3; ANZ, **op. cit**. p. 146-147.

(13) L'introduction de ce personnage accentue la note comique : «Les colères d'Hérode sont également considérées comme un élément comique des drames religieux, notamment dans le texte très ancien de Bilsen». L. MAETERLINCK, **Le genre satirique dans la peinture flamande**, 2[e] éd., p. 73, Bruxelles 1907. — Cf. M. WILMOTTE, **L'élément comique dans le théâtre religieux**, dans ses **Etudes critiques** citées, p. 104. — K. WEINHOLD, **Ueber das Komische im altdeutschen Schauspiel**, dans le **Jahrbuch fuer Literaturgeschichte**, I, (1865), p. 1 ss.

(14) ANZ, **op. cit.** p. 68: «Es ist ein ganzes eigenes Spiel für sich, das sich von hier aus entwickelt: das Botenspiel, die Einleitung zum Herodesspiel».

(15) Dans son étude comparative citée plus haut, M. Wilmotte fait remarquer, à propos de **l'armiger**, que «c'est du moins le cas dans Compiègne et Frisingue; dans Bilsen, il y a une lacune à cet endroit.» (**Mém. Acad. Roy. Belg.** LV, p. 68n.) — La remarque est exacte: dans Bilsen, l'indication scénique manque devant ces paroles de l'**Armiger** : «Audi que facias, rex...» Il fallait ajouter que cette lacune est sans importance et ne soulève aucune difficulté; puisque la rubrique immédiatement antérieure indique: «Advocat **armigerum Rex.** Dans le **Hortus deliciarum** de l'abbesse Herrade von Landsperg (XII[e] s.), Hérode est assis sur son trône, ayant à ses côtés son fidèle **Armiger** portant le glaive royal. Cf. HENNE AM RHYN, **Kulturgeschichte**... I p. 172.

de, ce qui permet à Anz de conclure : « Aus dem Magierspiel wird ein Herodesspiel» (16).

Un texte de Compiègne représente ce troisième type avec tous ses développements (17).

IV. Dans un dernier stade, le drame liturgique des Mages a englobé le *ludus* des Bergers, et constitue ainsi un drame unique et complet de la Nativité (18). Cette fusion est terminée dans le drame de Strasbourg, conservé à Londres, au British Museum (19); dans le fragment de Freising, actuellement à Munich (20); enfin dans le drame liturgique de Munsterbilsen, dont l'original se trouve chez les Bollandistes, à Bruxelles, dans un précieux *Evangéliaire* dont il nous reste à parler, ainsi que des éditions successives du texte.

* * *

L'*Officium Stellae* de Bilsen a été publié par deux fois de façon insuffisante (21), puis d'une manière plus exacte il y a une dizaine d'années (22). Une dernière édition, dont on es-

(16) ANZ, **op. cit.** p. 60.

(17) Imprimé dans K. A. MARTIN HARTMANN, **Ueber das Altspanische Dreikönigspiel,** p. 43. Leipzig, 1879.

(18) A une époque postérieure, le drame ainsi composé, qu'Anz appelle le **Kombinationtypus,** a été englobé à son tour dans le mystère de la Rédemption, comme dans le **Paeschspel** de Maestricht, pour ne citer qu'un exemple typique et intéressant.

(19) Publié par C. LANGE, **Ein Dreikönigsspiel aus Strassburg,** dans la **Zeitschr. für deutsches Altertum,** XXXII (1888) p. 412-15.

(20) Réimprimé, dans son **Anhang,** par ANZ, **op. cit.** p. 154-58. Voir, sur le jeu de l'Epiphanie, l'excellent article de M. E. MALE, **Les Rois Mages et le Drame liturgique,** dans la **Gazette des Beaux-Arts,** 1900, p. 261-70, Paris.

(21) Cf. C. CAHIER et A. MARTIN, **Mélanges d'Archéologie, d'histoire et de litérature,** I p. 258-60. Paris, 1847. — F. CLEMENT, **Histoire générale de la musique religieuse,** p. 113-118 (sous le titre: Drame des Mages par le diacre Samuel). Paris, 1860.

(22) G. COHEN and K. YOUNG, **The Officium Stellae from Bilsen,** dans **Romania** XLIIII (1916-17) p. 357-72. En composant son **Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux,** G. Cohen s'est servi de la transcription obligeamment communiquée par M. Wilmotte. Cf. COHEN **op. cit.** 1e éd. p. 280. Bruxelles, 1905.

saiera de justifier brièvement la raison d'être en note (23), paraît aujourd'hui dans une publication belge.

Lorsque H. Anz composait sa monographie sur les *Magierspiele,* il n'avait pas de texte correct à sa disposition (24) ; il ignorait même où se trouvait le manuscrit que, sur la foi de M. Meyer, il croyait en Hollande (25). On peut négliger ce qu'il a écrit au sujet de notre texte, son jugement étant faussé par les mauvaises transcriptions qu'il avait sous les yeux. Ce critique allemand est d'ailleurs d'une sévérité excessive (26), que ne par-

(23) En me basant sur leur édition, j'ai pu améliorer le texte de Cohen et Young en quelques endroits, qu'on trouvera indiqués dans le **Notes critiques** à la fin de mon travail. L'intérêt de cette édition-ci est plutôt esthétique que philologique: j'ai différencié typographiquement les **didascalies** et le texte, comme m'y invitait le manuscrit, où les premières sont rubriquées: j'ai rejeté les notes à la fin, alors que la lecture du drame dans **Romania**, monotone par l'uniformité typographique, devient fastidieuse par les notes accumulées au bas des pages, où les auteurs se sont plu bien inutilement à énumérer toutes les erreurs de transcription commises par leurs prédécesseurs. Enfin, puisque nous sommes convaincu que notre drame liturgique appartient bien réellement à l'abbaye de Munsterbilsen, il est juste qu'il soit publié enfin dans une revue belge.

(24) «Leider liegt von diesem zur Zeit eine einigermassen brauchbare Veröffentlichung noch nicht vor». ANZ, **op. cit.** p. 103.

(25) ANZ, **op. cit.** p. 10 déclare, en parlant du ms.: «Nach W. MEYER, **Fragmenta Burana,** Berlin, 1901, S. 41, jetzt in einem Bollandisten-Kloster in Holland». En contrôlant cette référence, j'ai pu constater qu'Anz endosse gratuitement une énormité à son savant compatriote. Voici ce qu'on lit dans les **Fragmenta Burana**, loc, cit.: «...den aus Bilsen stammenden... Text, dessen Hs. ich mit vielen Mühen bei den Bollandisten **in Brüssel** wieder aufgespürt habe». W. Meyer savait — et Anz est probablement seul à l'ignorer — qu'il n'y a jamais eu de «Bollandisten-Kloster» ailleurs qu'en Belgique, à Anvers notamment et, depuis 1837, à Bruxelles (Collège Saint-Michel). Cf. H. DELEHAYE, S. J., **L'œuvre des Bollandistes** (1615-1915) p. 186. Bruxelles, 1920.

(26) ANZ, **op. cit.,** p. 103. Après avoir critiqué l'édition de Cahier et Martin, il ajoute que le texte lui-même est rempli de «Geschmacklosigkeiten. Die Reimsucht und Verssucht des Verfassers wetteifert mit seiner Unfähigkeit. Er versifiziert nach Möglichkeit die szenischen Bemerkungen.» Parmi les vers impossibles, Anz cite e.a.:

«Angelus ab (!) altis pastoribus ista praedicit.»

Le texte, convenablement ponctué, est pourtant clair. (Voir ci-après l. 16). En effet, l'ange parle «du haut du chemin de ronde que l'archi-

tagent pas ceux qui ont parlé de ce drame avec plus de calme et de discernement, et tous ceux qui ont pu lire, dans *Romania*, la transcription de MM. Cohen et Young. L'édition de ces derniers est précédée d'une introduction succincte, d'où nous extrayons quelques lignes, consacrées au manuscrit et à sa provenance :

«The text is found in an *Evangeliarium* of the eleventh century from Bilsen (27)... In content, the *Officium Stellae* has no connection with the rest of the volume. It is written, moreover, in a different hand from that seen in the text of the Gospel of John immediately preceding. The hand that wrote the dramatic text may be assigned to the end of the eleventh century.»

Ce manuscrit provient donc de l'abbaye de Munsterbilsen au comté de Looz (28). Peut-on induire de là que le drame liturgique soit d'origine lossaine ? Evidemment non : de par cette provenance, il n'est pas plus de Munsterbilsen que le soi-disant *Maestrichter Paeschspel* n'est de Maestricht (29). Il

tecture romane mène autour de la nef et du chœur, au-dessus des colonnes.» G. COHEN, **Mystères et Moralités du ms. 167 de Chantilly,** p. 120. Paris, 1920.

(27) Erreur chronologique, comme il sera démontré ci-après.

(28) Cf. J. WOLTERS, **Notice historique sur l'ancien chapitre des chanoinesses nobles de Munsterbilsen,** Gand, 1849. — J.D. FRANQUINET, **De abdij van Munsterbilsen,** dans **De Maasgouw.** I. (1879) p. 13, 18, 21. — O. SCHAETZEN, **L'abbaye de Munsterbilsen,** dans le **Bull. de la Soc. Scient. et litt. du Limbourg,** XIX (1901) p. 173. — P. WENZEL, **Drei Frauenstifte der Diözese Lüttich nach ihrer Standischen Zusammensetzung bis zum XV Jahrhundert.** Bonn, 1909.

(29) Ainsi appelé, parce que le manuscrit dont il formait la seconde partie fut découvert dans un couvent aux environs de Maestricht. Publié par J. ZACHER, ce mystère, en dialecte bas-allemand, fut réimprimé par E. MOLTZER, dans sa **Middelnederlandsche Dramatische Poëzie,** «waar het een tamelijk kluchtig figuur maakt, want behalve de omstandigheid dat het hs. in den Haag bewaard wordt, heeft het niets met de Nederlanden gemeen.» H. KERN, dans **De Maasgouw** I (1879) p. 25. — Ce mystère, document capital pour l'étude comparative du drame ancien, a été étudié magistralement par M. MAUR. WILMOTTE, dans le mémoire cité plus haut. (note 2 de la présente publication). Il a été résumé de maîtresse façon par M. L. VAN PUYVELDE dans sa **Préface à De sevenste Bliscap van Maria,** herdicht door V. DELILLE. **(Duimpjesuitgave,** N° 77). Maldeghem, 1909.

faudrait prouver d'abord que le manuscrit tout entier a été écrit à l'abbaye même, et la provenance n'est pas une preuve de cette origine (30). Aussi les derniers éditeurs se montrent-ils très sceptiques à ce sujet: «The only evidence that this version of the *Officium Stellae* was written for performance at this particular monastery is its preservation in a manuscript that comes from Bilsen».

Nous allons prouver à toute évidence que le manuscrit en question ne provient pas seulement de Munsterbilsen, mais qu'il a été écrit à l'abbaye même, pour l'usage de l'abbaye de St-Amour — for performance at this particular monastery — et que par conséquent la version de l'*Officium Stellae* qu'il contient est aussi bien d'origine lossaine que le ms. tout entier. Commençons d'abord par quelques détails sur celui-ci: ils sont extraits d'une notice insérée dans le volume :

«Codex perantiquus et praestans sacrorum evangeliorum manusc. in membranis in parvo folio. Quondam, ut constans traditio fert, a sancto Ludovico Francorum rege dono oblatus perillustri abbatiae Belisiensi, ubi solemnibus diebus ex speciali theca extractus, ut erat argenteo et deaurato operculo obductus, ad venerationem inter sacra officia inserviebat.

Post suppressionem hujus nobilissimae abbatiae varie distractus, et suis praetiosis ornamentis spoliatus, tandem circa annum 1800 pervenit ad manus reverendi Domini J. J. Stiels, quondam pastoris in Neer, a quo summo in pretio habitus, haeredibus et posteritati commendatur.»

Au bas de la notice figure l'indication suivante : *Scribebam ex actuali domicilio meo Mosaetrajecti: 15 Aprilis 1821.*

(30) En voici un exemple frappant, apparenté géographiquement à notre drame liturgique. Au mois d'avril 1923, à l'exposition du livre français, organisée au pavillon de Marsan, à l'occasion du Congrès International des bibliothécaires et des bibliophiles, M. Fr. Carnot exposait un manuscrit à miniatures du XIII[e] siècle, **provenant de l'abbaye de Munsterbilsen.** En réalité, le manuscrit était originaire du Hainaut ou du Nord de la France, et n'avait été apporté à Munsterbilsen qu'au XVII[e] siècle, par sa propriétaire, Marg. d'Oyenbrughe de Duras, chanoinesse de Saint-Amour en 1664. Voir la notice de M. A. BOINET, dans le **Bull. de la Société Nationale des Antiquaires de France,** 4 Juillet 1923.

Laissant pour le compte du rédacteur de la notice(31) l'origine légendaire du manuscrit (ut constans traditio fert), nous ne retiendrons que ce point capital: le précieux Evangéliaire était employé à l'abbaye lors des grandes fêtes: «solemnibus diebus inter sacra officia inserviebat.»

Nous en avons une preuve éclatante dès le XII° siècle: lors de leur entrée en fonctions, les chanoines et les chapelains de Saint-Amour devaient prêter serment, *la main sur notre Evangéliaire.* Ainsi nous l'apprend la formule finale de leur serment, dont le texte double, transcrit sur le premier feuillet (r° et v°) du ms., est assez intéressant pour être reproduit ici.

Juramentum canonicorum.

Ego N. juro me habere canonicum ingressum in ista prebenda ad quam sum presentatus et quod nichil dedi vel promisi per me (32) vel per alium pro ipsa prebenda obtinenda quovis modo.

Item juro me observaturum fundum istius ecclesie sancti Amoris Blisiensis, privilegia, bona, redditus, possessiones, jura, proprietates, libertates, statuta, ordinationes novas et vetustas, consuetudines bonas et approbatas et contra quoscumque infringere volentes defendam pro posse meo. Et si que de premissis alienata fuerint, pro posse et nosse recuperabo, quodque consilio et auxilio ad hoc ero favorabilis, ut eadem ecclesia in honore, bonis et redditibus in quantum deificum fuerit et honestum augmentetur.

Item juro quod fidelis et obediens ero dominabus abbatisse, decanisse, et capitulo huius ecclesie in omnibus licitis et honestis. Post vero monitionem ipsius domine Abbatisse, temporibus ad hoc aptis, ad omnes sacros me faciam ordines promoveri.

Item juro quod secreta capituli huius ecclesie quovis modo non revelabo quousque sint manifesta.

Item juro quod si quis superveniret qui pocius jus ad dictos canonicatum et prebendam [ad quos] recipior, habere videretur seu haberet, [ego possessionem ipsorum] canonicatus et prebende (fol. 2 v°) cedam absque sumptibus et expensis domine Abbatisse et Capituli.

(31) Voir sur lui : J. PAQUAY, **Bilsen voorheen,** p. 97-99, Bilsen, 1925.

(32) Verbum **me** superscriptum eadem manu.

Et hec omnia predicta juro me facturum et observaturum et nullum canonicum admissurum nisi predicta juraverit. Sic me Deus adjuvet, omnes sancti eius et **hec sancta Dei Evangelia, corporaliter a me tacta.**

Juramentum capellanorum.

Ego N. juro me habere canonicum ingressum in isto altari ad quod cum presentatus et quod nichil dedi vel promisi per me vel per alium pro isto altari obtinendo.

Item juro me observaturum fundum istius altaris, ipsius bona, redditus, possessiones, jura et proprietates et contra quoscumque infringere volentes defendam pro posse meo, et si que de premissis alienata fuerint, pro posse et nosse recuperabo, quodque consilio et auxilio ad hoc ero favorabilis, ut idem altare in honore, bonis et redditibus in quantum deificium fuerit et honestum augmentetur.

Item juro quod fidelis et obediens ero dominabus abbatisse, decanisse et capitulo hujus ecclesie sancti Amoris in omnibus licitis et honestis, quodque statuta, ordinaciones novas et vetustas, consuetudines bonas et approbatas huius ecclesie observabo.

Item juro quod si quis superveniret qui pocius jus ad dictum altare ad quod recipior, habere videretur, cedam illi absque sumptibus et expensis domine abbatisse et capituli.

Et hec omnia predicta juro me facturum et observaturum. Sic me Deus juvet, omnes sancti eius et **hec sancta Dei Evangelia, corporaliter a me tacta.**

On le voit : avant d'entrer en fonctions, le chanoine ou le chapelain de Saint-Amour prêtait serment, la main sur l'Evangéliaire où était transcrite la formule de son *juramentum*, conservée durant des siècles sans changement notable (33). On en conclura que partie et tout — serments comme Evangéliaire — furent écrits à l'abbaye de Munsterbilsen et pour son usage, non pas au X[e] ou XI[e] siècle, mais au XII[e] s., comme il ressort de la date que nous fournit le second document, extrait de notre Evangéliaire, et que tous les éditeurs du drame liturgique ont

(33) Les deux formules du serment furent encore transcrites fidèlement en 1629 dans un registre de **Décrets Capitulaires** (1609-1661) fol. 120 v°. (Archives de l'Etat, à Hasselt: fonds Munsterbilsen, n° 33).

laissé passer inaperçu, parce qu'ils ne se sont pas donné la peine de feuilleter attentivement le respectable *codex*.

Au fol. 71 v°, après l'évangile de S. Mathieu, figure l'important *explicit*, que je transcris littéralement:

Explicit diligenter (34) *liber sancti Evangelii secundum Mathaeum.*

Anno incarnationis Domini MCXXX, indictione X, regnante rege Lutario, rexit cenobium beatissimi Amoris confessoris Mathildis abbatissa Belisie, cum fratribus et devotissimis sororibus ita nominatis.

Nomina junctorum per pacis federa fratrum :

EUSTACHIUS WINRICUS WIKERUS ARNOLDUS BATTAVIENSIS

(Suivent, en cinq colonnes, les noms des chanoinesses:)

BERTEGUNT	RICHIZA	GERBERGA	LUICARDIS	GERTRUDIS
ALGARDIS	HELWIDIS	SIBILIA	JUDITA	
MAHTHILDIS	HADEWIGIS	ŮDA	ELIZABET	
LUCARDIS	IMMA	STEINHILT	ENGELBERGA	
GERDRUDIS	RICHIZA	MABILIA	IDA	
HADEWIC	BEATRIX	ŮDA	BEATRIX	GERTRUDIS
MAHILT	BEATRIX			

(En terminant, le copiste adresse un compliment versifié à cette «assemblée aussi noble que belle, et douée de toutes les vertus». Le voici, dans son curieux mélange linguistique):

Tesi samanunga was edele unde scona,
Et omnium virtutum plenitus plena (35).

(34) Le mot **diligenter** a été ajouté en marge, de la même main, devant la deuxième ligne de l'**explicit.**

(35) Publié pour la première fois — à ce qu'il croyait — et de façon très incorrecte par FR. X. KRAUS, **Horae Belgicae**, dans les **Jahrbücher des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande,** L-LI (1871) p. 213. Cf. **Publications de la Soc. histor. et archéol. dans le duché de Limbourg** V. (1868), p. 453-54. (Article signé V.V.) Repris dans H. VAN NEUSS, **Inventaire des Archives du chapitre noble de Munsterbilsen,** p. IX, n. 1, Hasselt, 1887.

Quel est l'auteur de ces vers, le copiste probable du manuscrit tout entier? Un troisième extrait donnera la réponse à cette question primordiale.

Au fol. 179 v°, après l'évangile de saint Jean, figure l'*explicit* suivant:

Explicit Evangelium secundum Johannem. Ego Samuhel, indignus diaconus, scripsi istud Evangelium.

Immédiatement après commence l'*Officium Stellae* (fol. 180 r° et v°).

Malgré certaines divergences, il semble bien que le manuscrit soit tout entier de la même main (36). En tout cas, le rapport étroit entre le texte des évangiles et les deux *explicit* est évident et paléographiquement incontestable.

Les deux *explicit* se complètent mutuellement, l'un nous fournissant un nom; l'autre, une date. Nous croyons donc pouvoir affirmer que l'évangéliaire provient de Munsterbilsen, qu'il y a été écrit, au XII° siècle (vers 1130) par le diacre Samuel. Le dernier feuillet, contenant l'*Officium Stellae,* est de la même époque. Les données chronologiques de Cohen et Young sont manifestement fautives (37). Le manuscrit date du XII° siècle

(36) M. Maurice Prou, directeur de l'Ecole des Chartes et auteur du classique **Manuel de Paléographie**, écrivait: «Bien souvent, un même scribe n'a pas toujours la même écriture; il peut écrire en des modules différents et alors l'écriture revêt un autre aspect général.» Cité par G. COHEN, **Mystères et Moralités du ms. 617 de Chantilly.** Intr. p. 10.

(37) Dans la belle publication que mentionne la note précédente, G. Cohen répète cette erreur quand il cite (p. 117): «le drame de l'abbaye de Bilsen en Limbourg, lequel date du XI° siècle». Cf. **ibidem,** p. 127. — Je me permets de corriger une interprétation erronée de M. Cohen, parce qu'on pourrait en tirer argument contre notre thèse. En effet, parlant des **sages-femmes,** qui ne manquent jamais dans l'**Officium Stellae** et qui doivent témoigner de la virginité de «Marie», il constate cependant qu'elles ne figurent pas dans la première «Nativité» de Chantilly, et explique cette absence comme suit: «Trop pudique, notre couvent des Carmélites (de Huy) les aura supprimées» (p. 119-120). Nos chanoinesses de saint-Amour seraient-elles donc moins pudiques ? En réalité, l'explication est tout autre: les **obstetrices** de l'**Officium Stellae** rendent témoignage **post partum;** ici, elles devraient fonctionner **ante**

(38). L'*Officium Stellae* est-il écrit, comme ils l'affirment, «in a different hand from that seen in the text of the Gospel of John immediately preceeding»? Je n'oserais être aussi catégorique. Il ne faut comparer ces deux écritures que par l'intermédiaire de l'*explicit* qui les sépare, et la différence entre la dernière ligne de cet *explicit* et le texte de l'*Officium* n'est pas assez grande pour justifier l'affirmation de mes prédécesseurs. Ajoutons que cette différence provient surtout de la teinte: le texte de l'*Officium* est plus noir que celui des évangiles, mais identique à celui des Serments.

Voici mon opinion personnelle : notre évangéliaire a été écrit au monastère de Munsterbilsen par le diacre Samuel, au début du XIIe siècle. L'évangile de saint Mathieu était terminé en 1130, les trois autres évangiles furent transcrits par lui et achevés peu après dans la même écriture et avec la même encre.

Peu de temps après — mais il est impossible d'établir exactement quand — la même main, ou du moins une même main, ajouta le texte des deux serments en usage à l'abbaye et celui de l'*Officium Stellae*, sur le premier et sur le dernier feuillet de notre manuscrit. Donc, comme le reste, l'*Officium Stellae* fut écrit à Munsterbilsen, au XII[e] siècle, après 1130.

partum, ce qui est irréalisable. Joseph dit en effet à la Vierge qui sent que «l'heure est venue»:

«Noble dame, vos plaist-il
Que je voise les sage feme querir
Ou aucune persone por vos accompaingnier»?

(38) Ecrit, mais non composé. Il resterait une étude comparative à faire pour établir ce qu'il y a d'original et de particulier dans notre drame. Dès maintenant, on peut affirmer que cette originalité réside plus dans les didascalies versifiées que dans le texte, qui ressemble fort aux autres drames liturgiques. Cf. ANZ, **op. cit.** passim; G. DURIEZ, **La Théologie dans le drame religieux du moyen âge**, p. 257. Lille, 1914; K. YOUNG, **Some texts of liturgical plays**, dans les **Publications of the Modern Association of America**, N. S. XVII (1909) p. 294-331, surtout p. 325 ss.

(39) L'erreur chronologique signalée ci-dessus se retrouve dans W. CREIZENACH, **Geschichte des neueren Dramas** I. p. 57, et dans l'admirable travail de M. L. VAN PUYVELDE, **Schilderkunst en Tooneelvertooningen op het einde van de Middeleeuwen**, p. 113. Gent, 1912. (Uitg. der K. V. A.)

ORDO [STELLE]

Post Benedicamus *puerorum splendida cetus*
Ad regem pariter debent protendere gressu,
Preclara voce necnon istud resonare:
Eia dicamus!
Regias hic fert dies annua laudes ;
Hoc lux ista dedit quod mens sperare nequivit;
Attulit et vere votorum gaudia mille,
Et regnum regi, pacem quoque reddidit orbi,
Nobis divicias, decus, odas, faesta, choreas.
Eia dicamus !
Hunc regnare decet et regni sceptra tenere;
Regis nomen amat, nomen quia moribus ornat.

CHORUS, *ascendente rege :*

«Super solium David......» (40)

ANGELUS, *al altis, pastoribus ista predicit :*

«Pastores, annuntio vobis......» (41).

MULTITUDO ANGELORUM :

«Gloria, in excelsis......» (42).

Bethleem PASTORES *tunc pergant hec resonantes :*

Transeamus Bethleem et ....» (43)

(40) «Super solium David, et super regnum ejus sedebit in aeternum. Alleluia.»

(42) «Annuntio vobis gaudium magnum, quia natus est nobis hodie salvator mundi. Alleluia.»

(42) «Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonae voluntatis. Alleluia. »

(43) «Transeamus usque Bethleem, et videamus hoc verbum, quod factum est, quod Dominus ostendit nobis.»

MAGUS PRIMUS, *qui stat tunc in medio, cantet :*

Stella fulgore nimio rutilat.

SECUNDUS, *qui stat ad dexteram :*

Que regem regum natum monstrat.

TERCIUS, *qui stat ad sinistram :*

Quem venturum olim prophetia signaverat.
(Insimul hi pergent ac oscula dulcia figent.
Tunc pergunt pariter hoc verbum vociferantes :)
Hac ducente pergamus
Ubi eius sit nativitatis locus.

Conpellat taliter VOX INTERNUNTII *magos* :

Regia vos mandata vocant : non segniter ite.

MAGI.

Qui rex sic per te vult nos revocando venire?
(Magos tunc ense iugulari preco minatur.)

INTERNUNCIUS :

Rex est qui totum regnando possidet orbem.

[MAGI] :

Et nos cernemus quis regum sic sit herilis.

Illos dimittit [regemque sic NUNCIUS *adit]:*

[fol. 180 r°] Vivas eternus, Rex, semper vivere dignus !

REX, *e contra:*

Quid maioris opus? mea sit tibi gracia múnus.
Quid rumoris affers?

Non moram faciens, respondet NUNCIUS *ista :*

Nuncia dura satis refero, presagia vatis.

REX :

Que sunt presagia vatis?

INTERNUNCIUS :

Adsunt nobis, domine, tres viri ignoti ab Oriente,
Noviter natum quendam regem queritantes.

Occurrens ALTER, *cui tunc hec sunt patefacta :*

Rex! Rex! Rex !
Rex! Regem natum constat per carmina vatum.
Constat per lumen vatum de virgine natum.

TERCIUS *accedat, hos qui monstrat venientes :*

En magi veniunt,
Et regem regum natum, stella duce, requirunt :
Portant infanti sua munera, cuncta regenti.

Talibus auditis, REX *illi talia profert :*

Ante venire jube, quo possim singula scire :
Qui sint, cur veniant, quo nos rumore requirant.

ARMIGER *ad Magos sic inplet jussa potentis :*

Regia... (44).

Ad regem veniunt, pariter sic ore salutant :

Salve, princeps Iudeorum !

REX :

Que sit causa vie, qui vos, vel unde venitis,
Dicite nobis.

(44) Regia vos mandata vocant; non segniter ite.

MAGI :

Rex est causa vie: reges sumus ex Arabitis,
Huc venientes, Regem regum querentes.

REX :

Regem quem queritis,
Natum esse quo signo didicistis ?

Cantant MAGI :

Illum natum esse didicimus in Oriente,
(Monstrat stellam fuste levato:)
Stella monstrante.

Ira tumens, gladios sternens, REX *ista redundat* :

Si illum regnare creditis, dicite nobis.

[CHORUS:]

De Xristo rege noli mendacia loqui.

[MAGI:]

Hunc regnare fatentes, cum misticis muneribus,
De terra longinqua adorare venimus.

Tunc monstrat dona, que portant Omnipotenti,

PRIMUS :

Auro regem.

SECUNDUS:

Ture sacerdotem.

TERCIUS :

Mirra mortalem.

REX, *his auditis, iubet hos in carcere trudi.*
Advocat discipulos ac illis talia pandit :
Huc, simiste mei, disertos pagina scribas prophetica
Ad me vocate.

DISCIPULI, *ad scribas* :

Vos, legis periti, a rege vocati,
Cum prophetarum lineis properando venite.

SCRIBE, *ad regem:*

Salve !

Talia cantando scribas baculo quoque cedri:

O vos, scribe, interrogati, dicite
Si quid de hoc puero scriptum videretis in libris.

SCRIBE:

Vidimus, domine, in prophetarum lineis,
Nasci Xristum in Bethleem, civitate David,
Propheta sic vaticinando:

[CHORUS:]

«Bethleem......» (45).

Inspiciat libros ac illos reddat amare ;
Precones mittit; reges iubet ante venire;
[Primo] regi cantet REX *fuste minando :*

Tu michi responde, stans primus in or[dine, fare:]
Tu, ergo, unde es?

MAGUS :

Tarsensis regio me rege nitet Zoroastro.

[REX:]

Tu alter, unde es ?

MAGUS :

Me metuunt Arabes: mihi parent usque fideles.

(45) «Bethleem, non eris minima in principibus Iuda. Ex te enim exiet dux, qui regat populum meum Israhel. Ip e enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum».

[REX:

Tu tercius, unde es?

Tercius] MAGUS :

Impero Caldeis dominans rex omnibus illis.

Advocat armigerum [REX:]

Vestris consiliis, vestris volo viribus uti;
Consilium nobis date quod sit et it...

[ARMIGER:]

Audi que facias, Rex, audi pauca sed apta.
Eios des do[na Magis] [fol. 180v°] nec mitte morari,
Ut noviter nato, quem querunt regem, reperto,
Rex, per te redeant, ut et ipse scias quod adorent.

Tunc tribus [REX] *dona remittit :*

Ite et de puero diligenter investigate
Et invento, redeuntes mihi renuntiate.

MAGI, *descendentes de sede :*

Eamus ergo et inquiramus eum;
Offeramus ei munera, aurum, thus et mirram.

(Videntes stellam, cantant celesti voce)

PRIMUS:

Ecce stella !

SECUNDUS :

Ecce stella !

TERCIUS :

Ecce stella !

Insimul :

«In Oriente previsa,
Quam Balaan ex Iudaica
Orituram predixerat prosapia,
Iterum precedet nos lucida.
Non relinquamus ultra
Donec nos perducat ad cunabula.

MAGI, *ad pastores:*

«Pastores, dicite...» (46).

PASTORES :

«Infantem......» (47).

[MAGI:]

Ecce patere domus nobis pia claustra rogamus,
Hoc quibus est votis regem donis venerari,
Quem prefert regnis astrum quod prenitet astris.

[OBSTETRICES:]

Qui sunt hi, quos stella ducit, nos adeuntes,
Inaudita fer[entes]?

MAGI:

Nos sumus, quos cernitis,
Reges Tharsis et Arabum et Saba,
Dona ferentes Xristo regi nato Domino,
Quem, stella deducente, adorare venimus.

OBSTETRICES :

Ecce puer adest quem queritis;
Jam properate; adorate,
Quia ipse est redemptio mundi.

(46) Pastores, dicite, quidnam... (Freising).
(47) Infantem vidimus pannis involutum. (**Ibidem**).

MAGI:

Salve, Princeps seculorum!

[PRIMUS:]

Suscipe, Rex, aurum.

SECUNDUS:

Tolle thus, tu vere Deus

[TERCIUS:]

Mirram, signum sepulture.

ANGELUS :

Inpleta sunt omnia que prophetice dicta sunt ;
Ite, viam remeantes aliam,
Ne delatores tanti regis puniendi eritis.

[CHORUS:]

«Deo gracias.»

MAGI, *revertentes* :

«O Regem celi......» (48)

[CHORUS:]

«Hostis Herodes.....» (48)

ARMIGER:

Delusus es, domine: Magi viam redierunt **aliam.**

* * *

(48) **Cf.** COHEN **and** YOUNG, **op. cit.** p. 368, n. 2 et 4.

NOTES CRITIQUES.

l. 1. **Ordo...** Un mot gratté: lacune comblée par Cohen et Young d'après le titre de l'Office de Rouen. «The word lost may have been **stelle,** of which the first two letters may possibly be legible». Je n'ai pu relever la moindre trace de ces deux lettres.

l. 2-3. Anz corrige: **Splendidus cetus... debeat.** La leçon fautive **splendida** est paleographiquement et prosodiquement certaine. **Debent** est correct, par syllepse.

l. 4. **istud** : ms. **istut.**

l. 6. **hic.** Freising: **hace.**

l. 8. **Attulit:** ms. **atulit.**

l. 19. **excelsis:** ms. **hecelsis.**

l. 20. **Bethleem:** ms. **Bhtleem.** — **Pergant** : lecture incertaine, établie d'après le **cantet** qui suit.

l. 22. **Magus:** gratté, mais encore visible; **Rex** écrit postérieurement au-dessus comme l. 36, 64.

l. 25. **regem** : ms. **cegem.**

l. 27. **quem** : ms. **quēn.**

l. 29. **hoc verbum** : ms. **hunc.**

l. 35. **Qui rex?** A l'encontre de mes prédécesseurs, j'ai conservé la leçon du ms., grammaticalement correcte.

l. 36. **Magos tunc ense...** C. and Y. p. 361, n. 1: «The word **Magoe** (lisez **Magos**) has been partly (comprenez «complètement») erased, and above the erasure a later hand has written **Reges.** The word **ense** is written over an erasure». Je n'en crois rien.

l. 41. **Illos dimittit:** ms. **dimitit.**

l. 44. **tibi** superscriptum. — La conjecture faite par Anz est mal reproduite par Cohen et Young: lisez **gratie** au lieu de **gratis** (p. 361, n. 7).

l. 46. **Nuncius:** ms. **noncius.**

l. 47. **Presagia vatis.** C. et Y. oublient de signaler que le ms. porte clairement **natis.**

l. 56. **per lumen vatum:** ms. **natum.** — La correction s'impose: à mon avis, C. et Y. ont eu tort de conserver la leçon du ms .

l. 58. **veniunt:** ms. **venient.**

l. 61. **talia profert.** Il me semble que le ms. porte **prefert.**

l. 73. **Huc venientes:** ms. **veniente.**

l. 78. Pour ce **illum natum,** on trouve dans Nevers (texte B) la leçon curieusement fautive **illuminatum** (Anz, p. 147). — Pour **didicimus** cf. C. et Y. p. 363, n. 1.

l. 79. **Monstrat.** J'ai conservé la leçon du ms. malgré le **cantant** de la rubrique antérieure. Les trois mages chantent; l'un d'eux montre l'étoile, pendue à la voûte (49). Il en est de même l. 88. Cf. ci-après l. 143.

l. 81. **ista** en noir, de la main qui a écrit **alumnos** (l. 96) au-dessus du mot **discipulos,** partiellement gratté.

l. 84. entièrement en rouge. L'indication scénique **chorus** est purement hypothétique, comme L. 111. — **De Xristo rege:** ms. **regi.**

l. 96. Au-dessus de **discipulos,** le mot **alumnos** en noir.

l. 97. **disertos:** ms. **desertos.**

l. 106. **Scriptum:** ms. **scritum.**

l. 107. Le drame de Nevers porte ici l'indication scénique, évidemment fautive «semiste», à corriger d'après notre texte, plus correct.

l. 113. **Inspiciat libros ac illos reddat amare.** Dans Freising, après avoir consulté les livres sacrés, Hérode les jette violemment sur le sol, puis il ordonne: «Adduc externos citius, vasalle, tyrannos».

l. 115. **Primo regi:** ms. **regi** en noir; le premier mot manque, mais la restauration s'impose. C. et Y. se sont contentés de trois points.

l. 116. **Tu michi responde:** ms. **repondes.**

l. 120. Il n'y a plus rien dans le ms., pas même les trois lettres que C. et Y. prétendent y avoir lu.

l. 124-125: texte rétabli d'après Freising (ANZ, p. 157).

l. 127. **Impero:** ms. **inpero.**

l. 129. **Vestris consiliis:** ms. **consilii.**

l. 130. **consilium:** C. et Y. impriment **consolium;** j'ignore pourquoi. Le ms. porte clairement **consilium.** Cf. dans Freising (Anz, p. 139 et 156): Consilium nobis, proceres, date laudis, honoris».

l. 131. **Armiger:** «The single word may not represent the entire rubric, for part of it may be lost with a piece of the page torn away». (C. et Y.) Il n'y a rien du tout dans le ms.

l. 132. **sed apta:** ms. **set.**

l. 134. **quem:** ms. **quom,** d'après C. et Y. Je ne le crois pas: le **e** est souvent formé comme un **o,** comme il ressort de la forme **querunt,** où la lettre suscrite a la forme d'un **o.**

l. 143. **Primus.** Le jeu de Besançon porte l'indication scénique : **Primus Rex, ostendans stellam aliis.**

l. 151. **Quam:** ms. **quem.**

l. 162-163. Anz propose de lire: «Nos, quibus est voti... regiis) — Les trois vers (l. 161-63) ont été ajoutés postérieurement.

l. 169. **Arabum:** ms. **Arabunt.**

l. 171. **Quem.** — Corrigez d'après notre texte le **qui** fautif de Nevers(B).

l. 173. **Quem queritis** : ms. **que.**

(49). «Hierauf zeigte einer von ihnen mit der Hand den von dem Kirchengewölbe herabhangenden Stern, und sang in einem hohen Tone: Hoc signum magni Regis». A. J. BINTERIM, **Die vorzüglichsten Denkwürdigkeiten der Christ-Katholischen Kirche,** V, 1, p. 317, Mayence, 1829.

l. 175. **Quia ipse est**: le dernier mot se présente dans le ms. sous la forme d'un E accentué suscrit.
l. 184. Angelus [**exelsa voce** (Nevers) **ad prostratos magos** (Freising)]
l. 186. **Ite**: ms. ita.
l. 187. **tanti regis**: ms. **regi.**
l. 188. «This totally illegible rubric... may be restored as **Magi.** (C. et Y.) J'ai rétabli **Chorus.** Cf. ANZ. p. 153.
l. 195. **Delusus es, domine**: ms. **est,** mais le **t** me paraît gratté. «In the manuscript, the text continues with a line or two no longer legible». (C. et Y). Je n'en crois rien (J. G.)
redierunt: ms. **rede-** sans **i.**

ADDENDA.

P. 182. — Pour la bibliographie du drame de Noël, Cohen et Young renvoient (dans **Romania** 1916-17, p. 357, n. 1), à deux revues américaines. Dans **Modern Language Notes,** 1912, p. 691 K. Young, **A new text of the officium Stellae,** donne effectivement une bibliographie, mais qui n'ajoute guère à celle de Anz; il publie en outre le texte nouveau de l'Officium Stellae de ROME (ms. Vatican 8552), et annonce la publication du drame liturgique de Munsterbilsen.

Dans les **Publications of the Modern Language Association,** 1915, p. 25, il n'y a pas de bibliographie, mais K. Young y donne le texte intégral de l'**Officium Stellae** de VIENNE, dont on ne connaissait généralement que les extraits étendus publiés en 1849 par Du Méril. Dans ce jeu, STELLA est un personnage parlant et agissant; les trois Rois y sont appelés respectivement **Aureolus, Thureolus** et **Myrreolus.** Le drame s'ouvre sur la scène de la tentation d'Eve par le serpent, comme dans le **Maastrichter Paeschspel.**

Voici, à titre de comparaison quelques extraits de l'**Officium** du Vatican, où les mages sont appelés **Melchus, Caspar** et **Fadizarda.**

HERODES. — Regem quem quaeritis, natum esse quo signo didicistis? Si illum regnare creditis, dicite nobis.

MAGI. — Illum natum esse didicimus in Oriente, stella prenunciante; hunc regnare fatentes, cum misticis muneribus, de terra longinqua adorare venimus.

HERODES. — O vos scribe, interrogati, dicite si quid de hoc puero scriptum videritis in libro.

SCRIBE. — Vidimus, domine, in prophetarum lineis, nasci Christum in Bethleem, civitate David, Isaia sic vaticinante...

REX. — Ite et de puero diligenter investigate, et invento, redeuntes mihi renuntiate.

MAGI. — Eamus ergo et inquiramus eum; offeramus ei munera : aurum, thus et mirram. Ecce stella, in Oriente previsa, iterum precedit nos lucida.

OBSTETRICES. — Qui sunt hii, qui stella duce, nos adeuntes, inaudita ferunt ?...

La note reproduite p. 186 est extraite de A. J. BINTERIM, **Die vorzüglichsten Denkwürdigkeiten der Christ-Katholischen Kirche,** VII, le p., p. 64-66, Mayence, 1831. Elle fut communiquée à l'auteur de cette vaste compilation par P. F. X. de RAM, alors professeur à Malines. Au sujet de la conservation du précieux manuscrit, Binterim donne la date de 1810 au lieu de 1800. Dans l'exemplaire des **Denkwürdigkeiten,** appartenant aux Bollandistes, figure une note au crayon, datée de 1842, attestant que le manuscrit se trouvait alors dans la Bibliotheca Bollandiana. Dans cette note, on relève (p. 65) une contradiction vraiment singulière, comme il ressort des deux extraits suivants:

«Hunc à S. Ludovico Francorum rege dono missum fuisse Capitulo, constans ferebat traditio, ast sine fundamento, cum longe ante tempora hujus regis jamjam fuisse proprietatem capituli apte constet ex inscriptione, quae habetur in fine evangelii S. Matthaei, ubi legitur anno 1130...

«Ex caractere posset concludi, scriptum puisse saeculo decimo vel undecimo... sed nulla loci vel temporis indicia exstant...

ERRATA

p. 87. l. 23 lire *au crible* au lieu de *du crible*

p. 98. l. 5 lire *son intervention* au lieu de *sa intervention*

p. 145. l. 8 lire *confèrent* au lieu de *confient*

p. 146. l. 7 lire *quatre-vingts* au lieu de *quatre-vingt*

p. 146. l. 14 lire *au-devant* au lieu de *en devant*

p. 146. l. 24 lire *voudrez* au lieu de *voulez*

p. 147. l. 10 lire *un fait* au lieu de *une fait*

p. 147. l. 19 lire *la qualité* au lieu de *le qualité*

p. 148. l. 20 lire *manifestés* au lieu de *manifesté*

p. 150. l. 26 lire *paperasses* au lieu de *paperasse*

b. 153. l. 15 lire *et même de certaines préférences* au lieu de *et même certaines préférences*

Entre la p. 168 et la p. 169 la planche gauche (fig. 1 et 2) doit porter la mention : *Trésor ecclésiastique de Vienne* et la planche de droite (fig. 3 et 4) : *Legs Waddesdon au British Museum.*

TABLE DES MATIERES

Composition du bureau et liste des membres et correspondants de l'Académie p. 5
Rapport sur l'exercice 1926 » 27
Rapport sur l'exercice 1927 » 33
Procès-verbaux des séances, du 6 février au 4 décembre 1927 » 41
Accroissements de la bibliothèque » 65
Fernand Donnet, Comptes rendus analytiques » 81
Paul Rolland, Comptes rendus bibliographiques » 85
Paul Rolland, Notice sur Fernand Donnet » 95
Pierre Bautier, Notice sur Fierens-Gevaert » 117
Paul Saintenoy, Les coupoles sur pendentifs du Périgord » 121
Fernand Donnet, Un manuscrit flamand au monastère de Chudleigh » 139
Louis Pâris, Archéologie et Histoire nationales » 145
Dr A. F. C. van Schevensteen, Inventaire des comptes de l'Hôpital Sainte-Elisabeth, à Anvers » 155
Joseph Destrée, Le reliquaire de la Sainte-Epine du legs Waddesdon au British Museum » 167
Cte Jos. de Borchgrave d'Altena, Une œuvre inédite de Guillaume Van den Broeck dit Guilielmus Paludanus » 173
J. Gessler, Le drame liturgique de Munsterbilsen » 177

——:——

Prière d'adresser la correspondance au secrétaire, M. Paul Rolland, 59, rue De Witte à Anvers, et les volumes à la Bibliothèque, 31 rue Mutsaert à Anvers.

